

Port payé à Québec

Vol. XLI — No 12 — Montréal, 4 juin 1969



Photo de l'ONF

Règlement final d'un litige
qui a duré sept ans

**Carnation versera une rétroactivité
de \$100,000 à 1,500 producteurs**

page 5

**Explosion à l'usine Sogefor:
deux morts et neuf blessés**

page 11

**Parfois les intérêts de l'agriculture
de l'Est se situent à l'Ouest...**

page 5

En Ontario

**La production des oeufs sera
contingentée dès cette semaine**

page 4

Participez



**à notre
GRAND CONCOURS**



**"Photos de
Chez
Nous"**



page 2

Nouveau concours de la TCN pour les chasseurs d'images

La Terre de Chez Nous lance à l'occasion de la saison estivale un grand concours de photographies en noir et blanc à l'intention de ses abonnés et de leur famille.

Le très grand intérêt suscité par les concours de cartes et contes de Noël organisés depuis deux ans nous a convaincu qu'il y avait place pour un nouveau grand concours de la TCN. Les concurrents auront tout le loisir voulu pour y participer puisque la date limite pour les inscriptions a été fixée au 1er septembre 1969.

Des prix en argent et autres primes intéressantes seront attribuées aux vainqueurs par un jury à l'issue du concours. La TCN se réserve le droit de publier les meilleures photos.

Un vieil adage veut qu'une photo vaut mille mots et c'est dans cet esprit que le photographe amateur pourra capturer sur pellicule différentes scènes agricoles et rurales, racontant chacune à sa façon l'histoire de notre agriculture et de notre milieu rural.

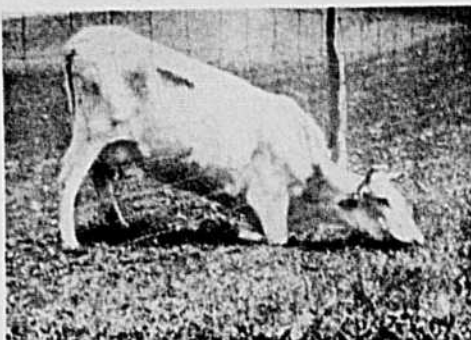
Deux catégories sont ouvertes: la première, intitulée "Photo-reportage", doit comporter un minimum de deux photographies et illustrer par exemple l'évolution d'une culture (arrosage, entretien, récolte, etc.) diverses phases d'une production quelconque, telle que le lait, ou bien encore décrire des travaux de drainage, etc., etc.; la seconde, intitulée "Photographies d'atmosphère", groupe les sujets généraux, une scène originale d'un animal de la ferme, un beau paysage rural, etc. Dans chaque catégorie, le maximum de photographies admises par concurrent est de cinq alors qu'il n'y a pas de minimum pour les photos d'atmosphère.



BONNE CHANCE
À TOUS!



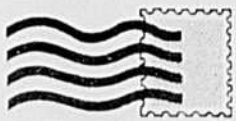
N.B.: L'insertion d'un carton est recommandée pour protéger les photographies lors de leur envoi. Prière d'affranchir suffisamment vos colis.



Règlements du concours

- 1: Les photos doivent être en noir et blanc. Aucun format particulier n'est exigé, bien qu'il soit préférable que les dimensions soient de 5" x 7" ou 8" x 10" pour être publiées.
- 2: Les concurrents peuvent participer aux deux sections "Photographies d'atmosphère" et "Photo-reportage" mais il n'est pas nécessaire de présenter des photos dans chacune des catégories.
- 3: Cinq photographies au maximum sont éligibles dans chaque catégorie. Une seule peut être présentée s'il s'agit d'une photo d'atmosphère, alors qu'un minimum de deux est requis pour le photo-reportage.
- 4: Les photos doivent avoir été prises par le participant mais peuvent être développées par quelqu'un d'autre.
- 5: Tous les participants doivent être abonnés à la TCN ou membres de la famille immédiate d'un abonné.
- 6: Les photos demeurent la propriété de la TCN et ne pourront être retournées.
- 7: Chaque inscription doit être clairement identifiée quand à la catégorie dans laquelle elle doit être jugée. Aucune autre identification ne doit apparaître sur l'enveloppe, sauf l'âge du concurrent dont tiendra compte le jury.
- 8: Insérez une enveloppe scellée dans votre envoi de participation. Indiquez-y vos nom, âge et adresse; dans le cas des plus jeunes, ajoutez y celui du père ou de l'abonné. Cette enveloppe ne sera ouverte qu'après la décision des juges.
- 9: Les photographies pourront, de préférence, être accompagnées des négatifs mais dans tous les cas, il faudra que les inscriptions soient sous forme de photos et non de négatifs seulement. Les diapositives ne sont pas acceptées.
- 10: Les envois devront être adressés à Concours de Photographie, La Terre de Chez Nous, 515 Avenue Viger, Montréal 132, Qué. Le concours prendra fin le 31 août 1969 et il est important de noter que toutes les inscriptions devront avoir été mises à la poste et avoir été OBLITÉRÉES AU PLUS TARD LE 31 AOUT.

L'OPINION RURALE...



Agrandissons en hauteur d'abord

Agrandissons en hauteur d'abord. Je veux dire par là que bien des fermes sont loin de donner leur plein rendement, pour diverses raisons, en particulier le manque d'égouttement, même superficiel. Je voyais par exemple ce printemps des belles terres planes, à 5, 10 ou 30 arpents de la rivière dont le niveau était au moins 10 pieds plus bas. Ces terres étaient couvertes d'eau sur une assez grande superficie, soit environ 5 ou 10%, alors qu'à 20 milles plus au sud on travaillait des le lendemain aux semailles. La raison de tout ceci c'est qu'au premier endroit les fossés et décharges étaient bien loin d'être assez profonds et que l'on faisait encore quatre planches à l'arpent.

Au deuxième endroit les fossés étaient souvent trois fois plus profonds et les décharges environ le double d'une décharge faite en neuf au premier endroit. Et à ce second endroit on ne fait qu'une planche ronde à l'arpent.

Une autre façon d'agrandir en hauteur est l'enfouissement d'engrais vert chaque fois que c'est possible. Ceci a pour effet d'augmenter la matière organique, très souvent inférieure aux besoins. Il en est de même dans les sols acides qui manquent de chaux. Il peut en être de même lorsqu'il y a manque d'éléments mineurs. Une bonne façon de connaître les besoins de son sol est l'analyse annuelle.

Laurent Brodeur,
St-Damase,
Cité St-Hyacinthe, P.Q.

A MM. les Députés Fédéraux du Saguenay - Lac St-Jean

Messieurs,

Messieurs les députés, je pourrais commencer ma lettre par réflexion et comparaison d'un

cultivateur sur ses députés, mais avant, je me présente. Je suis celui qui a un quota de cent mille livres de lait, qui en produit trois cent mille. Je crois que vous allez me reconnaître.

Je commence donc par M. Langlois, puisqu'il faut commencer par un. Quand vous avez dit qu'il fallait que vous retourniez à l'école, vous aviez parfaitement raison, si j'en juge par votre réponse, que pour écouler mon surplus de lait, la solution c'était de vendre mes vaches; comme vous n'avez pas l'air de savoir ce que c'est qu'une ferme, je vais vous faire une comparaison commerciale. C'est comme si vous aviez deux maisons à louer, et qui sont liées ensemble par hypothèque et vous coûteraient, frais et entretien, chacune \$4,500. La première rapporte \$6,000 et la deuxième \$4,000. Si j'en juge par votre réponse, vous loueriez celle qui rapporte \$6,000 et fermeriez les portes de l'autre, ce qui vous donnerait une perte de \$3,000. En louant les deux, vous auriez \$1,000 de profit. A voir vos solutions, je comprends que le pays s'en va à la ruine.

Quant à M. Lessard, vous m'avez dit que je faisais bien pitié, qu'il n'y avait aucune solution, mais que peut-être un gars du prêt agricole pourrait m'aider. Je comparerais cela à un homme suspendu à un fil de fer coupant, au-dessus d'un ravin et que vous lui disiez: "Tu fais bien pitié,

mais on ne fera rien pour t'aider, il y a quelqu'un qui a une paire de gants et pourrait te la prêter, pour tenir plus longtemps, c'est un si bon garçon".

Quant à la question d'efficacité qu'on nous enseigne, vous m'avez répondu que ce n'était pas une question d'efficacité, mais de surproduction. Pour vous répondre, je vous réfère au problème de monsieur Langlois.

Maintenant, à vous, M. Gauthier. C'était un très bel exposé avec éloquence. Même si vous criiez très fort, ils ne vous écouteront pas, puisque c'est la loi du plus fort qu'ils mettent en pratique.

Reste M. Gilles Marceau. Bel homme, bien habillé, le sourire aux lèvres comme un bel ornement de salon. C'est beau, mais ça n'a pas grande utilité. Ecouter tout ce qui s'est dit et ne pas dire un mot, ce n'est pas compromettant.

Comme la valeur d'un chef se reflète dans le raisonnement de ses hommes, je puis juger celui qui est en tête du pays. C'est un désastre et le Ministre de l'Agriculture, on en a jamais entendu parler. Vous avez dû nommer une sorte de colimaçon, ça rentre dans son trou et ne vous dérange pas dans vos plans. Vous avez l'air d'une bande d'oiseaux rapaces qui suivent leur victime jusqu'à ce qu'elle soit assez affaiblie pour la dévorer.

Et je conclus en pensant que si vous aviez une cent de profit aux

cent livres de lait, on n'entendrait jamais parler de surproduction. A voir vos agissements, c'est à se demander si vous ne seriez pas actionnaires dans les compagnies de produits synthétiques.

Si je n'ai pas raison, faites-le moi savoir.

Raymond Larouche,
Rang St-Dominique,
Delisle,
Cité Lac St-Jean.

À L'HONNEUR



La Fédération des Caisses d'Établissement du Québec a le plaisir de vous présenter Mme J. Edouard Carrière, représentante de la Caisse de Vaudreuil-Soulanges, qui s'est classée au premier rang parmi les conseillers en épargne de la Province pour le plus grand total de ventes effectuées au cours du mois d'avril 1969. Félicitations à la gagnante.

Un devoir lourd de conséquences

Les délégués qui participeront à l'ajournement du congrès général d'octobre 1968 le 10 juin prochain à Beauport auront de lourdes responsabilités sur les épaules. Leur tâche sera encore plus importante que jamais puisque toute l'orientation et l'avenir de l'UCC dépendront des décisions prises au cours de cette journée.

Il s'agira pour les porte-parole des cultivateurs venus des quatre coins du Québec de décider de l'opportunité d'un projet de Loi sur la reconnaissance d'un véritable syndicalisme agricole, lequel projet sera rédigé et soumis aux autorités provinciales à la lumière des orientations du congrès. En attendant l'adoption de cette mesure par l'Assemblée nationale, le Conseil général de l'UCC soumettra aux délégués un second projet, considéré comme mesure transitoire celui-là, à l'effet de hausser l'actuelle cotisation volontaire des membres.

Depuis une dizaine d'années tout particulièrement, l'UCC a dû multiplier ses services et ses démarches auprès des gouvernements et autres organismes concernés. Il faut reconnaître que cette action collective du mouvement syndical agricole québécois a permis aux cultivateurs d'améliorer dans une bonne mesure leur situation économique et sociale. Par ailleurs, même si le travail accompli au cours de ces dernières années fut énorme, il demeure que la tâche qui attend l'Union demeure tout aussi importante, sinon davantage.

Les cultivateurs sont suffisamment réalistes pour convenir qu'il leur faut à tout prix assurer un meilleur financement à l'UCC pour que celle-ci puisse continuer à les représenter adéquatement et leur assurer tous les services auxquels ils s'attendent. Par après, si le Congrès décide de donner suite aux recommandations du Conseil général, la législation sur le syndicalisme agricole remplacera cette cotisation fixe par une perception à la source, c'est-à-dire une contribution obligatoire à laquelle seront soumis tous les producteurs agricoles du Québec. La cotisation serait proportionnelle à la valeur des produits de la ferme mis en vente.

Un comité spécial formé il y a plusieurs mois par l'UCC pour étudier un tel projet recommande, dans un rapport qui sera soumis aux délégués mardi, la création d'une corporation qui succéderait légalement à l'UCC en tant que telle. Une législation serait par ailleurs sur le point d'être adoptée par l'Ontario afin que les agriculteurs de la province voisine puissent unifier leur action au sein d'un nouvel organisme désigné sous le nom de G.-F.O. (General Farm Organisation). Cela fait suite aux recommandations du comité présidé par le sous-ministre Everett Biggs. Et le projet québécois, s'il est agréé par le Congrès, pourrait s'inspirer à la fois de celui de l'Ontario et de la Législation québécoise régissant la Corporation des Enseignants. Fait à noter également, ce projet respecterait le vœu même de la majorité des cultivateurs qui ont à maintes reprises manifesté le désir d'un syndicalisme à double voie, c'est-à-dire axé à la fois sur les vocations générale et spécialisée.

Qu'on envisage un seul instant l'avenir de l'agriculture et les problèmes que rencontreront les cultivateurs de demain et nous devons bien reconnaître la nécessité d'un syndicalisme fort, bien structuré et suffisamment équipé pour entreprendre des luttes importantes. C'est donc dire qu'il faut envisager un syndicalisme en constante évolution et dans cette optique il est impensable d'en réduire les activités. Pour reprendre l'argumentation des dirigeants de l'UCC, que l'on songe seulement aux problèmes soulevés par l'aménagement rural, la gestion de l'entreprise agricole, le besoin de coordination entre les productions spécialisées dont la mise en marché est assurée par l'entremise de plans conjoints, la nécessité d'assainir la mise en marché de plusieurs productions agricoles non encore organisées, une meilleure information du cultivateur, etc; on a tôt fait de réaliser les tâches immenses qui seront dévolues au syndicalisme agricole à vocation générale.

Demander au syndicalisme agricole de s'attaquer à ces tâches et ne pas consentir à lui donner les moyens financiers pour le faire, c'est accepter d'avance de subir un échec!

Pierre COURTEAU



PRIX DES LÉGUMES À CONSERVES

Voici revenu le moment des contrats entre producteurs et conserveurs de fruits et de légumes. C'est souvent le sujet de négociations longues et acerbées de part et d'autre, qui ne peuvent se terminer autrement que par l'arbitrage. D'autant plus que le prix n'est pas seul en cause: le contrat renferme habituellement un certain nombre de clauses secondaires ou "marginales," la plupart imposées par les conserveries.

On ne dispose pas à l'heure actuelle de la teneur de ces contrats pour toutes les régions où les cultures sont destinées aux conserveries. Mais vous en aurez une première idée par ce qui se passe en Ontario du point de vue légumes, sinon du point de vue fruits. Un quotidien de Toronto nous apprend justement en dernière heure les engagements contractuels intervenus la semaine dernière entre producteurs et conserveurs des principaux légumes.

Comment se sont déroulées les discussions cette année? D'une façon très simple, la plus simple qui soit. La réponse se résume en trois mots: rien de changé. Mêmes prix que ceux de l'an passé. Les modifications quant au reste sont tellement négligeables qu'on en fait à peine mention.

Le producteur

Est-ce à dire que l'absence de changements dans les prix réjouit ou satisfait tout le monde? Pas nécessairement. Comme on vient de le dire, la réponse ou l'entente finale est simple. Mais il ne faudrait pas en conclure que tout s'est bâclé en un tour de main. Bien au contraire, les négociations

ont été laborieuses entre les délégués des parties en présence: ceux des conserveurs et ceux de l'Office de vente des producteurs de fruits et légumes de la province voisine.

Bien entendu, les cultivateurs qui approvisionnent les conserveries ont insisté sur une hausse des prix. Et ils avaient d'excellents arguments à faire valoir, principalement la tendance à la hausse des frais de production, de tous les frais de production, dont le coût de la main-d'œuvre surtout, même si quelques-unes de ces cultures se prêtent assez bien à la récolte mécanisée.

Un obstacle

Mais les demandes des producteurs se sont heurtées, dès le début et jusqu'à la fin, à un obstacle de taille de la part des conserveurs: les stocks qui restent de l'an dernier -- abondants dans certains cas. A l'état coût-prix à la ferme invoqué par les cultivateurs, les exploitants de conserveries ont opposé l'état coût-prix de gros et de détail. Et non sans une certaine justification puisque le ministère de l'Agriculture de l'Ontario a cru bon de lancer il y a quelque temps une campagne publicitaire visant à stimuler la consommation des petits pois congelés et en boîtes, sans parler des haricots, des tomates et, à un degré moindre, du maïs sucré... Situation encore plus critique si l'on songe que la récolte ontarienne de légumes en conserves a été complétée par des envois d'autres provinces -- celles de l'Atlantique en particulier -- ainsi que par des importations.

Toute hausse de prix au producteur s'est donc butée à un ensemble de facteurs: abondance de stocks, arrivages éventuels du dehors comme l'an dernier, cultures peut-être accrues dans d'autres provinces -- sans parler de l'idée bien arrêtée chez les conserveurs de faire leurs frais... et leurs bénéfices, quoi qu'il arrive.

Et les prix?

Rappelons-les brièvement à l'intention de ceux qui les auraient oubliés -- y compris l'auteur de cette chronique.

Tomates: catégorie No 1, \$50.50 la tonne; No 2, \$38.50 la tonne. Aucun changement aux autres clauses du contrat.

Petits pois: de \$183.40 la tonne pour ceux dont l'indice de tendreté est de 80 ou moins à \$92.50 pour ceux dont l'indice de tendreté est de 136 ou davantage; un changement mineur de prix pour un certain nombre de classes de pois durs qui était précédemment inclus dans l'indice de 126 et plus. Nouvelle clause: le conserveur ne s'engage pas à verser le prix déjà cité au cultivateur dont la production dépasse 125% de la moyenne des cinq dernières années, sauf dans le cas de rendements très bas.

Mais sucré: \$29.50 la tonne, même niveau qu'en 1968, mais le conserveur n'est pas tenu de prendre livraison d'un rendement supérieur à 1,000 livres à l'acre ou à la moyenne des cinq dernières années.

Mêmes prix et mêmes clauses contractuelles pour haricots jaunes et verts, betteraves, carottes, choux, fèves de Lima, courges et citrouilles.

Comme on le sait, les contrats entre producteurs et conserveurs se signent chaque

printemps, avant le semis ou la plantation. La très grande majorité se négocie entre représentants de l'Office des producteurs, d'une part, et les délégués des conserveurs, de l'autre. Quelques-uns sont négociés entre conserveurs et producteurs privés: ces derniers contrats sont fondés sur la superficie et, dans ce cas, la conserverie achète toute la production du cultivateur. On sait aussi que la convention touche quelques autres aspects: coût de la semence au producteur, la plantation, la récolte et autres travaux qui sont parfois exécutés par le conserveur.

L'Office de vente des producteurs de ces légumes puise ses fonds des producteurs à même des droits spéciaux ou à même les frais de permis de culture, qui varient de 50 cents la tonne pour les pois et fèves à 5 c. pour les courges et citrouilles. Pour les tomates, ce droit est abaissé à 20 cents la tonne; il était de 25 c. l'an dernier. Précisons que les surfaces contractées en tomates cette année ont été réduites suffisamment pour compenser une augmentation des rendements allant jusqu'à 1,400 livres l'acre. Cette dernière culture, centralisée surtout en Ontario, doit subir une concurrence serrée de la part des purées de tomates en provenance surtout de l'Italie et du Portugal. Ces importations ont triplé depuis dix ans.

Terminons par une observation bien connue: bon nombre de conserveries ne courent guère de risques en limitant les plantations et semis des producteurs canadiens. En cas de besoin, elles peuvent toujours s'approvisionner aux Etats-Unis où se trouve la maison-mère dans bien des cas.

PROPOS D'UN AGRONOME



Au hasard des rencontres...

par Jean-Charles MAGNAN

Louis-Joseph JEAN

Cultivateur au rang St-Paul, Chicoutimi

Ce jeune cultivateur est âgé de 37 ans. Au début de sa carrière, il fut animateur de l'UCC. A cette fin, on le chargea de huit secteurs de recrutement, au royaume du Saguenay. On avait déjà reconnu en lui un fervent syndicaliste agricole. Notons aussi qu'il avait été un brillant premier de classe, à l'École d'agriculture de Chicoutimi. C'est ce que nous a révélé l'abbé Lucien Tremblay, ex-directeur de cette institution. On rappela en plus à mon attention que le jeune Jean se mérita une bourse de \$2.000 comme prix d'initiative agricole, lors d'un concours pour la jeunesse organisé par la Banque de Montréal, en vue de promouvoir l'agriculture. M. Jean profita de cet argent pour se rendre en Europe, où il étudia le syndicalisme chez les jeunes agriculteurs. A son retour, il publia un rapport, précis et détaillé. Ce document de 45 pages demeure toujours utile et d'actualité. Travailleur acharné il s'est mérité, en 1964, la médaille de bronze au Concours provincial du Mérite agricole.



M. Jean a le regard ouvert et rayonnant. Ses yeux chargés d'étincelles dardent l'interlocuteur que je suis. Ils semblent même un peu moqueurs. Sa tête, couverte de cheveux blonds et drus montre un front lisse et sans rides. Son nez rectiligne laisse voir de chaque côté deux fossettes creusées par son constant sourire. Grand, svelte, résolu, par son physique et ses attitudes il semble né pour agir, travailler, entreprendre. Au moral, on devine chez cet homme l'amour de la vie, de l'ordre et de la raison. En toute chose il se montre optimiste, original et personnel. Il a en lui un heureux mélange de sérieux et de plaisant. Son aménité, son entente et son sens du dialogue lui permettent de discuter aimablement, de convaincre et de faire accepter ses idées. Sa foi, son opiniâtreté, son cran vous donnent l'impression d'être en face d'un digne descendant des anciens et valeureux colons qui ont conquis à l'agriculture et à la civilisation le royaume du Saguenay.

Durant mon entrevue avec M. Jean, son épouse, Renelle Riverin, fille de cultivateur, voit à tenir ses deux jeunes enfants bien sages, pour ne pas nuire à notre entretien. Cette femme enjouée, gracieuse et jeune comme le printemps m'a paru dévouée à sa famille et très ouverte aux problèmes agricoles et aux oeuvres sociales de sa paroisse. Sa maison, vaste et moderne, constitue un lieu de propreté et d'ordre. Ici, tout respire la joie et la sérénité familiale.

La ferme de M. Jean offre une étendue de 225 acres, dont 75 en boisé, soit 150 en culture. Ici, l'on suit une rotation de 5 ans, avec un pâturage de 24 acres, divisé en 4 sections (ou soles), dont une chaque année est semée en céréales, coupées en fourrage vert, pour la nourriture du troupeau laitier. Tout l'engrais animal est appliqué sur le sol avec un complément d'engrais chimique, formule 5-20-20. Le troupeau comprend 30 têtes de race Holstein. Chaque vache produit en moyenne 10.300 livres de lait par an et titre à 3.4% en gras. On vend le lait en nature à la laiterie canadienne de Chicoutimi.

M. Jean administre son domaine comme un homme d'affaire. Il prévoit, organise et calcule à la façon d'un industriel. La comptabilité, l'ordre et la gestion concret et réaliste, cela n'empêche pas Jean de manifester un sens social et de se montrer serviable envers ses frères, les cultivateurs de la région. C'est ainsi qu'il accepte la vice-présidence de la Caisse d'établissement de l'UCC, la charge de commissaire d'école de Chicoutimi et de la régionale du Saguenay. Il faut aussi mentionner des Cercles de jeunes agriculteurs, président de l'amicale de son Alma Mater, membre du club des éleveurs de Holstein et enfin actif participant à d'autres groupements agricoles.

En le quittant, il me dit: "Il nous faut avoir des politiques agricoles plus suivies et plus stables qui nous favorisent de légitimes profits. Et à cette fin, le monde agricole a besoin de s'unir, de réclamer ses justes droits. L'opinion publique distraite est comme un champs ou un jardin qu'il faut remuer souvent. C'est là où le syndicalisme a sa raison d'être."

En vrac

Lors de sa réunion du 21 mai 1969, le Conseil de l'Université Laval a nommé M. Maurice Carel Professeur titulaire à la Faculté d'Agriculture. M. Carel est directeur du département d'Economie rurale de cette Faculté dont 73 étudiants ont été diplômés en 1969.

Des conférenciers venus d'Australie, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et du Canada apporteront des informations sur les derniers perfectionnements de l'élevage du porc à l'occasion de la "Première conférence canadienne sur le porc" qui doit avoir lieu les 11, 12 et 13 juin prochain à Banff.

Le cheptel bovin canadien était évalué à 11.475.000 têtes au 1er décembre 1968, soit 3% de moins qu'en 1967. La population des vaches laitières était évaluée à 2.572.000 têtes, 2% de moins que l'année précédente alors que le Québec connaissait une augmentation de 2% soit de 988.000 à 1.010.000 têtes. Le nombre total de veaux demeurait pratiquement inchangé à 3.441.700 têtes pour l'ensemble du Canada, alors que le Québec connaissait un accroissement de 280.000 à 288.000 têtes (3%).

Un nombre record de 2.784.400 têtes de bovins ont été abattues dans les établissements sous inspection fédérale au Canada en 1968. Ce chiffre était de 5.4% supérieur à celui de 1967; l'augmentation était de 4.8% dans l'Est (10.7% au Québec; et 5.4% dans l'Ouest du pays. Cette dernière région représente 58% de la production canadienne totale de boeuf.

Le nombre de bovins vivants expédiés du Canada aux E.U. a presque triplé en 1968 (35.279 comparativement à 12.025 têtes en 1967) alors que le volume de viande bovine abattue expédiée à l'étranger (dont 8 livres sur 9 vont aux E.U.) est passé de 242 millions de livres en 1967 à 458,4 millions de livres en 1968.

Tout comme la production, la tendance de la consommation per capita du boeuf est à la hausse. De 81 lbs par personne par année au cours de la période 1964-65, il est estimé que la consommation atteindra 100 livres en 1980.



"Ca y est le père Jos, déjà terminé! Nous les gars de la ville on sait faire vite!"

En Ontario

La production des oeufs sera contingentée dès cette semaine

DERNIERE HEURE

Une assemblée générale des délégués des producteurs d'oeufs de l'Ontario a été tenue lundi le 2 juin. Cette assemblée avait été convoquée par l'Office des producteurs d'oeufs d'Ontario à la demande du gouvernement d'Ontario aux fins d'accepter ou de rejeter le contingentement de la production des oeufs dans cette province.

Les délégués (Committee Men) ont voté à près de 75% en faveur du contingentement. Le gouvernement d'Ontario avait convenu que si ce vote était affirmatif, le contingentement serait automatiquement appliqué. En conséquence, la production des oeufs sera contingentée en Ontario dès cette semaine ou au plus tard la semaine prochaine.

Cette victoire des producteurs d'oeufs de l'Ontario réjouira sans doute des producteurs du Québec et de toutes les autres provinces et donnera une impulsion nouvelle à la mise sur pied des Plans Conjoints par les producteurs d'oeufs dans les provinces où il n'en existe pas encore.

Nous fournirons plus de détails à nos lecteurs à ce sujet dans un prochain numéro.

La Fédération des Producteurs d'oeufs de consommation du Québec.

ECHOS de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Aujourd'hui, mercredi le 4 juin, a lieu la réunion mensuelle statutaire du conseil d'administration. On sait qu'il a été décidé que dans la mesure du possible cette réunion se tiendrait le premier mercredi de chaque mois.

Production du lait

Selon le Bureau Fédéral de la Statistique, la production estimative du lait est de 2.7% plus élevée qu'en avril 1968, et celle des quatre premiers mois de l'année est de 3.5% de plus que celle de la période correspondante en 1968. Les fabriques laitières ont utilisé un peu moins que 63% de la quantité de lait produite en avril soit 984.000.000 de lbs qui est de 6.3% supérieure à celle d'avril 1968.

Produits laitiers

La production du beurre a été en avril de 9.8% supérieure à celle du mois correspondant en 1968, alors que les fabriques utilisaient 0.7% moins de lait dans la fabrication du fromage et 3.1% de moins de lait dans la fabrication des produits concentrés de lait entier.

Futur débouché pour le lait en poudre???

Selon la revue mensuelle "Food in Canada", le Dr. B.B. Migicovsky a admis que dans ses recherches, le Ministère de l'Agriculture pense utiliser les protéines du lait au lieu des protéines végétales à la fabrication de produits tels que la viande artificielle. Le Dr. Migicovsky est directeur général de la Division de la recherche au Ministère de l'Agriculture du Canada.

Les techniciens en session d'information

M. Claude Bergeron, directeur du service des produits laitiers du M.A.C. rencontrait à St-Hyacinthe, le 22 mai dernier, tous les techniciens responsables de la qualité du lait dans les provinces. Le lendemain, les employés-conjoints de la Fédération en profitèrent pour discuter Plan Conjoint et commercialisation en plus des problèmes techniques laitiers qu'ils rencontrent dans leur travail quotidien.

Produits laitiers artificiels

Dans un article fort intéressant publié dans la revue trimestrielle "Agriculture mars 1969", sur des succédanés de produits alimentaires naturels, l'auteur Roland Lépérance cite entre autre qu'aux Etats-Unis les succédanés de crème à café détiennent 85% du marché global de la crème à café, alors qu'en Ontario, le chiffre correspondant est 59%. La garniture pour desserts à matière grasse végétale (succédané de crème à fouetter) occupe 60% du marché global des garnitures lactées pour desserts.

Rencontre de producteurs à Quyon

Le 26 juin prochain, MM. Jean-Louis Chabot et Emilien Fluet, respectivement secrétaire et technicien du Syndicat des Laurentides rencontreront les producteurs de la Quyon Coop. Cremery afin d'informer ces producteurs de langue anglaise des activités de la Fédération. Cette réunion résulte d'une rencontre précédente avec les membres du conseil d'administration de cette coopérative. MM. Chabot et Fluet seront accompagnés à cette occasion du chef de service de l'information de la Fédération.

la terre

Propriété de l'UCC
Fondé en 1929

515, avenue Viger, Montréal 132 — Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique



Membre de l'"Audit Bureau of Circulations"

DIRECTEUR: Henri-Paul PROULX
RÉDACTEUR EN CHEF: Pierre COURTEAU
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION: Alain MOURLEVAT
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ: J.-V. HENRY

Représentants à Toronto: W.H. Austin & Co.,
44, rue Victoria, Toronto 1, Ont. — Tél.: 363-5357

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2; 3 ans, \$5; 5 ans, \$6

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement No. 1051

Composition/Montage: LITHOGRAPHIE RIVE SUD
Imprimé par Les Presses Lithographiques (1965) Inc.

UN SERVICE D'ASSURANCE GÉNÉRALE POUR LES COOPÉRATIVES!

Ce service qui groupe un grand nombre de coopératives a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes d'assurance générale. Des spécialistes dans les divers genres d'assurance sont à votre service.

PRENEZ-EN AVANTAGE!

Geo. Tanguay & Fils, Ltée

4489 PAPINEAU — MONTREAL — TEL. 527-4161

Parfois les intérêts de l'agriculture de l'Est se situent à l'Ouest...

L'UCC accordera son appui aux producteurs de grains des Prairies dans leur requête en vue d'obtenir un paiement d'appoint de \$2 l'acre (maximum de \$2,000) sur leurs cultures 1968-69, moyennant quatre conditions principales. Cette proposition faite par les cultivateurs québécois vise particulièrement à assurer une mise en marché plus ordonnée dans l'industrie canadienne des céréales et semble jusqu'à présent rencontrer de sérieux appuis à la fois dans l'Ouest et dans l'Est du Pays.

Voici succinctement en quoi consiste la proposition mise de l'avant par le Québec:

- A) Une mise en marché ordonnée des grains à l'intérieur du pays;
- B) Une étude sérieuse et approfondie des marchés extérieurs qui présentent des possibilités insoupçonnées pour l'écoulement de nos excédents de grains;
- C) Mettre de l'ordre dans le commerce des grains de l'Ouest (grains libres), ce qui permettrait du même coup d'améliorer la situation des producteurs de l'Est;
- D) Maintenir la politique d'assistance au transport des grains de l'Ouest vers l'Est.

Le projet en quatre points de l'UCC fait suite à la récente rencontre de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, au nom des producteurs des Prairies, avec les autorités du gouvernement fédéral. Un mémoire spécial avait alors été soumis aux ministres Olson et Pénin, de l'Agriculture et du Commerce et de l'Industrie, exposant la pénible et désastreuse situation à laquelle doivent faire face ce groupe de producteurs. L'intervention de l'UCC ajoute une dimension à la requête de l'Ouest, en ce sens qu'elle apporte non pas un simple cataplasme mais un projet valable de règlement à long terme, au plan national, projet qui tient compte au surplus des intérêts des producteurs de l'Est, eux-mêmes défavorisés au départ et trop souvent considérés comme des parents pauvres en cette matière.

La proposition de l'UCC

Pour expliciter le point de vue de l'UCC relatif à une mise en marché ordonnée des grains à l'intérieur du pays, précisons au départ qu'il existe un excédent de production de quelque dix millions d'acres de cultures céréalières annuellement. Ces surplus devraient être convertis en alimentation pour les productions animales principalement le bœuf, mais aussi le porc, la volaille, etc.

Ces dix millions d'acres ne doivent pas se transformer en un déluge de produits animaux à des prix ridiculement bas qui ruineront les producteurs de l'Est. Seule une mise en marché ordonnée au plan national, c'est-à-dire

par l'entremise de plans conjoints coordonnés par des commissions nationales, pourra assurer un meilleur équilibre dans cet important secteur de l'économie agricole.

L'écoulement des surplus de grains sur les marchés extérieurs présente d'énormes possibilités à la condition qu'une étude sérieuse et approfondie soit entreprise et que des recommandations pratiques soient faites quant aux moyens de pénétrer le plus rapidement possible sur les marchés étrangers qui sont et seront de plus en plus déficitaires en produits animaux, plus particulièrement en viande de bœuf.

Ces études devront démontrer si nous possédons les moyens de transports réfrigérés nécessaires pour exporter des produits frais et s'il y a lieu, envisager la création d'agences de vente dans ces pays qui comprennent les États-Unis, les membres de la Communauté Européenne Économique ainsi que neuf autres pays européens tels que l'Angleterre, l'Espagne, etc., sans oublier le Japon du côté de l'Orient.

Selon l'UCC, le Canada aurait tout avantage à procéder à une telle étude afin d'être le premier pays à pénétrer sur ces nouveaux marchés dont le déficit en viande, selon des estimations préliminaires, s'établirait à plus de trois millions de tonnes par année vers 1975. Un comité spécial d'experts devrait apporter des recommandations concrètes quant aux moyens de pénétrer ces marchés dans un avenir rapproché.

Pour en arriver à écouler nos excédents sous forme de produits animaux, il faudra donc développer notre production d'abord et c'est un peu dans cet esprit que la troisième proposition de l'UCC intervient, à savoir mettre de l'ordre dans le commerce des grains de l'Ouest.

La Commission Canadienne du Blé, par sa politique irréaliste des prix, a grandement contribué à l'importation de quelque 30 millions de boisseaux de maïs des États-Unis par les producteurs de l'Est. Ceux-ci ont préféré cette solution beaucoup plus rentable avec comme résultat une accumulation de surplus d'avoine et d'orge, et partant, l'avilissement des prix sur la ferme, dans l'Ouest.

Le fait que la Commission Canadienne du Blé ait maintenu les prix des grains à un niveau plus élevé que celui du maïs américain, d'une valeur nutritive équivalente, a par ailleurs résulté en un commerce intra-provincial dans l'Ouest qui a su profiter aux gros éleveurs de bétail et aux intégrateurs des Prairies. Ceux-ci s'opposent du reste énergiquement à l'application d'une mesure qui équilibrerait le prix dans l'Est par rapport à celui de l'Ouest. Ceci aurait pour effet d'une part de profiter aux producteurs de grains de l'Ouest qui obtiendraient un meilleur prix que le 50c obtenu à la ferme et d'autre part, permettrait aux producteurs de l'Est de se procurer de l'orge et de l'avoine à un coût inférieur à \$1.02, tel que fixé au départ des Grands Lacs.

Si on ne met pas un terme immédiat à cette pratique, cela veut dire que le producteur de grains de l'Ouest continuera à obtenir un vil prix pour sa production, le producteur de volaille, d'œufs, de porcs ou de bœuf de l'Est verra sa production gravement menacée

Règlement d'un litige qui a duré sept ans

Carnation versera une rétroactivité de \$100,000 à 1,500 producteurs

Une somme de plus de \$100,000 sera répartie entre 1,500 producteurs-fournisseurs de lait industriel de la région de l'Estrie par la Compagnie Carnation de Sherbrooke, annonce M. Danias Messier, Président de l'Office des Producteurs attachés à cette usine, par suite de la signature d'une entente finale entre les deux parties.

Le règlement de cette convention met un terme au conflit qui divisait l'Office des Producteurs et la Cie Carnation depuis au-delà de sept ans, c'est-à-dire depuis 1962. Le différend, on se rappelle, avait eu ses échos jusqu'en Cour Suprême du pays alors que le plus haut tribunal confirmait il y a un peu plus d'un an la légalité des conventions et du plan conjoint de l'Office des Producteurs et des pouvoirs de la Régie en ce domaine.

L'entente intervenue vendredi dernier a un effet rétroactif au 15 novembre 1968 et accorde une majoration moyenne de .15c. les 100 livres de lait aux patrons livrant à Carnation.

Invité à commenter l'entente, M. Messier, qui est également Président de la Fédération de l'UCC de Sherbrooke, a déclaré que ce résultat devrait sûrement réjouir les producteurs de lait de l'Estrie puisque la Cie Carnation vient du même coup de reconnaître en fait, non seulement les pouvoirs du plan conjoint de l'Office des Producteurs, mais aussi l'obligation pour elle de se conformer à une telle législation et une telle réglementation. La Compagnie reconnaît donc le droit aux producteurs de se syndiquer et de négocier légalement avec elle pour la vente du lait, à l'instar de tous les autres organismes du genre dans une société comme la nôtre.

et seul les gros éleveurs de bétail de l'Ouest pourront continuer à tirer vraiment profit de cette situation anormale, dénoncée par l'UCC.

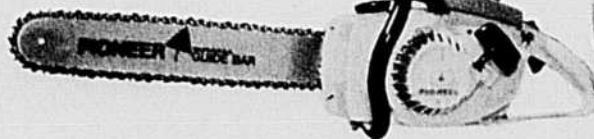
Enfin, même si le ministre fédéral de l'Agriculture, M. H.A. Olson, a déjà laissé entendre qu'en ce qui le concerne il estime néces-

saire de poursuivre la politique d'assistance au transport des grains, l'UCC a particulièrement insisté pour que cette politique soit maintenue à tout prix. Il en va de la survie ou de la mort de plusieurs productions de l'Est du pays.

P.C.

Laquelle vous accompagnera dans le bois cette année?

La nouvelle Pioneer 2200 est de 10% plus puissante, grâce à sa nouvelle barre à profil mince et à sa chaîne Pioneer d'un pas de 3/8". Son format compact, son nouveau silencieux perfectionné et son isolation contre les vibrations font de la nouvelle Pioneer 2200 la scie légère idéale pour la coupe du bois à pâte.



PIONEER 2200

La scie de maniement facile à vitesse de coupe supérieure par 22%



Une gamme complète de scies mécaniques répondant à toutes les exigences. DISTRIBUE PAR PIONEER CHAIN SAWS INC. - LACHUTE, QUE., QUÉBEC, QUE., MONCTON, N.B.

4 JUIN 1969 — LA TERRE DE CHEZ NOUS — PAGE 5



GRANDE VENTE À PLUS DE 50% DE RÉDUCTION

FRAMBOISIERS certifiés No 1 Viking et Newburg, en excellente condition, pour plantation jusqu'à la fin de juin. Les deux variétés les plus rentables pour notre climat, **vivaces, gros fruits rouges, qualité supérieure**. La Viking est la plus précoce, sans épines, plants géants et forts. La Newburg est mi-saison, plants très robustes, moyenne hauteur.

Prix spéciaux (réduits à plus de 50%): 25 pour \$2.00; 50 pour \$3.50; 100 pour \$6.00; 500 pour \$22.50; 1000 pour \$42.50; tant que nos surplus dureront. F.o.b. magasin, comptant avec la commande (pas de c.o.d.).

W. H. PERRON & Cie Ltée

GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES

515 BOUL. LABELLE, CHOMÉDEY, (Ville de Laval), P.Q. Tél. 681-1615



Mémoire de la Coopération québécoise à l'Honorable Mario Beaulieu

La veille de la tenue de l'assemblée générale annuelle du C.C.Q., soit le 20 mai, les administrateurs de cet organisme soumettaient un mémoire de la Coopération québécoise au nouveau ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, l'Honorable Mario Beaulieu. Ce mémoire visait à expliquer au nouveau ministre la situation qui est celle du mouvement coopératif québécois sur le plan de ses relations avec ce ministère.

Après avoir rappelé les origines du ministère des Institutions financières et l'attitude adoptée par les autorités gouvernementales d'alors vis-à-vis le mouvement coopératif, le mémoire rappelle, entre autres, que c'est cette attitude qui valut au mouvement coopératif la nomination d'un sous-ministre associé des coopératives, Monsieur Jean DeGrandpré. A ce point de vue, voici un extrait du mémoire:

"D'un autre côté, cependant, quand on se réfère à la déclaration de l'hon. Johnson, qui faisant part de la sollicitude dont le mouvement coopératif devait être l'objet à l'intérieur du nouveau ministère, où il devait pouvoir compter sur un "interlocuteur" attitré aussi bien que sur un "protecteur" et un "promoteur" de ses activités, on comprend mieux la raison d'être du sous-ministre associé. Et c'est ce qui explique aussi pourquoi le mouvement coopératif accorde tellement d'importance à cette fonction. En fait, les institutions coopératives sont d'accord pour être soumises à une surveillance appropriée comme n'im-

porte quel autre type d'institutions mais elles sont également en droit de s'attendre à ce que l'État leur apporte un concours positif, afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle sur le plan du développement économique et social au Québec."

Voici les conclusions du mémoire qui définissent l'attitude du mouvement coopératif et ce qu'il attend du nouveau ministère.

"Au terme de ce tour d'horizon rapide et forcément incomplet, un certain nombre de propositions se doivent d'être formulées. Dans un esprit qui se veut très positif, nous vous les soumettons.

- 1.— Nous demandons que le statut du sous-ministre associé soit précisé et ses pouvoirs clairement définis de façon que le mouvement coopératif sache à quoi s'en tenir à ce sujet;
- 2.— Nous demandons que la Loi du ministère prévoit que celui-ci, non seulement assume la responsabilité de l'appli-

cation des lois régissant les coopératives, mais aussi qu'il joue un rôle dynamique en vue d'aider au développement de l'économie coopérative au Québec;

- 3.— Nous demandons que l'on accorde une attention soutenue à l'amélioration des lois régissant les coopératives et les caisses d'épargne et de crédit. Conscients de la nécessité de jouer un rôle accru dans le développement économique du Québec, nous réclamons une législation propre à faciliter l'exercice de ce rôle, mais qui respecte les caractéristiques essentielles de la coopération;

- 4.— Nous demandons que des relations efficaces et un dialogue véritable soient établis entre le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, d'une part, et les autres ministères avec lesquels les coopératives sont appelées à traiter dans le cours de leurs activités; et

- 5.— Nous demandons qu'au sein du conseil d'administration de la Régie de l'assurance-dépôts, il soit prévu la nomination du sous-ministre associé ainsi que d'un autre membre en provenance du mouvement coopératif et en constituant un interprète valable."

Monsieur Alfred Rouleau réélu président du C.C.Q.

Monsieur Jules St-Germain est élu vice-président

A la récente assemblée générale annuelle du Conseil de la Coopération du Québec, tenue à l'Institut Coopératif Desjardins, à Lévis, le 21 mai, monsieur Alfred Rouleau, président de l'Assurance-Vie Desjardins a été réélu président de cet organisme et monsieur Jules St-Germain, premier vice-président de la Coopérative Fédérée, a été élu vice-président. Monsieur St-Germain succède à monsieur Roland P. Sabourin, secrétaire de la Coopérative Agri-

cole de Granby, qui a exprimé le désir de ne plus occuper cette haute fonction. Monsieur Sabourin, cependant, a accepté de demeurer administrateur du Conseil. Les autres membres du Comité Exécutif élus à cette occasion sont Messieurs Paul Émile Charron, Armand L. Godin, Robert Soupras, Jacques Towner et André Lamarche, tous associés à divers secteurs du mouvement coopératif.

La première séance de l'assemblée fut consacrée à une revue et à une appréciation des activités de l'année. Il est significatif, croyons-nous, qu'au cours de 1968, le Conseil de la Coopération a dû accorder ses premières préoccupations aux législations coopératives ainsi qu'au statut de la coopération à l'intérieur du nouveau ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives. Le problème des relations du mouvement coopératif avec l'État du Québec, surtout à cause de son degré de développement et de la nécessité d'adapter les statuts coopératifs à de nouveaux besoins, a dominé les activités du dernier exercice. Déjà, l'État a apporté un certain nombre d'amendements aux législations coopératives. De nouveaux amendements devraient être apportés à la Loi des associations coopératives ainsi qu'à la Loi des caisses d'épargne et de crédit assez tôt.

Les relations entre coopératives ont également retenu une bonne partie de l'attention des coopératives québécoises. Évidemment, ces relations se sont surtout manifestées lors des représentations auprès de l'État, mais il est également significatif de l'évolution du mouvement que cette collaboration agisse particulièrement au sein du Comité des institutions financières coopératives.

Un aspect intéressant du rapport annuel concernait la constitution d'une documentation coopérative. La documentation coopé-

M. Léo Bérubé quitte le M.I.F.

Récemment, Monsieur Léo Bérubé remettait sa démission aux autorités gouvernementales à titre de directeur du service des coopératives au ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives. Monsieur Léo Bérubé a accepté une haute fonction à la Fédération CO-OP HABITAT du Québec. La longue expérience coopérative de Monsieur Bérubé demeure donc au service d'un important mouvement coopératif.

Monsieur Bérubé n'est pas un inconnu des coopérateurs agricoles. Pendant plusieurs années, il fut directeur général du Conseil de la Coopération du Québec. Il quitta le Conseil pour accepter la fonction de directeur du service des coopératives au Secrétariat de la province. Lorsque le nouveau ministère fut constitué, Monsieur Bérubé y transféra avec son service.

Nous voulons profiter de l'occasion du changement de situation de Monsieur Léo Bérubé pour lui dire l'appréciation de la coopération agricole pour le magnifique travail qu'il a accompli en faveur du mouvement au sein de l'État. La coopération agricole a dû recourir à plusieurs reprises aux services de ce haut fonctionnaire compétent et sa collaboration fut toujours d'avance acquise. Nous souhaitons à Monsieur Bérubé tout le succès possible dans l'exercice de ces nouvelles fonctions et nous le remercions de sa collaboration qui date de plusieurs années.

Monsieur Josaphat Lambert, qui dirigeait la section des coopératives agricoles au même ministère, assume l'intérim comme directeur du service des associations coopératives. Monsieur Lambert est également bien connu des coopérateurs agricoles car pendant une quinzaine d'années, il fut à l'emploi de la Coopérative Fédérée à divers titres.

Que signifie une semence PEDIGREE?

L'Association Canadienne des Producteurs de Semence vient de publier quelques dépliants concernant les semences de qualité. De l'un de ces dépliants, nous extrayons les lignes suivantes qui résument les qualités qui caractérisent les semences PEDIGREE, lesquelles semences sont identifiées par une étiquette bleue émise par la division des produits végétaux du ministère de l'Agriculture du Canada. Voici donc ce qui est une semence PEDIGREE.

"Les ordinateurs peuvent être programmés en quelques minutes, mais il faut plusieurs années pour "programmer" une semence... et une surveillance attentive s'impose pour lui conserver sa "programmation" en vue d'un profit. La "semence-pedigree" est "programmée" de quatre façons, en vue de vous assurer un revenu accru.

Recherche "Semence-pedigree", cela veut dire des variétés développées par des spécialistes en sélection des plantes et en production végétales.

Epreuves "Semence-pedigree", cela veut dire que la variété a été

complètement éprouvée quant à la détermination de sa valeur potentielle et de son adaptation régionale.

Production "Semence-Pedigree", cela veut dire une semence provenant d'une semence d'origine et de qualités connues... dont la production a été surveillée en vue d'assurer l'isolement requis, la pureté de la variété et l'absence de graines de mauvaises herbes dangereuses.

Conditionnement La "semence-pedigree" est conditionnée pour offrir les normes de qualité les plus hautes... pour fournir une semence pure, propre, ayant une forte germination. Cette semence est classée, scellée et étiquetée avec l'étiquette officielle de la Division des Produits Végétaux du ministère de l'Agriculture du Canada".

Un dépliant sur l'avoine Dorval

Le service des semences de la Coopérative Fédérée vient de publier un dépliant sur l'avoine Dorval. Ce dépliant résume toutes les caractéristiques de cette avoine recommandée par le Conseil des

Semences du Québec depuis 1965. Cette variété d'avoine est le résultat d'une quinzaine d'années de travaux de recherches poursuivis au Collège McDonald, à la Pocatière et à l'Université Laval. Elle est issue d'un croisement entre les variétés bien connues Ajax et Shefford. Ce tableau indique le rendement obtenu par cette nouvelle variété d'avoine comparativement à des variétés plus vieilles, telles que l'Ajax, la Shefford, la Glen et la Garry pour chacune des sortes délimitées par le Conseil des Semences du Québec.

Le but de la publication de ce dépliant est de favoriser un plus grand emploi d'une variété d'avoine qui possède d'excellentes qualités. Entre autre, le dépliant note qu'au cours des 5 années qui précéderont son homologation, l'avoine Dorval a toujours produit 10% plus de grains que les autres variétés populaires et ce dans plusieurs territoires différents du Québec et de l'Ontario.

La publication de ce dépliant est un service de la coopération agricole aux producteurs de grains du Québec.

La petite ferme disparaît vite

Même si certains constatent le fait avec un brin de mélancolie, les petites fermes sont en train de disparaître rapidement en Alberta.

Depuis une quinzaine d'années environ, la diminution du nombre de fermes dans cette province a été d'environ 24,000 au total, tandis que la grandeur des fermes restantes est passée de 272 à 706 acres chacune. La tendance se poursuit et se poursuivra durant quelques années encore, semble-t-il.

D'aucuns, dont les mélancoliques dont nous venons de parler, considèrent que cette évolution est un signe certain d'une transition de la ferme familiale vers la ferme corporative — entendez par ce dernier terme la mainmise des grandes sociétés sur l'agriculture. Mais ce n'est pas toujours le cas, il s'en faut !

Il y a un grand nombre d'exploitations qui s'agrandissent aux dépens des autres tout en restant propriété familiale : les fermes à grains, par exemple, sur lesquelles un ou au plus deux hommes peuvent faire beaucoup de travail en une semaine à la faveur de la machinerie lourde dont on dispose maintenant. En d'autres cas, il y a regroupement de petites fermes parmi les membres d'une même famille pour raisons d'efficacité dans l'usage des machines et la répartition de la main-d'œuvre. Une telle association aboutit à ce qu'on pourrait appeler la "ferme corporative familiale".

Mille acres et plus

Pour bien démontrer ce dernier point, signalons les résultats d'une enquête récente faite dans une région à blé de l'Alberta. L'une des conclusions des enquêteurs : il n'est pas rentable de cultiver



"Il se prépare pour l'avènement de l'agriculture presse-bouton".

du blé, de nos jours, sur une ferme dont la superficie est inférieure à 640 acres, ce qu'on appelle là-bas une section. Deuxième conclusion : très souvent, la culture du blé est à peine rentable dans une exploitation dont l'étendue varie de 640 à 1,280 acres, c'est-à-dire d'une à deux sections.

Il s'agit sans doute de fermes qui disposent de machines perfectionnées et fort coûteuses qui doivent servir à leur maximum. Et comme le machinisme agricole — en dépit de ses défauts — se perfectionne toujours davantage, on a de bonnes raisons de croire que la tendance à l'exploitation de grandes étendues ira s'accroissant.

De 48.2 à 19.2%

Actuellement, la proportion des fermes qui, en Alberta, sont de grandeur conforme aux conclusions de l'enquête est de 13% seulement. C'est tout de même le double de la proportion constatée au début des années 50.

Autre proportion révélatrice : la population agricole de l'Alberta a diminué de 102,400 personnes en 25 ans — de 1941 à 1966. Elle s'élevait à 48.2% de la population totale en 1941 alors qu'en 1966 elle ne formait plus que 19.2% de la population albertaine. Inutile de le rappeler, une telle dégringolade a eu des répercussions malheureuses sur l'économie de nombreuses collectivités ; en d'autres termes, le mode de vie de nombreux villages et cantons s'en est trouvé bouleversé.

Il y a plus

D'autres facteurs, il est vrai, sont venus compromettre l'état traditionnel de la vie collective depuis 30 ou 40 ans : l'avènement de l'automobile, de la radio et en

suite de la télévision, ainsi que les changements dans les méthodes de culture ont contribué à promouvoir l'esprit d'indépendance et atténué les désirs et besoins de la vie collective.

Quoi qu'il en soit, il semble bien que l'aspect économique l'emporte sur tous les autres facteurs réunis. Qu'on le déplore ou non, tout indique que les grandes fermes continueront de s'agrandir et que les petites se feront de moins en moins nombreuses.

Les événements à venir

- MONTREAL, jeudi 5 juin, secrétariat général de l'UCC : conférence de presse des dirigeants de l'UCC pour expliquer la position de l'Union sur le commerce des grains de l'Ouest.
- QUEBEC, lundi 9 juin, à l'Hôtel - Motel des Laurentides, Beauport : réunion du Conseil Général de l'UCC.
- QUEBEC, mardi 10 juin, à l'Hôtel - Motel des Laurentides, Beauport : réouverture du Congrès général annuel de 1968.

LAJOIE

COMPLÈTEMENT
NOUVEAU EN 1969

LE NETTOYEUR D'ÉTABLE

LAJOIE

À ÉLEVATEUR MOBILE

- Conception EXCLUSIVE
- FABRICATION EXPÉRIMENTÉE
- Installation PEU CÔUTEUSE

FINIS LES CÂBLES — FINIS LES PILIERS ENCOMBRANTS !

ÉQUIPEMENTS D'ÉTABLE LAJOIE (FAITS SUR MESURE)

Fabriqués par un manufacturier qui connaît à fond les besoins des étables modernes, les équipements d'étable LAJOIE maintiennent le "haut du pavé" par leur robustesse et leur endurance.

Les mêmes stalles peuvent durer des générations.



La production commerciale des porcs exige DES ÉQUIPEMENTS modernes conçus en fonction de l'efficacité et du rendement.

Les STALLS LAJOIE sont fabriquées avec SOIN et un souci de QUALITÉ inégalée.

Les GRANDES PORCHERIES possèdent un équipement signé LAJOIE.

ÉQUIPEMENTS DE PORCHERIE LAJOIE (FAITS SUR MESURE)

Pour information plus complète demandez notre littérature gratuite chez votre vendeur local LAJOIE ou écrivez directement à :

R. A. LAJOIE LIMITÉE, SAINT-PIE, CTÉ BAGOT

Je suis cultivateur ☐ Je suis étudiant ☐

Je construis bientôt ☐ Oui ☐ Non

Mon troupeau compte () vaches.

NOM

ADRESSE

RANG

Nourrisseur automatique ☐

Nettoyeur automatique ☐

Monte-balles ☐

Équipement d'étable ☐

Abreuvoirs ☐

Équipement de porcherie ☐

Wagon à fumier ☐

Videur de silo ☐

Réservoirs à grains ☐

PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE PULPE DU SAGUENAY

Prenez avis que, suite à une requête faite par l'office des producteurs de bois de pulpe du Saguenay, la Régie des marchés procède actuellement à un référendum auprès des producteurs intéressés en vue de modifier le plan conjoint.

Le produit visé est le bois, feuillu ou résineux, provenant du boisement d'un producteur intéressé ou d'un boisement sur lequel un permis de coupe est détenu par un producteur intéressé, hormis les permis émis par le Ministère des Terres et Forêts de la province de Québec.

D'autre part, le producteur intéressé aux fins de ce référendum est toute personne, propriétaire ou possesseur à quelque titre que ce soit, d'un boisement couvrant une superficie de dix (10) acres et plus, sis dans les comtés municipaux de Chicoutimi, Dubuc, Jonquière-Kénogami, Lac St-Jean et Roberval, qui peut mettre le produit en marché.

Si vous avez droit de voter au cours de ce référendum et n'avez pas encore reçu un bulletin de vote à cette fin, accompagné du projet de modification, veuillez communiquer, avant le 18 juin 1969, avec la

Régie des Marchés Agricoles du Québec

201 est, boulevard Crémazie,
Montréal—354.

ROCH MORIN,
Secrétaire-intérimaire.

Montréal, le 4 juin 1969.

Influence des graisses alimentaires sur les lipides sanguins du veau

Le lait entier constitue un aliment excellent pour le jeune veau. Cependant, le lait écrémé servi à un taux ne causant pas de troubles digestifs ne fournit pas l'énergie nécessaire à une croissance rapide et économique de ce dernier. La substitution de graisses peu coûteuses à la matière grasse du lait présente donc un intérêt renouvelé depuis l'avènement des succédanés commerciaux à base de suif et de saindoux, comme palliatif économique au lait entier dans l'alimentation du veau.

L'objet d'un travail de recherche effectué par M. Roland Saint-Laurent, agronome au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, était de comparer l'influence de différentes graisses sur les lipides totaux du plasma, des hématies et du foie, sur les lipides neutres et les phospholipides du plasma et des érythrocytes, sur le niveau de cholestérol sanguin et sur les réserves de vitamine A hépatique de cette espèce animale.

Alimentation contrôlée

Les veaux utilisés pour cette expérience sont tous des mâles dont l'alimentation est contrôlée pour une période de huit semaines à partir de l'âge de quatre jours. Les différentes graisses utilisées, au taux de trois pour-cent dans la préparation des laits reconstitués, sont soit de l'huile de beurre, du saindoux, de l'huile de maïs naturelle ou de l'huile de maïs hydrogénée.

Observations

Les observations recueillies, au cours de cette expérience, démontrent que la teneur en lipides totaux du plasma est deux fois plus élevée chez les veaux alimentés avec des graisses animales que chez ceux recevant de l'huile de maïs hydrogénée. Cette situation semble attribuable au fait que les huiles végétales soient métabolisées beaucoup plus rapidement que les autres graisses par le jeune veau.

En ce qui concerne le poids du foie frais par rapport au poids corporel, il est plus élevé chez les veaux recevant les graisses végétales comparativement à ceux alimentés avec des graisses animales. De plus, la teneur la plus élevée en lipides totaux hépatiques se retrouve chez les veaux recevant de l'huile de maïs naturelle.

Il est également observé que l'huile de maïs naturelle produit les teneurs les plus fortes en phosphatides du plasma et l'huile de maïs hydrogénée les plus faibles, tandis que les graisses animales donnent lieu à des résultats intermédiaires.

Pour ce qui est de la teneur en cholestérol sérique de ces veaux, il est observé que les graisses alimentaires l'influencent. Cette expérience démontre que l'huile de maïs hydrogénée réduit considérablement le taux de cholestérol sérique tandis que l'huile de maïs naturelle l'augmente au même niveau que les graisses d'origine animale. Ces résultats confirment les observations de d'autres chercheurs qui signalent cette même

influence des huiles végétales sur le niveau de cholestérol en se servant de l'huile de soya naturelle dans leurs travaux. Donc, chez le veau, l'insaturation d'une graisse n'abaisse pas la cholestérolémie mais l'hydrogénation la diminue. Est-ce qu'il en est réellement autrement chez l'humain?

Chez les veaux recevant de l'huile de maïs naturelle comme source de matière grasse, il est de plus observé lors de l'abattage:

- une friabilité excessive des intestins et des teneurs au niveau de ceux-ci;
- des hématomes au niveau de l'estomac chez le tiers des sujets;
- une cavité cervicale plus prononcée chez 50 pour-cent des veaux soumis à cette partie de l'expérience;
- un niveau plus faible de globules rouges à l'âge de quatre semaines;
- et une tendance à l'hémolyse des globules rouges, plus prononcée.

Pour les veaux recevant les autres types de graisse, y compris l'huile de maïs hydrogénée, aucun trouble de santé n'est observé au cours de toute la durée de ces travaux.

Conclusion

Les résultats de ce travail de recherche permettent de conclure que les graisses alimentaires ont, chez le veau, un effet métabolique différent, sur ses constituants sanguins et hépatiques.

Ces travaux de recherches, étaient subventionnés par le Conseil des Recherches agricoles du Québec et constituent une nouvelle étape vers une alimentation plus rationnelle des animaux de la ferme.

Chez les bovins

Régularisation de la période de rut

Il est maintenant possible de régulariser la période de rut chez les bovins à l'aide d'inspections d'hormones ovulantes. C'est ce qui découle des expériences effectuées sur des bovins de boucherie, par les professeurs R.D. Baker et E.G. Cogging du Collège Macdonald.

D'après MM. Baker et Cogging, cette synchronisation de la période d'ovulation facilitera l'insémination artificielle des troupeaux. Jusqu'à aujourd'hui, il était difficile de déterminer avec précision la période de fécondation de chaque vache pour la soumettre à l'insémination artificielle. Dorénavant, grâce à l'injection de cette hormone, on pourra inséminer, la même journée, un grand nombre de vaches d'un même troupeau.

Ces travaux de recherches se poursuivent dans le but de déterminer les différents facteurs qui contribuent à l'amélioration du taux de conception des bovins qui auront été soumis antérieurement à ce traitement hormonal. Ils sont subventionnés par le Conseil des Recherches agricoles du Québec.

Faible récolte acéricole dans l'ensemble des centres de production de la province

QUEBEC -- Une saison généralement plus courte que d'habitude, une coulée tardive, un temps plutôt froid, accompagné de vents, sont à l'origine de la récolte médiocre qui semble caractériser les divers secteurs de production acéricole du Québec cette année.

Telle est du moins la conclusion à laquelle en arrive M. Jean Guilbeault, chef de l'Unité apicole et acéricole du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, à l'issue d'une étude des premiers rapports concernant les rendements obtenus dans la plupart des érables de la province.

Bien qu'ils ne soient pas encore définitifs, ces rapports indiquent pour l'instant des résultats très inégaux d'une région à l'autre. Et, selon M. Guilbeault, la récolte totale du sirop pour l'ensemble de la province pourrait être sensiblement inférieure à 2 millions de gallons.

C'est ainsi que dans les régions du Bas du Fleuve de Québec, des Laurentides et de la Beauce, la Beauce demeurant le principal centre de production de la provin-

ce, la récolte a été sensiblement en dessous de la moyenne.

Par contre, sans avoir atteint ceux de l'an dernier, exceptionnels, les résultats obtenus dans les régions du sud de Montréal, de Shefford et de Granby sont de moyens à bons.

L'an dernier, et dans l'ensemble des régions productrices, la récolte acéricole avait été excellente avec un rendement de 32 millions de livres. Elle avait été générale-

ment bonne en 1967, avec 30 millions de livres, et exceptionnelle en 1966, avec plus de 38 millions de livres.

Il faut remonter jusqu'en 1965 pour retrouver une production équivalente ou presque à celle de cette année.

Cette saison-là, la production avait été de l'ordre de 2,046,000 gallons, soit légèrement supérieure à la récolte jusqu'ici anticipée pour 1969.

Regain de vie saisonnier dans les fermes de visons du Québec

Le regain de vie qui se manifeste dans les fermes de visons au printemps à la suite de la nais-

sance de jeunes visons oblige l'éleveur à être sur le qui-vive plus qu'en tout autre temps de l'année et l'incite davantage à surveiller sa nouvelle production.

Surveillance et observation

En circulant dans les allées des femelles reproductrices, pour distribuer la nourriture ou accomplir tout autre genre de travail, l'éleveur doit prêter une oreille attentive afin de discerner les cris plaintifs des nouveau-nés ou leur gémissement naturel.

Il est nécessaire aussi de jeter un coup d'oeil sur la nichée afin de s'enquérir de l'état des nouveau-nés, en évitant toutefois de bouleverser la literie du nid. Si tout est normal, on fait un comptage rapide et on inscrit sur la carte d'identification de la femelle la date de naissance, le nombre et la condition de ses nouveau-nés.

Adoptions

Les visonneaux en santé sont grassouillants, reluisants et chauds au toucher. Ceux qui sont tièdes, d'apparence osseuse et dont la peau est plissée, doivent être surveillés davantage. S'ils ne font pas de progrès ou s'ils gémissent continuellement, c'est un signe que leur mère ne peut suffire à les nourrir. Il faut alors les faire adopter par d'autres femelles dont les portées sont moins nombreuses et plus jeunes d'une journée ou deux. En confiant ces orphelins à une femelle d'une variété de couleur différente, il sera facile de les identifier plus tard.

Température et ventilation

Si, durant le temps de la mise-bas, la température est froide et que le nid de la femelle manque de literie, il faut en ajouter dans un coin du nid et la femelle en disposera à sa façon pour abriter ses petits. Par contre, s'il fait chaud, la ventilation s'impose et si nécessaire enlever la cloison qui sépare les visonneaux de l'entrée du nid afin que l'air circule plus facilement. L'enlèvement des panneaux fixés sur les côtés des hangars pour les mois d'hiver favorisera aussi la libre circulation de l'air.

Tous ces soins sont de nature à apporter plus de confort aux visonneaux au point d'éviter nombre de mortalités. Il est reconnu, en effet, qu'un jeune de plus que le minimum de trois visonneaux requis par femelle fait toute la différence quant à la rentabilité des fermes de visons.

Trois critères de base déterminent l'achat d'un semoir à céréales

QUEBEC- Trois critères de base peuvent déterminer pour un agriculteur l'utilité de l'achat d'un semoir à céréales. Il s'agit de la superficie de l'exploitation à laquelle il servira, des données techniques du semoir lui-même et, enfin, de son coût d'exploitation.

Telle est la conclusion à laquelle vient d'en arriver monsieur Denys Vinet, agronome au service du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, à l'issue d'une étude assez complète qu'il vient de consacrer à cette question.

Soulignant que l'évolution dans la ferme et le manque de main-d'oeuvre qui caractérise le secteur agricole obligent l'agriculteur, aujourd'hui, à utiliser une machinerie de plus en plus moderne pour accélérer l'exécution de ses travaux, monsieur Vinet ajoute que la mécanisation ne s'improvise pas.

Chaque achat en ce sens, dit-il, doit être fondé sur des critères soigneusement étudiés, auxquels il faut ajouter plusieurs facteurs secondaires. Par exemple, les conditions climatiques qui prévalent dans une région, le recours à la location d'un tracteur, etc...

Il doit, par ailleurs, être effectué au moment voulu, c'est-à-dire, lorsque les besoins réels de l'exploitant le justifient.

Selon monsieur Vinet, en effet, tout investissement en machinerie supplémentaire sur une ferme - qui représente également une lourde immobilisation - peut s'avérer rentable ou non, selon l'utilisation que l'on en fait et sa relation avec la nature de la culture pratiquée par l'agriculteur.

C'est à l'appui de chiffres nombreux et précis que l'auteur traite son étude et en justifie les conclusions.

D'après lui, le prix moyen d'un semoir, qu'il estime en l'occurrence à \$1,200.00, ne détermine pas, seul, le coût de son utilisation. Il faut également tenir compte des charges variables et fixes grevant son acquisition: in-

térêts sur le capital, entretien et réparations, assurances, etc...

Il est également nécessaire de compter avec le coût d'emploi du tracteur, ainsi qu'avec celui de son opérateur, et, surtout, sur la superficie de l'exploitation sur laquelle il sera utilisé.

Ces facteurs, précise monsieur Vinet, majorent sensiblement le coût d'utilisation d'un semoir. Si bien, ajoute-t-il, qu'à la fin de son calcul, s'il est strict avec ses chiffres, l'agriculteur peut arriver à une conclusion qui dépasse notablement ses prévisions.

Ainsi, d'après ses propres estimations, monsieur Vinet considère que le coût de revient global d'un semoir, compte tenu toujours du facteur superficie, varie considérablement.

Selon lui, son utilisation pendant 150 heures sur une superficie de 450 acres revient à \$1.50 l'acre, tandis que son usage pendant 20 heures sur une superficie de 60 acres passe à \$3.06 l'acre.

Enfin, à l'extrême ou presque, elle revient à \$5.06 l'acre pour un emploi durant 10 heures sur une superficie de 30 acres.

En conclusion, l'auteur exprime l'avis que si certaines normes assez fixes peuvent être avancées pour justifier l'achat d'un semoir à céréales, c'est encore au jugement individuel de l'agriculteur de déterminer le moment de son acquisition.

Cependant, remarque-t-il, l'exploitant qui prévoit consacrer un minimum de 55 à 60 acres à l'utilisation d'un semoir peut songer à se prévaloir de ses avantages. Dans ce cas, toutefois, il devra attacher une importance particulière au choix du modèle, qui dépendra non seulement de son utilisation actuelle, mais encore de son affection future.

Session d'information sur les épreuves de la qualité du lait

QUÉBEC — Une importante réunion d'information sur les épreuves de la qualité du lait s'est tenue le 22 mai dernier, à l'Institut de Technologie agricole de St-Hyacinthe.

Plus de 200 personnes assistaient à cette session, dont des représentants d'usines laitières, de l'UCC, des fédérations des producteurs de lait industriel et des représentants des autres organismes intéressés à la qualité du lait.

Les sujets à l'étude portaient d'abord sur l'historique, puis sur la technique employée dans les épreuves de qualité du lait, ainsi que sur l'interprétation des données découlant de ces épreuves.

Les exposés inscrits au programme furent illustrés par une démonstration présentée par les professeurs Bernard Marcell, agronome, de l'Institut de Technologie agricole.

Ces épreuves sur la qualité du lait servent maintenant de base pour le paiement aux producteurs de lait industriel.

Au congrès de l'association des engrais chimiques du Québec

Représentation du ministère de l'Agriculture du Québec

QUÉBEC — Le sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Roméo Lalonde, assistera au 14^{ième} congrès annuel de l'association "Les Engrais chimiques du Québec Inc.", qui aura lieu au Manoir du Lac Delage, près de Québec, les 10 et 11 juin.

M. Lalonde y remplacera le ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, qui sera retenu à l'extérieur de Québec à cette époque. Il sera accompagné du Dr Benoit Lavigne, sous-ministre associé, et de M. Lucien Bissonnette, sous-ministre adjoint à la Production et à l'Aménagement.

D'autre part, au moins quatre des douze coordonnateurs agricoles régionaux du ministère, MM. Gaétan Lussier, Léonel Bombardier, Jean Desjardins et Marcel Chevette, dans le territoire desquels l'association poursuit un programme de recherches appliquées et de vulgarisation, assisteront également à ces assises.

Le thème

Ce congrès se déroulera sous le thème "la recherche appliquée en agriculture au Québec". Il débutera le 10 juin dans la soirée par une réunion conjointe des comités agronomiques de l'association et de plusieurs représentants du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Cette réunion succédera à la séance de clôture de l'assemblée mensuelle que l'association tiendra au même endroit.

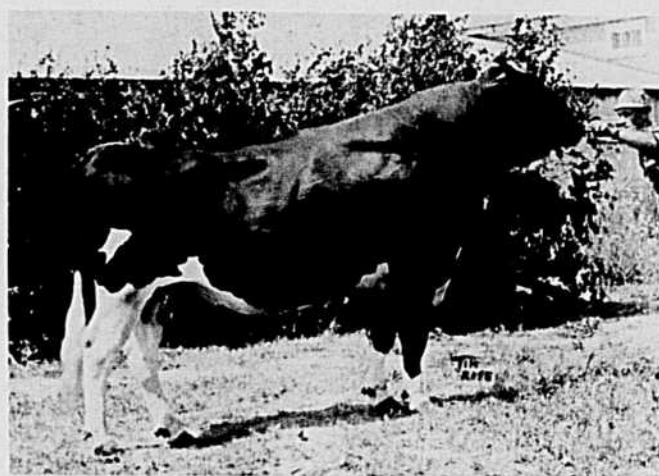
Le lendemain, jour du congrès lui-même, le programme comportera, le matin, la présentation du rapport des différents comités de l'association, et l'après-midi, la conférence principale. Cette conférence sera suivie d'une table ronde composée d'éminents spécialistes agricoles, qui, avec la participation de l'assistance, discuteront sur le thème central du congrès.

L'Association

L'Association Les Engrais chimiques du Québec Inc. est un organisme sans but lucratif, chargé de promouvoir l'amélioration des cultures par une utilisation rationnelle des engrais et des fertilisants.

Cette association groupe vingt-cinq membres réguliers, tous représentants des compagnies québécoises de fabrication et de distribution d'engrais chimiques, et de leurs principaux fournisseurs.

Au Centre d'insémination artificielle



H 91 "Huron" la Heights Citation

Excellent

(porteur du facteur rouge)

Race Holstein

Son père:

ROSAFE CITATION R Excellent et Extra

Classification:

2.268 filles: +30% Bonnes Plus et Mieux au-dessus de la moyenne de la race.

Comparaison des contemporaines:

826 filles effectives: Lait +4.9

Sa mère:

HURONIA HEIGHTS COUNTESS ELSIE Très Bonne

6 lactations:

Lait	Gras	%	M.C.R.
123489	5105	4.13	(153) (170)

"Huron" semble avoir hérité de toutes les qualités de son père et de sa mère. En effet, ses premières filles en sont une preuve évidente.

Au point de vue production:

— 15 filles contrôlées ont des M.C.R. de 109 pour le lait et 109 pour le gras.

— Comparaison des contemporaines:
4 filles effectives: Lait +5.0 (préliminaire)

Au point de vue conformation:

— 15 filles classifiées: +11% Bonnes Plus et Mieux au-dessus de la moyenne de la race.

— Les filles de "Huron" se distinguent principalement par la qualité de leur pis et ses attaches.

Les éleveurs du Québec qui sont désireux d'améliorer leur troupeau, autant pour la production que pour la conformation, peuvent utiliser ce magnifique taureau par l'entremise du Centre d'insémination artificielle de Saint-Hyacinthe.

Fin de l'année scolaire aux deux instituts de technologie agricole

QUÉBEC — L'année scolaire pour les étudiants en technologie agricole vient de se terminer aux deux instituts de technologie agricole de la province.

La majorité des étudiants de la promotion sont déjà embauchés soit dans l'industrie, soit dans les services ministériels.

D'autre part, on signale que tous les étudiants stagiaires ont obtenu, chez ces mêmes employeurs, un travail d'été qui répondra en quelque sorte à la formation qu'ils reçoivent actuellement dans ces deux institutions.

A l'Institut de Technologie agricole de La Pocatière, la collation des diplômes aux 41 finissants a eu lieu samedi, le 31 mai.

La cérémonie était présidée par le Dr Bertrand Forest, directeur du service de la Recherche et de l'Enseignement.

A l'Institut de Technologie agricole de St-Hyacinthe, cette cérémonie aura lieu au cours du mois de septembre prochain.

Avec la fin des cours, le travail dans les deux instituts ne s'arrête pas pour autant. De nombreuses activités y sont prévues au cours de la saison estivale.

Dans le Nord-Ouest québécois

700 bêtes pourraient être offertes le 1er octobre lors de la vente à l'enchère des animaux de boucherie

On prévoit l'offre de quelques 700 bêtes lors de la prochaine vente à l'enchère des animaux de boucherie du Nord-Ouest québécois qui aura lieu le premier octobre prochain, à Dupuy, dans le comté de l'Abitibi-Ouest.

Les veaux constitueront 75% des ventes anticipées, les bouvillons de 18 mois 15%; enfin, des taures de 18 mois ainsi que des vaches complèteront cette vente.

C'est ce qui découle de la réunion annuelle de l'Association des éleveurs de bovins de boucherie du Nord-Ouest québécois, qui s'est déroulée samedi le 24 mai, à Macamic, Abitibi-Ouest.

M. Jean-Marie Wauthy, agronome, de la ferme expérimentale de Kapuskasing, Ontario, ainsi que MM. Gérard Gagnon, agronome, spécialiste régional en zootechnie et Marc Parent, agronome de l'Abitibi-Ouest, étaient les conférenciers invités de l'Association.

Des spécialistes du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation étaient également présents à cette

réunion. Il s'agit de M. Nazaire St-Pierre, agronome, directeur du service de l'insémination artificielle et de l'amélioration des troupeaux, ainsi que M. Conrad Bernier, agronome, responsable des animaux de ferme.

Au cours de ces assises, un nouveau bureau de direction a été nommé. Il est composé de MM. Gérard Paradis, de Ste-Germaine, Abitibi-Ouest, réélu président; Alzire Gagnon, de St-Vital, Abitibi-Ouest, vice président et Paul Dessureault, de Dupuy, Abitibi-Ouest, secrétaire.

Les nouveaux directeurs sont MM. Firmin Doré, de La Reine, Abitibi-Ouest; Jean-Louis Lefebvre, de Fugèreville, Témiscamingue et Charles Dumais de Ste-Gertrude, Abitibi-Est.

Pour la perte de bovins ou moutons:

Meilleure efficacité dans l'aide financière accordée aux éleveurs

Depuis la fin du mois de février dernier, les agriculteurs qui subissent des pertes de bovins ou de moutons, doivent solliciter l'assistance du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, par l'intermédiaire du coordonnateur de la région qu'ils occupent.

La décentralisation de l'administration de la mesure d'assistance qui autorise l'aide du gouvernement aura pour effet d'activer les démarches relatives à la demande ainsi que les procédures qui en découlent.

Ainsi avisés, les coordonnateurs transmettront au médecin vétérinaire régional les demandes reçues, afin que ce dernier puisse compléter le plus rapidement possible le dossier du requérant. Ce dossier sera ensuite acheminé vers Québec.

En vigueur depuis deux ans, cette mesure d'assistance a pour but de venir en aide aux éleveurs qui se trouvent dans une situation précaire à la suite de la perte de bovins ou de moutons. Seules les pertes causées par une maladie grave à évolution aiguë, par suite d'intoxication ou par certains accidents sur la ferme, sont considérées.

Le producteur de crème est beaucoup plus petit que le producteur de lait

On sait déjà que le Québec et l'Ontario produisent la plus grande partie du lait de transformation au Canada, que les autres provinces comptent surtout des producteurs de crème, mais qu'en est-il plus précisément de la situation des producteurs de lait et de crème et de leur volume de production? Au moyen des quelques tableaux suivants, nous essaierons de donner un peu de lumière.

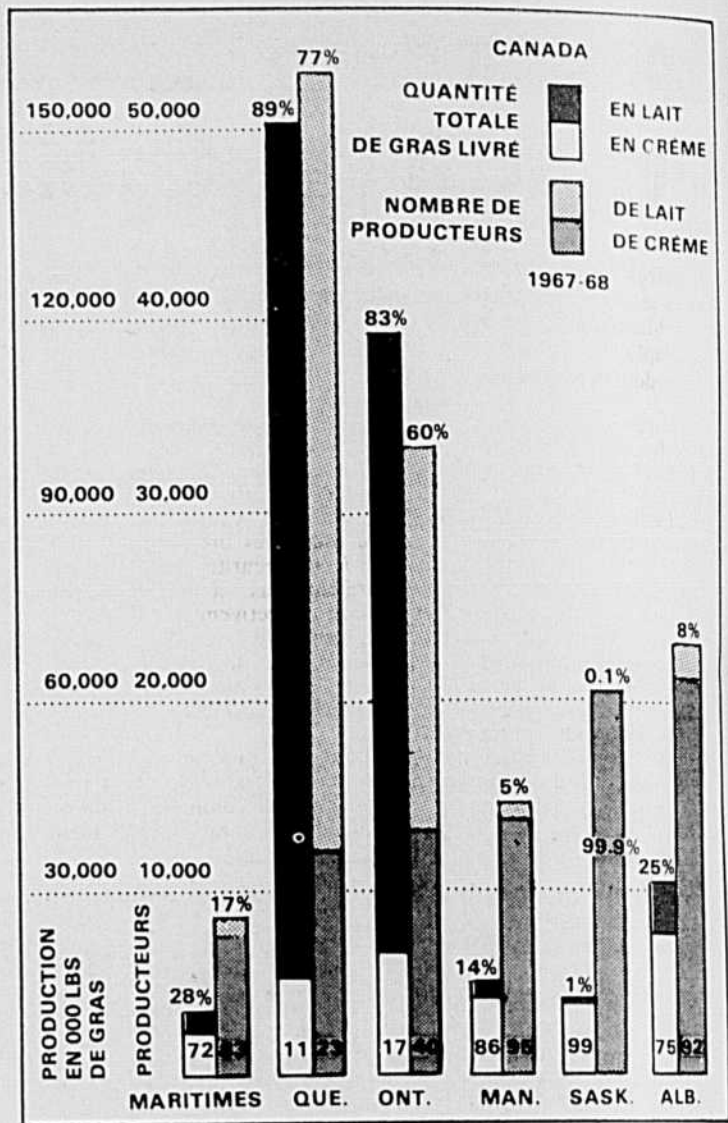
Les producteurs de crème

Au Québec, le pourcentage des producteurs de crème par rapport à l'ensemble de producteurs

Les producteurs de lait

Regardons maintenant de plus près la situation des producteurs qui livrent leur production sous forme de lait et quelques chiffres se rapportant à cette production. Etablissons tout d'abord qu'en 1967-1968 toujours, les producteurs de lait sont d'environ 40,000 au Québec sur un total de 65,000 au Canada. Avec l'Ontario (20,000), nous sommes pour 93% des producteurs de lait au Canada et produisons plus de 94% des livraisons de lait industriel. Comme nous l'indique le tableau II, le Québec produit 54% et l'Ontario 40% de la production totale. Ces deux mêmes provinces, dans l'ordre, produisent 41.3% et 34.7% au total 76% de tout lait et crème industriels au Canada avec 57% des producteurs. Ce tableau II reflète de plus que la production moyenne du producteur de lait comme celle du producteur de crème est plus élevée en Ontario qu'au Québec. Elle est de 4,851 livres de gras (138,571 livres de lait) par producteur dans la province voisine et de

50,000 et 200,000 livres de lait (7,000 livres de gras) et sont responsables de 68% de la production. A l'échelle canadienne, les producteurs de 200,000 livres de lait et plus (6% des producteurs) produisent plus du quart de la production totale, soit environ 85 millions de livres de gras. Les producteurs ontariens de cette catégorie en fournissent 50 millions et ceux du Québec quelques 30 millions. Ce qui représente 42% du lait ontarien et 22% du lait québécois produit respectivement par 15% et 7% du nombre de leurs producteurs. Les producteurs de crème ayant une production supérieure à 7,000 livres de gras (200,000 livres de lait) constituent une quantité négligeable... Mais, d'autre part, 40% des producteurs de crème au Québec et 55% au Canada livrent moins de 840 livres de gras par année. (1) Les chiffres et pourcentages utilisés dans cet article sont arrondis; ils sont établis d'après les compilations de la C.C.L. et se rapportent à l'année laitière se terminant le 1er avril 1968. La Commission depuis ce temps ne tient compte que des détenteurs de contingents de subsides. Il nous est donc impossible d'indiquer les changements survenus depuis ce temps, tant du point de vue du nombre de producteurs, que des quantités produites. Rappelons toutefois que durant cette période, quelques 20,000



producteurs ont cessé de produire du lait au Canada et que la majorité des 35,000 producteurs, qui se sont vus retirer leur quota de subside, avaient une production inférieure à 12,000 livres de lait par année. Communiqué F.P.L.I.Q.

TABLEAU NO II

Importance des producteurs de crème et de lait au Québec et en Ontario et de leurs livraisons, par rapport à l'ensemble des producteurs et des livraisons au Canada.

CANADA 100% 1967-1968

	CRÈME	LAIT	TOTAL
QUÉBEC			
Producteurs	13.5%	62.3%	35.2%
Livraisons	17%	54%	41.3%
ONTARIO			
Producteurs	14.5%	30.8%	21.5%
Livraisons	21.4%	40%	34.7%

bits de lait industriel est le plus bas des provinces ou groupe de provinces au Canada, comme nous pouvons le constater au tableau numéro 1. De même, on peut voir que le Québec est au cinquième rang quant au nombre de producteurs de crème avec 13.5% du nombre total au Canada en 1967-1968.

Ces 10,000 (1) producteurs ont produit 16 1/2 millions de livres de gras des 95 1/2 millions de livres produits par tous les producteurs canadiens, soit plus de 17%, ce qui donne une moyenne de production d'environ 1,375 livres de gras. Cette moyenne nous place au deuxième rang au Canada, l'Ontario venant en tête avec 1,576 livres et la Saskatchewan en dernier avec 647 livres. La moyenne canadienne s'établit à 1,074 livres.

3,267 livres de gras (93,340 livres de lait) dans la nôtre. Mais, comment se répartissent les producteurs quant à leur volume de production? Nous savons que 33% de l'ensemble des producteurs de lait et crème du Québec produisent moins que 50,000 livres de lait (1,750 livres de gras) par an et ne livrent que 9% de leur production totale (lait et crème). Le tableau nous indique que 68% des producteurs de crème se trouvent dans cette catégorie et 38% des producteurs de lait. On sait toutefois que depuis ce temps, quelques 4,600 producteurs ont abandonné la production dont la majorité, il y a tout lieu de croire, avait une production de moins de 50,000 livres.

D'autre part, 58% des producteurs ont une production entre

Les députés voyagent

Trente députés fédéraux, membres du Comité permanent de l'Agriculture, viennent d'entreprendre un voyage d'étude et d'information dans notre province. Ce voyage qui leur permettra de s'informer sur les divers problèmes des agriculteurs du pays, les conduira également dans les Provinces de l'Atlantique et l'Ontario. Plusieurs mémoires leurs seront présentés notamment le 7 juin, au Lac St-Jean, par la Chaîne Coopérative du Saguenay (St-Bruno), le 8 juin, au Château Frontenac, par l'UCC et, le 10 juin, à la Coopérative Fédérée de Québec, par l'Association des Jardiniers Maraîchers, par l'Association des manufacturiers de moulées (Section de l'Est) et par l'Association des couvoiriers. Par ailleurs, les députés seront le 6 juin en Gaspésie, le 7 juin au Lac St-Jean et à Chicoutimi, le 8 juin à l'Île d'Orléans, le 9 juin à Notre-Dame-du-Bon-Conseil et à

Coopérative de Granby ainsi qu'au Centre d'Insémination artificielle de St-Hyacinthe et à St-Clothilde.

VENDEURS DE L'ANNÉE

Au cours de l'année financière de la Fédération des Caisses d'Etablissement du Québec, laquelle a pris fin le 30 avril 1969, les ventes de certificats d'épargne, de certificats de placements et de capital social ont atteint la somme de \$2,777,550.00

Parmi les représentants des 10 caisses d'établissement dans la Province, la Fédération a tenu à souligner la magnifique performance des cinq premiers ayant obtenu le plus haut total de ventes combinées.

Caisse de la Chaudière	M. Paul-Henri Thibodeau	588,415.00
Caisse Saguenay-Lac St-Jean	M. Henri-Paul Gilbert	466,400.00
Caisse de Vaudreuil	Mme Edouard Carrière	369,800.00
Caisse de la Rive-Sud	M. Lucien Ferdaï	290,270.00
Caisse de St-Hyacinthe	M. Raymond Beauregard	266,580.00

FÉDÉRATION DES CAISSES D'ÉTABLISSEMENT DU QUÉBEC

Rencontre avec l'Hon. Gosselin

Deux représentants des Chantiers coopératifs de Charlevoix, Dubuc et du Saguenay, ainsi que M. André-Côme Lemay du service forestier de l'UCC ont rencontré hier le ministre des Terres et Forêts, M. Claude-G. Gosselin pour discuter des droits de coupe de ces chantiers.

Les responsables des chantiers craignent en effet que ces droits n'aient été réduits puisque aucune réponse n'a

été donnée à la demande effectuée l'an dernier. Dans deux télégrammes expédiés le 8 puis le 27 mai, le Comité des Associations coopératives forestières (UCC) réuni à Montréal réclamait successivement des explications et une rencontre avec le ministre. Celui-ci a enfin répondu le 29 qu'il consentait à recevoir les représentants des 1,000 coopérateurs qui attendent l'émission de ces permis pour commencer le travail.

TOK E-25

DÉTRUIT RAPIDEMENT LES MAUVAISES HERBES!

TOK E-25®—L'herbicide à appliquer après l'apparition des jeunes pousses, qui a fait ses preuves sur:

NAVETS CÉLERI
OIGNONS CAROTTES

et à titre d'essai sur:

CHOUX
CHOUX-FLEURS

Utilisez TOK E-25 pour de meilleures récoltes, grâce à une destruction efficace des mauvaises herbes.

Une découverte scientifique de
ROHM & HAAS
COMPANY OF CANADA LIMITED
WEST HILL, ONTARIO

Explosion à l'usine SOGEFOR: deux morts et neuf blessés

Deux morts et neuf blessés, dont deux étaient encore dans un état désespéré et cinq autres étaient traités à la section des soins intensifs d'un hôpital de Montréal pour des brûlures au troisième degré, selon ce qu'on rapportait aux dernières nouvelles, lundi. Voilà le triste bilan d'une spectaculaire explosion survenue le 23 mai, à l'usine SOGEFOR, important complexe de fabrication de panneaux agglomérés, situé à Lac-des-Iles, comté de Labelle, à une douzaine de milles de Mont-Laurier.

Les deux victimes sont MM. Jacques Bazinet, 49 ans et Jacques Lallier, 20 ans, tous deux de Mont-Laurier, brûlés à près de 95%. Les deux autres personnes qui reposent entre la vie et la mort sont MM. Richard Gougeon et M. Dagenais, âgés de 19 ans. Il y a deux mois, M. Jacques Ouimet avait perdu la vie dans des circonstances aussi dramatiques. Enfin, il y a un an et demi, un autre employé était mort ébouillanté ce qui fait un total de quatre morts avec les deux derniers accidents, sans compter les blessés graves qui resteront pour la plupart handicapés le restant de leurs jours.

Les portes de l'usine ont été immédiatement fermées afin qu'une enquête approfondie puisse déterminer la nature exacte de l'accident. La Société Générale Forestière (SOGEFOR), une création de la Société Générale de Financement, emploie 90 hommes dont le travail se répartit sur trois chiffres. Près de 50% de la matière première, en l'occurrence du tremble, est fournie par des producteurs attachés au plan conjoint administré par le Syndicat des Producteurs de bois de Labelle pendant que les employés à l'usine même sont affiliés à la F.T.F.Q. - U.C.C.

Origine inconnue

L'équipe de spécialistes dépêchés sur les lieux pour déterminer l'origine de l'explosion se perd encore en conjectures sur les circonstances qui ont pu provoquer l'éclatement du séchoir. Outre les chimistes, ingénieurs et autres experts chargés d'enquêter, un représentant des employés, M. Michel Lévesque de la Fédération des Laurentides, fait également partie du comité.

L'usine aurait fermé ses portes de toute façon au début de juin pour donner suite à un projet d'agrandissement qui doublera la capacité de production des panneaux "Dupan". Mais par suite du tragique accident, les opérations ont été interrompues plus tôt que prévu car il faudra déterminer de façon certaine les causes de l'explosion avant de procéder à l'agrandissement et de reprendre les opérations.

Conférences

MM. Albert Allain et Henri-Paul Proulx ont présenté récemment les positions de l'UCC à deux des partis politiques de la province. Devant les libéraux, réunis en Colloque à Montmorency, le Secrétaire général de l'UCC a déterminé les grands domaines dans lesquels devrait s'exercer en priorité l'action de tous les responsables de l'agriculture québécoise : planification et aménagement du secteur agricole, mise en marché des produits agricoles, efficacité des institutions agricoles et formation des cultivateurs. M. Albert Allain qui parlait devant les membres du parti québécois réunis à St-Hyacinthe pour un colloque sur l'agriculture a tracé le tableau de la situation actuelle en montrant comment l'agriculture, avec un revenu brut de \$710,000,000 occupe une place importante dans notre économie.

Deux mois auparavant, des enquêteurs avaient cru déceler la cause d'une autre explosion, mais le coûteux accident du 23 mai est venu hélas prouver que toutes les mesures essentielles à la sécurité des employés n'étaient pas et ne pouvaient encore effectivement être prises, faute de connaissances suffisantes sur le contrôle sécuritaire de l'appareillage complexe de cette usine.

Pour des raisons que nous ignorons, la nouvelle de l'accident n'a pas connu la diffusion à laquelle on aurait normalement

pu s'attendre, étant donné son importance, si ce n'est que quelques brèves allusions par certains médias d'information, postes radiophoniques régionaux pour la plupart. Il est possible qu'en raison de l'enquête spéciale décrétée par le Ministère provincial du Travail et de la Main-d'Oeuvre, des instructions aient été données pour ne pas ébruiter l'affaire tant et aussi longtemps qu'on ne sera pas fixé sur les circonstances qui ont entouré cette mystérieuse explosion. Telle est du moins l'hypothèse émise par une source d'information digne de foi.

Union Catholique des Cultivateurs

Réouverture du Congrès Général annuel de 1968

Avis est par les présentes donné que le Congrès Général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs qui avait été ajourné le 31 octobre 1968, poursuivra ses travaux le mardi 10 juin 1969 à l'Hôtel-Motel des Laurentides, 350 Boulevard Ste-Anne, à Beauport, Québec.

La première séance de travail débutera à 9.30 a.m. le 10 juin 1969.

Les délégués seront en particulier appelés à se prononcer sur un projet d'augmentation de la contribution des membres à l'UCC et sur les éléments de base d'un projet de législation à soumettre au gouvernement du Québec sur le syndicalisme agricole.

*Le Secrétaire Général
Henri-Paul PROULX*



**"Lorsque j'ai vu
des vers, j'ai compris
qu'il était trop tard."**

Savez-vous pourquoi Turner Roorda administre Hygromix à son troupeau tous les jours?



Turner Roorda de Phelpsston, Ontario, fait l'élevage de plus de 1.400 porcs par année. Lorsqu'il découvrit que son troupeau était infesté de vers, il se rendit compte que le vers adulte avait déposé ses oeufs avant d'être éliminé par le porc. Par conséquent, les dommages se poursuivraient à moins qu'à tous les jours il n'administre un vermifuge à son troupeau.

"Un vermifuge ordinaire n'aurait pas suffi à détruire les vers. Nous avons donc servi de l'Hygromix aux porcs et nous avons obtenu des résultats inespérés."

Hygromix accomplit ce qu'aucune autre purgation vermifuge ne peut faire. Il détruit à la fois les gros vers ronds adultes et les vers nodulaires si difficiles à exterminer. En même temps, il stérilise les vers adultes en train de se développer de sorte qu'il ne reste aucun oeuf viable pour réinfester les porcs. Turner déclare: "Hygromix s'ajoute directement à la ration quotidienne. Depuis que nous avons commencé à l'employer, les porcs ont une meilleure apparence, ils ont le poil luisant, sont en bien meilleure santé et sont aussi plus calmes."

Il en coûte moins de 23 cents le porc pour suivre le programme de traitement régulier. Parce que Hygromix est économique et ne nuit pas à l'alimentation, on en fait aussi un grand usage chez les poules pondeuses afin de leur assurer une protection continue.

HYGROMIX—un produit de qualité de la Compagnie Elanco

Division des produits Elanco La Compagnie Eli Lilly (Canada) Ltée, Scarborough, Ontario

Pages du Foyer



Marshall McLuhan disait que le Québec, rare phénomène, était entré d'un seul bond dans le 20^e siècle. Certes, le désir d'être à jour est chez le Québécois une nette évidence, et à cause de cela, peut-être ressent-il de façon plus aiguë qu'un autre les lenteurs, les conflits, les complications et les retards qui, au rythme accéléré d'aujourd'hui, deviennent très vite des reculs.

Car s'il a voulu se donner en peu de temps un visage renouvelé, le Québec semble cependant enregistrer des mécontentements, une confusion apparemment croissante, un retard scolaire, économique et judiciaire, alors que la plupart des voisins pressent le pas.



La mentalité urbaine et le québécois

par Placide Gaboury,
collaboration spéciale au Devoir

On a proposé à cet imbroglio diverses explications. Je voudrais ici en examiner une autre : le ruralisme latent du Québécois devenu citadin. Cela peut paraître aussi simpliste qu'in vraisemblable, mais il se peut qu'un examen de la mentalité urbaine du Québécois donne poids à une telle hypothèse.

Je considérerai tout d'abord les traits des mentalités urbaine et rurale, pour ensuite y situer le Québécois urbain. Enfin, je plongerai dans le passé pour y chercher les sources religieuses et intellectuelles des retards possibles.

I — Traits de la mentalité urbaine

Depuis Louis Wirth, les sociologues hésitent à démar-

quer les limites entre monde rural et urbain, tellement les deux — du moins dans le contexte américain — se compénètrent comme un fondu-enchaîné. Mais si le visage technologique des campagnes ressemble de plus en plus à celui des villes, la différence demeure quant à la mentalité.

En effet, dit Nels Anderson, "on peut être très urbain de mentalité et de conduite, et vivre dans un village, et par ailleurs, vivre en pleine ville sans la mentalité de l'urbain". Car la cité n'est pas seulement une agglomération quantitative, mais elle engendre un esprit qui lui est propre. Voici comment les sociologues détaillent diversement les caractères de la vie urbaine :

La vie urbaine est continuellement mobile, exigeant une haute

capacité d'adaptation, de discrimination, de conscience de soi.

Elle est neutre, impersonnelle, compétitive, anonyme, favorisant et même présupposant la tolérance. Cette "insensibilité" lui vient de son habitude à voir une grande diversité de choses, et de l'hébétéude qui en résulte.

Elle offre un très grand choix de possibilités, d'activités, de création. En effet, chacun y est laissé à soi-même et jugé sur ses propres ressources : on est un individu responsable devant la loi, et ce n'est plus la famille qui protège ou valorise.

Tout y est à la mesure de l'homme, fait par lui. Tout est soumis à l'horloge et non aux cycles de la nature. Tout tend à être rationnel, efficace, rapide, coordonné.

Il y a en ville plus de liberté, mais aussi plus de contrôles, d'obligations.

Les groupements ne se forment plus au niveau de la famille (groupe primaire : interpersonnel et affectif), mais au sein des groupes secondaires, qui sont plus utilitaires et impersonnels.

L'impersonnalité des relations permet à chacun une très grande variété de rencontres personnelles librement choisies.

Il y a accroissement de loisirs et de vacances, comme sous-produits de la haute organisation.

En somme, "le type de l'homme métropolitain, dit George Simmel, réagit avec sa tête plutôt qu'avec son cœur". (Op. Cit., p. 636). Le temps et l'espace ne sont plus sacrés; les relations personnelles sont très distinctes des relations publiques; c'est un monde infiniment mor-

celé, mais discipliné, organisé, compétitif, un monde où l'avenir n'est jamais assuré.

II — La mentalité rurale

L'homme rural est plus serein, conservateur, isolé. Il vit selon un rythme plus lent, réglé par la nature, les saisons, les événements de famille, les fêtes religieuses. Le temps et l'espace y sont plus sacrés (v.g. dans *Trente Arpents*). Selon Carl Zimmerman et Robert Redfield, "la société rurale offre les traits suivants :

Les communautés sont petites, les liens plus intimes, les groupes plus éparés.

Les occupations sont centrées sur le monde agricole.

Le comportement est spontané, non-critique, "à la bonne franquette", traditionnel.

(Suite à la page 14)

PEINTURE SUR VERRE



Matériel nécessaire :

gouaches de toutes les couleurs • vernis gras colorés • morceaux de verre • bouteilles vides, flacons • pinceaux fins et plats, durs de préférence • essence de thérébentine, éther, acétone.

LE TABLEAU

Faites choisir à l'enfant un dessin de son choix que vous fixerez au verre par du scotch, l'endroit du dessin contre la vitre. Là, deux manières de procéder. Ou bien l'enfant, par transparence, procède comme pour un coloriage habituel en utilisant toutefois les vernis gras ou bien il commence par tracer les contours du modèle avec une encre spéciale et ensuite procède comme précédemment. Décollez le modèle et récupérez-le. Si votre enfant veut donner l'illusion d'un encadrement, découpez-lui une feuille de papier journal, par exemple, de 1" de moins en longueur comme en largeur que la vitre et maintenez-la sur l'endroit du tableau réalisé et sec par quelques pointes de colle. Il pourra ainsi peindre de sa nuance préférée le tour non recouvert.

Si une erreur est faite, effacez avec un chiffon propre et de l'acétone. Les pointes de colle s'en vont très bien à l'éther. Le tableau bien sec résiste au lavage!

LES BOUTEILLES

Une fois décorées, elles peuvent servir de pied de lampe ou de vase. Là encore, deux manières de procéder. Pour un 6-7 ans, glissez-lui un modèle à l'intérieur de la bouteille (ce n'est pas toujours très commode!), et laissez-le faire comme pour le tableau.

Pour un 4-5 ans, et, pour ceux qui ne peuvent se procurer de vernis gras, il est encore possible de laisser libre cours à l'imagination et d'utiliser des gouaches posées en touches épaisses avec des pinceaux durs. Attention, il faut attendre un certain temps de séchage avant de superposer des couleurs et, le résultat final reste fragile. Mais les mamans préfèrent souvent la spontanéité maladroite de leur enfant à la fidélité d'une reproduction.

C'est ainsi qu'ont été peintes ces deux bouteilles par un petit bonhomme de 4 ans 1/2, seul face à face avec une bouteille de whisky et des gouaches. Les malheurs, s'il devait y en avoir, se réparent à l'essence de thérébentine.

Histoire de femmes



Dans le 5^e rang ou dans la rue Sainte-Catherine...

L'homme est façonné par son milieu. Le cultivateur du 5^e rang ne réagit pas comme le locataire de la rue Sainte-Catherine. Pendant longtemps on a vanté les mérites de la campagne contre la ville. La campagne c'était le ciel, la ville, l'enfer. Les illustrations du grand catéchisme en images de notre enfance représentaient les cheminées d'usine et les ouvriers du dimanche qui s'y engouffraient comme de véritables journées de diable. Pendant ce temps, les citadins levaient facilement le nez sur les cousins de la campagne, leur démarche lourde et leurs habits démodés.

Il semble qu'on soit devenu plus adulte et qu'on ne se complaise plus dans ces préjugés démodés. Mais la ville reste la ville et la campagne la campagne. Les campagnards, pour n'avoir point tous la truculence sans façon du Père Gédéon ont quand même habituellement les fesses moins serrées que les citadins. On est plus discret, plus communicatif, plus spontanément serviable dans nos villages. Par contre, on y est aussi plus bavard, plus éparpillé, on fourre facilement son nez dans les affaires des autres. La sociologie étudie le comportement des groupes humains et se penche sur ces phénomènes. On lira ci-contre, un article du Père Placide Gaboury, traçant le parallèle

entre la mentalité urbaine et la mentalité rurale.

Pour être plus spontanément ouverte à autrui, par l'entraide entre voisins, les corvées, etc., la société rurale n'absorbe cependant pas facilement ceux qui sont étrangers, émigrés, tous ceux qui sont un peu différents. Dans un gros village de campagne, un certain docteur originaire de 200 milles plus bas, venait de poser sa candidature comme marguillier. Il pratiquait dans le village, depuis 32 ans. Il se trouva pourtant des paroissiens pour grommeler que "ce n'était même pas un homme de la place!"... Un émigré français fort cordial et d'une belle simplicité s'était établi avec sa famille dans notre patelin, comme boucher. Il n'y demeura pas longtemps, car les clients le boudaient et les voisins étaient peu engageants. Cela n'a pas empêché cet homme de devenir l'un des as de la boucherie fine, au cœur de Montréal. Nous perdons parfois par peur de la nouveauté, par une certaine forme d'intolérance, l'apport précieux de types humains différents mais intéressants.

La tolérance est pourtant une si grande vertu. Vertu qu'on pourrait ajouter à nos qualités reconnues de patience, d'équilibre et de bon sens.

Rosaline Désilets-Ledoux

En déjeunant avec Janette

Le 21 mai dernier, la presse féminine de Montréal déjeunait en compagnie de Janette Bertrand, pour célébrer la parution du 120^e mille exemplaires de l'exubérant livre de cuisines: "Les Recettes de Janette et le grain de sel de Jean." Tirage exceptionnel dans l'édition québécoise, uniquement dépassé par "Les Insolences du Frère Untel", jusqu'à maintenant... Car on peut augurer que les ventes vont continuer de grimper. Les recettes de Janette sont aimables, simples à préparer, originales et délicieuses. Voici donc notre menu de grande fête que je vous invite à partager.

Menu

(composé, bien entendu, de recettes de Janette)

Les paupiettes de sole aux asperges (page 54)

Le jambon dans le foin "A la manière de Fernand Seguin" (page 67)

Les pommes de terre rissolées de Dominique (page 114)

Les carottes pour la visite (page 110)

La salade mimosa (page 109)

La tarte aux fraises (page 135)

Café

Liqueurs

Champagne Extra Dry Mumm

Paupiettes de sole aux asperges

Prenez des filets de sole, salez-les, poivrez-les et découpez-les en morceaux de 4 pouces de longueur. Garnissez chaque morceau d'une asperge, roulez et attachez avec un cure-dent si nécessaire. Faites



cuire dans un plat très bien beurré allant au four, à peu près 15 minutes à 350°. Servez avec une soupe aux asperges en conserve éclaircie d'un peu de crème ou d'une soupe aux champignons en conserve éclaircie d'un peu de crème.

JEAN - Recette de paresseuse!

JANETTE - Vous pouvez fourrer de crevettes vos filets de

sole et garnir d'une soupe aux crevettes éclaircie d'un peu de crème. Recette de paresseuse ou non, c'est très bon!

Le jambon dans le foin

"A la manière de Fernand Seguin"
1 jambon demi cuit ou précuit
De l'eau
Du foin

Dans une cocotte, avec couvercle, faites un nid de foin. Placez-y le jambon, recouvrez de foin. Ajoutez de l'eau pour couvrir. Fermez le couvercle. Faites mijoter à feu très bas sans faire bouillir en calculant 35 minutes par livre ou 15 minutes par livre si le jambon est précuit.

Laissez tiédir dans l'eau de cuisson. Servez sur un nid de foin frais.

JEAN - Une bonne odeur d'étable se répandra dans toute la maison!

JANETTE - Ce jambon est rose, ne goûte pas le foin, il ressemble à s'y méprendre au célèbre jambon d'York.

Je me retiens de vous livrer tous les secrets du Menu de notre déjeuner... Si vous désirez en savoir plus long, vous savez ce qui vous reste à faire...

Bon appétit!



Quel dépaysement magnifique pour une jeune citadine !

(Photo de l'ONF)

Une belle ferme charmant lieu de vacances!

La Fédération d'Agriculture d'Ontario a mis sur pied un système original de vacances pour citadins qui permet aux fermiers ontariens d'accueillir chez-eux des vacanciers.

de terre, troupeau, au coeur d'une vallée touristique, nombreuses rivières poissonneuses. Golf, danse, théâtre à proximité, etc. Cuisine familiale.

La Fédération d'Agriculture d'Ontario, 5th floor, 387 rue Bloor est, Toronto 5, met à la disposition de ceux qui le désireraient ces feuillets publicitaires. Ce service devrait prendre une expansion considérable. La même chose ne serait-elle pas possible au Québec? Certaines régions et beaucoup de cultivateurs qui disposent de grandes maisons, au coeur de centres touristiques reconnus, ne pourraient-ils pas offrir les mêmes services. Cela permettrait une meilleure connaissance entre urbains et ruraux et constitueraient pour beaucoup de cultivateurs un revenu d'appoint fort intéressant.

La Fédération d'Agriculture d'Ontario, 5th floor, 387 rue Bloor est, Toronto 5, met à la disposition de ceux qui le désireraient ces feuillets publicitaires. Ce service devrait prendre une expansion considérable. La même chose ne serait-elle pas possible au Québec? Certaines régions et beaucoup de cultivateurs qui disposent de grandes maisons, au coeur de centres touristiques reconnus, ne pourraient-ils pas offrir les mêmes services. Cela permettrait une meilleure connaissance entre urbains et ruraux et constitueraient pour beaucoup de cultivateurs un revenu d'appoint fort intéressant.

Les petites reines de juin

Les fraises se consomment à toute heure du jour. Au petit déjeuner : avec de la crème, des céréales, des rôties bien chaudes et beurrées; au repas du midi ou du soir : dans les salades de fruits, avec du fromage cottage ou du fromage à la crème; enfin comme dessert; simplement arrosées de crème, dans des cossetardes ou comme garniture de poudings.

Avec les jours chauds, nous vient l'idée de marier le goût des fraises à la crème glacée et aux autres produits laitiers. D'ailleurs, les enfants, et ce n'est pas un secret, raffolent de crème glacée garnie de fraises fraîches, et Dieu sait que les adultes sont loin de dédaigner un tel dessert. Pour varier un peu, vous pouvez aussi préparer sorbet, parfaits et mousses, ce sont toujours des desserts exquis et rafraichissants.

Quelles soient rondes ou écrasées, servies nature ou en desserts élaborés, les fraises grosses et juteuses sont toujours bien accueillies et tout à fait délicieuses. Dès maintenant, offrez ces rubis de juin alors qu'ils sont en saison car hélas, le temps de ces petits fruits n'est que trop court... Afin de vous inviter à en bénéficier le plus possible, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent des façons agréables d'apprêter les fraises : "Sablé aux fraises", et "Fromage en cachette".

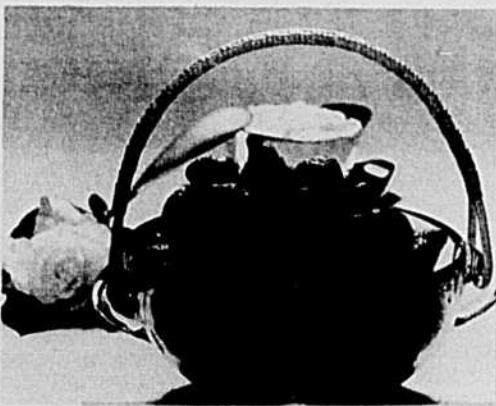
SABLÉ AUX FRAISES

Sablé -
1/2 tasse de beurre
1/3 tasse de cassonade pressée
1 tasse de farine tout usage tamisée

Garniture -

1 pinte (4 tasses) de fraises équeutées
4 c. à thé d'amidon de maïs
1/2 tasse de sucre
Pincée de sel
1/4 tasse d'eau
2 c. à thé de jus de citron
Quelques gouttes de colorant rouge
1 demi-litre de crème à fouetter,
fouettée et sucrée

Défaire beurre et sucre; incorporer farine. Presser dans un mou-



MENTATION - Au premier plan de l'actualité-dessert, les fraises éclatantes de fraîcheur et de beauté font les manchettes. Leur chair ferme tout en étant soyeuse et parfumée cache fièrement une saveur... un arôme incomparable.

le carré de 8 pouces. Dorer à 350°F environ 15 minutes. Refroidir. Entre temps, écraser 1 tasse de fraises, amener à ébullition et passer au tamis. Mélanger amidon, sucre et sel, ajouter graduellement eau et jus tamisé. Amener à ébullition, cuire en brassant jusqu'à ce que la glace soit épaisse et limpide. Tiédir, ajouter jus de citron et colorant. Disposer le reste des fraises entières sur le sablé et napper de glace. Réfrigérer. Tailler en carrés et garnir de crème fouettée. 6 à 8 portions.

Variation -

Préparer la garniture ci-dessus, disposer les fraises entières dans

12 tartelettes cuites de 4 pouces de diamètre, napper de glace et garnir de crème fouettée.

FROMAGE EN CACHETTE

8 onces de fromage à la crème ramolli
3 c. à table de sucre
1/4 tasse de crème
1 c. à thé de zeste de citron râpé
2 c. à thé de jus de citron
1 croûte de tarte de 9 pouces

Défaire fromage et sucre; incorporer crème, zeste et jus. Étaler dans la croûte et refroidir. Écraser 1 tasse de fraises, amener à ébullition puis passer au tamis. Mélanger amidon, sucre, sel et eau, ajouter au jus tamisé. Cuire en brassant jusqu'à ce que la glace soit épaisse et limpide. Laisser tiédir et ajouter le jus. Disposer le reste des fraises dans la tarte et napper de la glace. Réfrigérer.

Des vacances pour nos collégiennes

L'Association des VISITES INTERPROVINCIALES est à la recherche de 200 collégiennes de 14 à 17 ans, prêtes à partager la vie de famille d'une étudiante de leur âge au Canada anglais. C'est une excellente façon d'apprendre l'anglais et la géographie pendant les vacances d'été.

En retour, il suffit de recevoir votre partenaire chez vous pour une période identique et lui faire visiter votre ville et votre région.

Rien n'est laissé au hasard et toutes les précautions sont prises pour assurer la sécurité des jeunes collégiennes. En 33 années d'existence, l'Association des VISITES INTERPROVINCIALES a aidé à l'échange de plus de 36,000 étudiants. Il serait intéressant de recruter davantage de jeunes du milieu rural.

Visites Interprovinciales, 8343, 25^e avenue, Montréal 456
Au téléphone: (514)725-1388

PATRON À DIX SOUS

POUPEE CROCHETEE

Voici une poupée amusante à crocheter. Il s'agit de choisir de brillantes couleurs, les préférées des petites, de crocheter à temps perdu et de réaliser ainsi l'un des jouets favoris du temps des fêtes. Modèle no C.X. 130 F. Adressez vos commandes à Patron à dix sous, LA TERRE, 515, ave Viger, MONTREAL 132. Inscrivez bien vos noms et adresses en lettres moulées, n'oubliez pas le NUMERO du patron et dix sous pour les frais de poste.



Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée — Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTRÉAL 24

“Mon mari a choisi le Canada, parce qu'il croyait l'agriculture florissante...”

Q/Je voudrais vous exposer notre problème de façon à ce que vous ayez une bonne vue d'ensemble de notre situation. Comme j'ai peur d'être trop longue, je vais quand même essayer de le faire de façon systématique.

MOI: Je suis canadienne française. J'ai 23 ans. Fille de la ville jusqu'à la moelle. 6 ans de mariage, 2 enfants de 2 et 4 ans. J'ai suivi mon mari à la campagne uniquement parce que je l'aime.

MON MARI: Français du Maroc, 37 ans. Il a toujours vécu sur une ferme, sans y travailler cependant. Arrivé au Canada, il y a 12 ans. Il fait depuis ce temps un travail à la chaîne, dans une usine, de nuit. Ce qui exige souvent de 14 à 16 heures de travail. Il est venu s'établir à la campagne, parce qu'il étouffait dans une ville, mais surtout avec l'espoir de s'établir comme cultivateur dans la culture maraîchère.

Il y a trois ans, nous avons acheté une ferme, à 40 milles de Montréal. Avec son travail, mon mari ne peut se permettre de rentrer à la maison que les fins de semaines. Le reste du temps, il demeure chez ses parents à la ville, où il réussit à dormir, malgré le bruit de la maison.

Voici les conséquences:

MOI: Continuellement seule à la maison. Je n'ai de contact avec le monde extérieur que par la radio ou la T.V. et la lecture. J'aimerais appartenir à des organisations, mais impossible de m'y rendre, faute de voiture ou par l'impossibilité de faire garder mes enfants. D'ailleurs, ça ferait une dépense de plus, ce que nous ne pouvons nous permettre: 1- à cause de la fatigue de mon mari. 2- de la ferme à payer. 3- des dépenses occasionnées par la construction du poulailler.

MON MARI: Rentre épuisé, de mauvaise humeur, il se retient toute la fin de semaine, pour ne pas disputer. Impossible de le faire se reposer. Il aime trop le travail sur la ferme. Il a d'ailleurs tant de choses à faire, comme certaines réparations que je ne peux faire moi-même dans la semaine.

SOLUTIONS QUE NOUS AVONS TENTÉ D'APPORTER:

Comme nous voulions mettre fin à pareille situation, nous avons conclu qu'il fallait que j'essaie de me faire un revenu sur la ferme. Je me suis donc mise à l'étude, puis à la pratique de l'aviculture, en essayant de surmonter mon dégoût des animaux. Mais le départ de cet élevage nous a occasionné des dépenses supplémentaires. De son côté, mon mari a essayé d'obtenir un prêt du Gouvernement. Hélas, il devrait laisser son travail, ce qu'il ne peut se permettre maintenant, vu ses responsabilités financières et familiales. Mon mari a dû quitter son pays à cause des événements troubles, lorsque s'est produit l'indépendance du Maroc. Il a choisi le Canada, parce qu'il y croyait l'agriculture florissante. Aujourd'hui, il est déçu et voudrait essayer de voir les possibilités de retourner dans son pays, sur une ferme, bien entendu. Je vous écris afin que vous m'aidiez à trouver une solution à notre problème, pour que cette chose-là ne se produise pas. De mon côté, je suis capable de beaucoup de courage pour aider mon mari. Mais pour le moment, j'ai l'impression de travailler dans le vide. Vous avez de l'expérience dans ces problèmes, s.v.p. éclairez-nous.

Une canadienne.

R/ Votre histoire repose sur une suite de malentendus. Vous me faites un peu penser à un malade qui arriverait chez son médecin en disant: “Il y a trois ans j'avais le rhume, alors j'ai pris du sirop; le sirop étant empoisonné, j'ai pris un vomitif. Comme j'avais des ulcères à l'estomac, cela les a fait ouvrir. Alors j'ai fait des hémorragies et j'ai peur que cela soit devenu cancéreux. S.v.p. docteur, aidez-moi!”

Ma pauvre amie, mon ironie va vous sembler bien cruelle. Mais en lisant votre histoire, on a un peu l'impression que si vous avez déjà consulté des spécialistes, vous n'avez certes pas trouvé les bons. Partir du Maroc pour venir s'établir sur une ferme au Québec, cela prend beaucoup de courage, et un peu d'inconscience. Non qu'il n'y ait de place pour des gens travailleurs et industrieux comme votre mari et ses compatriotes, on en a la preuve tous les jours. Dans beaucoup de nos paroisses qui vivent, surgit soudain un étranger, qui à force de travail, en s'appuyant sur les conseils des agronomes et des spécialistes réussit à monter une organisation qui fait l'envie de tout le voisinage. Mais il faut savoir choisir et ne pas vouloir trop entreprendre. Vous dites que votre mari travaille en usine de 14 à 16 heures, vous comptez peut-être le temps qu'il doit prendre pour s'y rendre... parce que je ne sais pas qu'il existe encore à Montréal des employeurs qui puissent faire travailler leurs ouvriers plus que 8 heures, à moins de leur payer du temps supplémentaire. Vous avez accepté de vivre à la campagne, par amour pour votre mari. Il se produit pourtant ce curieux phénomène que vous vous retrouvez seule à la campagne que vous détestez, sans votre mari que vous aimez, qui lui, doit végéter en ville 5 jours sur 7. Consultez donc au plus tôt un agronome de votre région en qui vous pouvez avoir confiance, le coordonnateur régional au Bureau des Agronomes de Ste-Martine. Faites avec lui l'inventaire des possibilités de votre ferme. La loi du Crédit Agricole ne s'applique qu'aux cultivateurs de profession, mais si votre mari aime la terre autant qu'il le croit, il serait infiniment plus sage qu'il se lance à fond dans l'agriculture. Plutôt que de passer son temps à accomplir un travail qu'il déteste, séparé de ceux qu'il aime. C'est à tête reposée, avec votre mari, que vous devez établir les priorités, l'ordre d'importance à accorder aux sentiments, aux désirs, aux rêves impossibles.

Autrement, il vaudrait mieux pour vous tous que vous liquidiez cette ferme. Que votre mari accepte de devenir un ouvrier citadin ou banlieusard. Vous pourriez alors vivre au grand air en banlieue, cultiver un petit

jardin et rêver tous les deux aux vignes et aux oliviers du Maroc. Malheureusement, il ne suffit pas d'aimer la terre pour y réussir. L'aviculture est devenue une industrie périlleuse et assez difficile, à l'heure de l'intégration et des grosses entreprises, ce n'est pas avec 50 ou même 500 poules qu'on peut s'en tirer. Il n'est jamais trop tard pour se réorienter. On ne fait pas d'omelettes sans casser des oeufs... Ce n'est pas la matière première qui va vous manquer! Je regrette de ne pouvoir vous aider que par des mots. Votre problème souligne encore l'importance du ministère de l'Immigration au Québec, qui par ses bureaux à l'étranger peut révéler vraiment le vrai visage de notre coin de pays. Une réalité brutale vaut encore mieux qu'un faux mirage.

Marie-Josée.

MME DE TRINITÉ DES MONTS: Je ne donne JAMAIS de conseils de mode par lettre personnelle. Il me faudrait les services de trois secrétaires. S.V.P. en prendre bonne note. Vous auriez pu très bien porter votre ensemble deux-pièces pour ce banquet. En le complétant d'une blouse plus légère ou d'un fin corsage en tricot, vous seriez aussi très à l'aise pour la danse.

HENRIKA: Voici quelques lignes d'encouragement que cette lectrice adresse à la correspondante qui signait “J'ai honte de moi”, dans un précédent numéro: “Je te comprends, je suis passée moi aussi par les mêmes difficultés. Dans une famille qui ne comprend pas mes besoins, j'ai commis les mêmes gaffes, mais je m'en suis guérie de ces habitudes de masturbation. Il faut que tu fasses face aux difficultés. Ton meilleur directeur de conscience ce pourrait être ta mère, puisque tu as la chance de la posséder encore. Ote l'orgueil de ton cœur et jette-toi à ses pieds. Crie-lui à quel point tu as besoin d'elle. Elle n'y restera pas insensible. Commence à te vaincre heure par heure, jour après jour. Tu y arriveras, comme j'y suis arrivée. Ça fait trois mois que j'ai abandonné, et j'en suis fière. Pourtant, je n'ai point recouru aux drogues. Je suis orpheline de mère, depuis l'âge de 8 ans. C'est dur, depuis 9 ans, je vis sans les caresses maternelles ou encore moins paternelles. Mon père est un alcoolique qui nous bat. Tu as la chance de te faire instruire, moi pas. A 12 ans, j'ai pris la maison sur mes épaules, en ayant soin de mes frères et sœurs. J'ai une santé fragile, il y a 4 ans, j'ai fait une dépression. J'ai hâte que les responsabilités deviennent moins lourdes, je ressemble à une fille de 30 ans, c'est la misère qui m'a vieillie. Tu as de la chance d'avoir des amies en classe. Reprends goût à la vie. C'est possible, je l'ai fait. Et je n'ai rien. Sinon le pouvoir d'aimer.”

RITA: Il y aurait probablement avantage à cesser pour quelques semaines de voir ce garçon. Vous avez souvent hâte qu'il arrive, mais vous trouvez le temps long, en sa compagnie. C'est peut-être un signal d'alarme... Réfléchissez encore, avant de vous engager plus sérieusement vis-à-vis de lui. Que diriez-vous, si vous le voyiez passer au bras d'une autre?...

ROSETTE: Les mères des mariés peuvent porter des toilettes très différentes, l'une de l'autre. Mais il n'est pas mauvais parfois de se concerter, pour que les tons se marient bien ensemble. Afin qu'un gros rose ne voisine pas un tangerine, ou un violet. On risque moins de se tromper, en choisissant des teintes douces: beige, vert tendre, doux. Quand on présente ses vœux aux nouveaux époux, on dit simplement: “Félicitations, beaucoup de bonheur...” ou quelque chose du genre. Votre cœur trouve sûrement les mots pour ces enfants que vous aimez.

VIEILLE FILLE AFFLIGÉE: Comment peut-on à 17 ans, se traiter de vieille fille et avoir peur de le rester toute sa vie? Mais tu as tous les espoirs devant toi. Tu vas en classe, tu y as des amies. Peu importe que tu demeures au fond d'un rang, l'année d'une grosse famille. Je comprends que tu trouves les soirées longues parfois. Mais c'est notre lot à tous. L'impatience est propre aux adolescentes. Redouble de gentillesse pour tes compagnons et tes compagnes. Essaie de tenir ton cœur en laisse, car tu t'attacheras trop facilement et tu pleureras pour des illusions. Donne-toi de tout cœur à tes études, lis, cultive-toi. Entreprends une correspondance avec un ou des étrangers, cela va remplir ta vie. Sèche tes larmes, vieille fille adorable!



Une mode jolie, jolie

4816- Vous vous sentirez à l'aise en toute occasion, dans cette souple robe facile à revêtir, aussi coquette avec un pantalon contrastant que portée comme tenue d'après-midi. NOUVELLES TAILLES de jeune fille: 8, 10, 12, 14, 16, 18. La taille 12, buste 34 prend 3 vgs 1/2 pour la robe dans le 35". Prix: 75 cts.

4795- L'indispensable ensemble robe et veste si utile pour vos belles sorties. Flatteur pour la jeune femme comme pour la moins jeune... NOUVELLES DEMI-TAILLES: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2. La taille 14 1/2, buste 37 prend 2 vgs 1/4 pour la robe dans le 39". Prix: 75 cts.

4899- L'allure très mode de ce trio ravira l'adolescente et la jeune fille. NOUVELLES TAILLES de jeune fille jr.: 7, 9, 11, 13, 15. La taille 11, buste 33 1/2 prend 2 vgs 5/8 dans le 35". Prix: 75 cts.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

YOLANDE: Devenir veuve à 19 ans avec un enfant, c'est une épreuve bien cruelle. Cet homme dans la trentaine qui semble devenir amoureux de vous, quelles gens vous ont raconté qu'il pouvait être homosexuel? Il arrive parfois que devant un célibat prolongé, les méchantes langues s'emprennent de répandre toutes sortes de bruit. Quelle est l'attitude de cette femme? Vous semble-t-il normal? Quel est son comportement vis-à-vis de vous? C'est une chose qui se sent habituellement. Vous invite-t-il parfois à danser, désire-t-il vous embrasser? Sans vous aventurer trop loin, il serait de sage prudence de lui “faire passer un petit test”... Il est possible qu'il soit tout à fait normal. Comme il est aussi possible qu'il soit à la fois attiré par les hommes et par les femmes. Si jamais cet homme désirait vous épouser, vous devriez avoir le courage de lui révéler ce qui se raconte sur son compte. Vous verriez bien quelles seraient ses réactions. Pour votre autre problème de pension versée par la compagnie par suite du décès accidentel de votre mari, s'agit-il uniquement de la pension ordinaire, ou si cette allocation vous est versée en vertu de la loi des Accidents de travail? Il vaudrait la peine que vous payiez une consultation d'avocat, vous pourriez examiner en connaissance de cause, ce que vous pourriez obtenir. Pour des informations sur le métier d'hôtesse de l'air, écrire à Air Canada, 1 Place Ville-Marie, Montréal.

CHANTALE: L'orthopédie est une spécialité de la médecine qui traite particulièrement les os. Après votre 11e scientifique, vous devriez faire votre CEGEP, orientation sciences biologiques, avant d'entrer à la Faculté de Médecine. Il est irréaliste de rêver d'aller faire sa 12e A. dans un pays étranger. Vous n'auriez pas de débouchés, notre cours ne s'intégrant pas automatiquement à ceux des autres pays, à ces niveaux. C'est à l'époque de la spécialisation que vous pourriez réaliser votre rêve d'études en pays étrangers. Continuez de travailler ferme.

LUCILLE: Voici l'adresse des cours par correspondance: Institut Raymond, 1475 Chemin Ste-Foy, Québec 6.

CÉLINE: Je ne puis malheureusement pas vous donner l'adresse pour vous trouver du travail à faire à la maison. Peut être que vous pourriez donner votre nom au Centre de la main d'œuvre le plus rapproché de chez-vous.

La mentalité...

(Suite de la page 12)

La société est plus homogène.

Les contacts sont moins nombreux et plus directs, engagés, profonds.

La vision-du-monde est plus proche du sacré que du séculier.

On tend à développer des petites industries, plutôt que des grandes, afin d'être indépendant et maître chez soi, on est individualiste (L. Armand mentionne que le Français moyen est encore fasciné par “un petit bout, un petit magasin, une petite maison, un petit jardin... pas de soucis, une petite partie de cartes et, surtout pas d'histoires...” Plaidoyer pour l'avenir, Paris, Calmann-Lévy, 1961, p. 79. Raymond Aron, Charles Morazé notent également cette attitude du Français).

On est facilement attaché à son argent, peu attiré par les investissements.

(Il ne faudrait pas voir ici une dépréciation de la vie rurale, qui, comme l'urbaine, offre à la fois avantages et inconvénients. La vie loin de la ville peut offrir à l'homme un espace et un temps élargis et décentés, un air plus pur, un esprit plus serein, réfléchi, une plus grande spontanéité, en plus d'un contact plus intime avec toutes choses. La ville, devenue pour plusieurs insupportable par son bruit, sa rapidité et ses pollutions, peut faire désirer la campagne. L'une n'est pas en soi meilleure que l'autre, mais toutes deux différentes qui ne peuvent être acceptées sans leurs revers).

UN DENTIER qui bouge est bien gênant

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



Les sinistres

Depuis quelques années, ils se moquent de tout le monde. Les voilà qui à leur tour, semblent prendre plaisir à devenir risée publique. Ils s'appellent les Sinistres, mais on les baptisait plutôt les Sinistres. Car sinistres ils sont, à leur émission si bien qualifiée "d'impossible". On veut nous faire rire, on ne nous fait même pas sourire. Ça sent l'amateurisme à plein nez, on se croirait dans la Salle des Chevaliers de Colomb de St-Catard. Les Cyniques s'enlissent dans les mêmes vieilles farces, s'acharnent sur les mêmes têtes de turc, on se demande par quelle magie, ils ont bien pu vendre leur série à Radio-Canada. Il y a de la place pour de l'amélioration, espérons qu'avec la pluie et la chaleur, leurs cerveaux vont voir germer des idées nouvelles.



"Vous êtes l'homme qu'il me faut. J'ai justement besoin de quelqu'un qui s'occupe en élevage des taureaux."

A moins que par comble de cynisme, ils tiennent à s'enterrer eux-mêmes dans l'esprit du public.

Moi et l'Autre continue tout l'été, avec des reprises des émissions régulières. On se demande s'il n'aurait pas été souhaitable de nous faire jeuner pendant quelques mois. On se lasse de tout. Même du meilleur. Surtout quant le meilleur devient parfois quelconque. Dans mon enfance, les fraises étaient plus sucrées qu'aujourd'hui parce qu'on n'en mangeait que pendant trois semaines...

Les émissions religieuses ne comblent évidemment pas les vœux de tout le monde. On les trouve parfois trop difficiles pour le profane, ou trop éloignées des sujets strictement religieux, surtout à Radio-Canada. Ce qu'on oublie souvent, c'est que la Société d'Etat ne peut de par son mandat fournir à une confession religieuse une tribune de propagande directe, en un mot, on ne peut y faire une catéchèse comme telle. L'émission "Les temps s'ouvrent" au canal 10 a rejoint un auditoire assez considérable, pour qu'on décide de renouveler l'expérience. On peut souhaiter aussi que l'émission du Père Legault revienne à l'horaire d'automne, sur les ondes de C.B.F. Ce n'est pas une demi-heure perdue, elle fournit matière à réflexion et à approfondissement sur la foi, la charité, la vie. Surtout quand elle présente des invités spécialistes qui ont quand même le tour de vulgariser leurs connaissances.

M. S.



Assurances UCC est heureuse de vous présenter Monsieur Bernard Beaudoin qui s'est particulièrement signalé par la qualité de ses services en analyse de succession. Ses bureaux sont situés à: 110 nord, rue Beaudry Joliette, Qué.

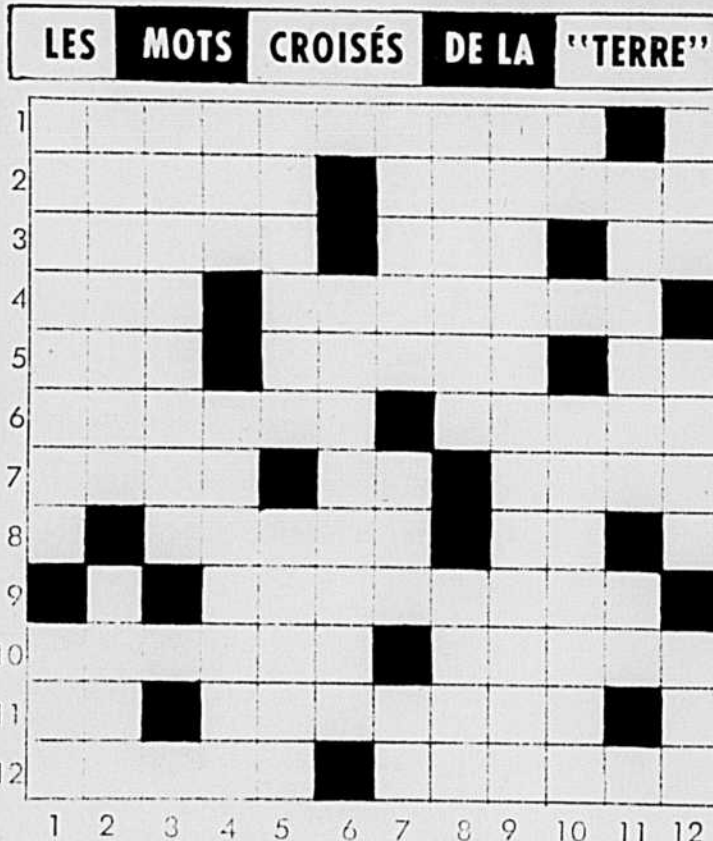
LES TRAVAUX ET LES JOURS

8 JUIN 1969

Développement forestier au Témiscouata et La luzerne

Dans le cadre du Plan de Développement de l'Est du Québec, le Ministère des Terres et Forêts aidera au développement de trois usines à bois dans la région de Témiscouata. Cette infusion financière représentera en 1969 la création d'environ 500 nouveaux emplois et la stabilisation de quelque 400 autres pour les gens de cette région. A l'émission "Les Travaux et les Jours" du 8 juin, télédiffusée à 13 heures, au réseau français de Radio-Canada, Germain Lefebvre nous parlera de ce développement forestier.

En deuxième partie, Gustave Larocque nous parlera de la culture de la luzerne.



HORIZONTALEMENT

- 1-Bâtiment où on loge les poules.
- 2-Teindre en ocre. - Plante potagère.
- 3-Pour les fumeurs. - Trois fois. - Lettre grecque.
- 4-Gros perroquet. - Lieu planté de hêtres.
- 5-Eau-de-vie. - Distance, intervalle. - Coups de baguette.
- 6-Rend ivre. - Sorte de canard.
- 7-Coupe court. - Rubidium. - Pêcheur fluvial formée de deux rangs convergents de perches avec un verveux au sommet de l'angle.
- 8-Plante originaire d'Amérique centrale. - Sans vêtement.
- 9-Fis un éternuement.
- 10-Guêde. - Filin frappé sur un objet immergé et tenu à la surface par une bouée. (plur)
- 11-Conifère. - Donner l'alerte.
- 12-Fruit du nêlier. - Entrelacement des vaisseaux sanguins.

VERTICALEMENT

- 1-Se dit d'une plante réservée pour les usages culinaires. - Conifère.
- 2-Petit instrument de musique. - Un breuvage.

- 3-Donna le caractère citadin à.
- 4-Prénom féminin. - Arbre, plante.
- 5-Soldat armé de l'arc. - Singe-araignée.
- 6-Etourdi.
- 7-Volontaire féminine de l'armée finlandaise. - Berceau. - Route rurale.
- 8-Plante ligneuse vivant fixée aux murs ou aux arbres par des racines-crampons. - Marque.
- 9-Blessures faites en égratignant.
- 10-Radon. - Biens assurés par le mari à la femme survivante.
- 11-Produire un certain effet. - Préfixe privatif.
- 12-Sans inégalités. - Escarpé. - Petite monnaie.

SOLUTION LA SEMAINE PROCHAINE

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 25 — 288-2152

LES FILMS À L'AFFICHE DE LA TV DU 8 AU 14 JUIN 1969

EXPLICATIONS
La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes (e) enfants, les adolescents.
Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

MONTREAL Canal 2 - CBFT

LUNDI, 9 JUIN

11 h. 30 a.m. — **NUIT BLANCHE** (3) — Fr. 1957. Drame poétique. Un homme s'éprend d'une jeune fille qui attend le retour de celui qu'elle aime. Climat poétique. Mise en scène remarquable.
3 h. — **AU NOM DE LA LOI** (4) — It. 1949. Etude de mœurs. Un jeune juge est envoyé dans une région où règne la mafia. Passages dynamiques. Longueurs. Personnage noble et courageux. Liaison.

MARDI, 10 JUIN

7 h. 30 — **FEUILLES D'AUTOMNE** (5) — E.-U. 1955. Mélodrame. Une femme d'âge mur épouse un jeune homme et se rend compte qu'il est malade mentalement. Intéressant mais inégal. Remarque après divorce.
11 h. 30 — **LA FLEUR DE L'ÂGE** (5) — Can. Fr. It. Jap. 1964. Film à sketches. Un épisode de vie de quatre adolescents. Technique soignée. Sketches de valeur inégale.

MERCREDI, 11 JUIN

3 h. — **LA BRIGADE DES BERETS NOIRS** (5) — G.-B. 1958. Film de guerre. Des prisonniers d'échappement d'un camp et tentent de rejoindre leurs lignes. Thème usé. Scènes spectaculaires.
8 h. — **DON CAMILLE EN RUSSIE** (5) — It. 1965. Comédie. Un curé force le maire de son village à l'emmener en Russie avec lui. Divertissant. (a)

11 h. 30 — **ANGELE** (3) — Fr. 1934. Comédie dramatique. Deux hommes gâtés recueillent une fille-mère. Densité dramatique. Cadre paysan bien reconstruit.

JEUDI, 12 JUIN

8 h. — **LES LYCÉENNES** (5) — E.-U. 1961. Comédie sentimentale. Une adolescente, élevée à bord d'une péniche, s'inscrit à l'université. Conte rose et sucré. (e)

VENDREDI, 13 JUIN

11 h. 30 a.m. — **LE MILLION** (3) — Fr. 1931. Comédie fantaisiste. Un homme qui a gagné un million à la loterie cherche son billet qu'il a égaré. Fantaisie alerte, très bien réalisée.
3 h. — **ARMANDO LE MYSTÉRIEUX** (6) — It. 1949. Comédie policière. Mêlé par hasard à une bande de gangsters, un journaliste publie des informations formidables sur les agissements de sa bande. (a)

SAMEDI, 14 JUIN

8 h. — **ADORABLE VOISINE** (3) — E.-U. 1958. Mélodrame. Une jeune étudiante s'éprend d'un homme volage. Sentimental. Amour fidèle. Attitudes libres.
11 h. 30 — **FUREUR D'AIMER** (5) — E.-U. 1958. Mélodrame. Une jeune étudiante s'éprend d'un homme volage. Sentimental. Amour fidèle. Attitudes libres.

MONTREAL Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 8 JUIN

2 h. 30 — **MARIE-ANTOINETTE** (4) — La vie de la reine de France, Marie-Antoinette. Soigné. Manque d'intériorité et de chaleur.

LUNDI, 9 JUIN

2 h. — **LE CHEVALIER DU STADE** (5) — E.-U. 1951. Film biographique. Les succès et défaites d'un joueur de football. Réalisation honnête. Interprétation excellente. (a)

MARDI, 10 JUIN

2 h. — **LES AMANTS DU TAGE** (5) — Fr. 1955. Drame. Un Français expatrié à la suite d'un meurtre s'éprend d'une femme soupçonnée d'assassinat. Etude psychologique bien menée. Dialogue et images osés.
11 h. — **DEMAIN, NOUS DIVORCERONS** (4) — Fr. 1950. Comédie. Amoureux mais susceptibles, Max et Colette divorcent pour s'apercevoir finalement qu'ils s'aiment. Thème usé mais traité avec finesse et humour.
2 h. — **A L'EST D'EDEN** (2) — E.-U. 1955. Drame psychologique. Un jeune homme se sent frustré de l'affection de son père. Réalisation puissante et intelligente. Psychologie subtile. Profonde signification humaine et spirituelle.

11 h. — **CASABLANCA** (4) — E.-U. 1941. Drame. Un résistant tchèque est découvert alors qu'il s'enfuit à l'étranger. Dynamique. In vraisemblances.

JEUDI, 12 JUIN

2 h. — **DEUX SOUS DE VIOLETTES** (4) — Fr. 1951. Drame. Après maintes déchéances, une jeune fille retrouve son fiancé qui l'a attendue. Thème sombre bien traité. Pessimisme. Situations scabreuses.
7 h. 30 — **TRENTE MINUTES DE SURSIS** (4) — E.-U. 1965. Drame psychologique. Par téléphone, un étudiant tente de sauver une femme qui a avalé une forte dose de somnifères. Problème original et intéressant. Interprétation nuancée de S. Polier. Respect de la vie humaine. Devouement. (a)

VENDREDI, 13 JUIN

2 h. — **LE CAPITAINE SANS PEUR** (4) — E.-U. 1951. Film d'aventures. Les exploits d'un capitaine de frégate anglaise. Mouvement. (a)
7 h. 30 — **LE FILS D'ALI BABA** (6) — E.-U. 1952. Film d'aventures. Le calife de Bagdad accuse de rapt le fils d'Ali Baba. Clichés puérils.

SAMEDI, 14 JUIN

8 h. — **LE PRISONNIER D'ALCATRAZ** (3) — E.-U. 1962. Drame psychologique. Un meurtrier devient, en prison, un orphelinologue réputé. Sujet tiré d'un fait réel. Problème complexe de la réhabilitation des prisonniers.

SHERBROOKE Canal 7 - CHLT-TV

LUNDI, 9 JUIN

9 h. a.m. — **MA COUSINE RACHEL** (4) — E.-U. 1952. Drame psychologique. Un homme s'éprend d'une femme qu'il soupçonne de meurtre. Beaucoup d'atmosphère. Psychologie fouillée. Rôle équivoque de l'héroïne.

MARDI, 10 JUIN

7 h. — **ELLES CHERCHENT UN MILLIONNAIRE** (5) — E.-U. 1951. Film musical. Trois sœurs ne rêvent que riches mariages.

MERCREDI, 11 JUIN

9 h. a.m. — **LE PRINCE VAILLANT** (4) — E.-U. 1953. Drame d'aventures. Le fils d'un roi exilé, sacré chevalier, tente de démasquer un imposteur. Nombreux éléments spectaculaires. Loyauté et courage. (a)

JEUDI, 12 JUIN

9 h. a.m. — **RIVIERE SANS RETOUR** (4) — E.-U. 1953. Drame d'aventures.

A sa sortie de prison un homme tente de refaire sa vie près de son fils et de celle qui l'a protégé. Beaux paysages. Psychologie peu fouillée. Effets suggestifs.

VENDREDI, 13 JUIN

9 h. a.m. — **LES RATS DU DESERT** (4) — E.-U. 1953. Film de guerre. En 1941, la défense de Tobrouk par une division australienne. Réalisation sobre et vigoureuse. Episodes spectaculaires. (a)
6 h. 30 — **CETTE SACREE FAMILLE** (4) — E.-U. 1952. Comédie. Une famille américaine qui compte déjà trois enfants, accueille deux orphelins. Rythme alerte. Humour. Bonté. Charité. Optimisme. (e)
11 h. 30 — **LES CONSPIRATRICES** (4) — G.-B. 1960. Drame de guerre. Pendant la guerre, des religieuses se dévouent pour des enfants juifs. Sympathique. Thème positif et chrétien. (a)

SAMEDI, 14 JUIN

11 h. 30 — **UNE POIGNEE DE NEIGE** (3) — E.-U. 1957. Drame. Devenu narcomane, un jeune homme compromet le bonheur de son ménage. Thème délicat très bien traité.

TROIS-RIVIERES Canal 13 - CKTM-TV

MARDI, 10 JUIN

9 h. 30 a.m. — **PASTEUR** (5) — Fr. 1955. Drame biographique. Les efforts de Louis Pasteur pour vaincre la rage. Sujet très intéressant. (e)
11 h. 30 — **LA CIOCIARA** (3) — It. 1960. Drame. Pendant la guerre, une femme gagne son village natal avec sa fille. Mise en scène vigoureuse. Interprétation saisissante. - Condamnation de la guerre. Scènes et langage osés.

MERCREDI, 11 JUIN

6 h. 30 — **FAIS TA PRIERE TOM DOOLEY** (5) — E.-U. 1959. Film d'aventures. Ignorant la fin de la guerre trois Confédérés tuent des Unionistes et sont poursuivis par la justice. Construction dramatique un peu faible. Loyauté. Longue scène de violence. (a)

JEUDI, 12 JUIN

1 h. 15 — **QUAI DU POINT DU JOUR** (4) — Fr. 1959. Comédie dramatique. Un ouvrier réussit à soustraire une jeune fille des mains de gangsters dont elle a été complice. Notations pittoresques. Entraide et solidarité.
11 h. 30 — **REGLEMENTS DE COMPTE** (4) — E.-U. 1952. Drame policier.

Un policier s'obstine à poursuivre une enquête sur le suicide d'une de ses collègues. Suspense violent doublé de critique sociale. Sens de la justice. Cruautés. Bassesses morales.

VENDREDI, 13 JUIN

6 h. 30 — **FIFI LA PLUME** (4) — Fr. 1964. Conte fantaisiste. Affublé d'ailes, un jeune homme en vient à voler où il veut. Original et amusant. (a)

QUEBEC Canal 4 - CFCM-TV

DIMANCHE, 8 JUIN

3 h. — **LE CAID** (5) — E.-U. 1942. Drame policier. A sa sortie de prison, Duke ne peut trouver de travail et consent à participer à un vol. Thème banal. Liaison adultère. Violence abusive.

LUNDI, 9 JUIN

7 h. — **SUR LA RIVIERA** (5) — E.-U. 1951. Comédie. Demandé pour prendre la place d'un capitaine dont il est le parfait sosie, un comédien en profite pour faire la cour à son épouse. Ensemble amusant. Inconduite.

MARDI, 10 JUIN

10 h. 30 a.m. — **COLORADO SALOON** (5) — E.-U. 1955. Western. Un homme qui tente d'établir une ligne de diligence entre en conflit avec son frère associé avec une bande de hors-la-loi. Western de série, trop bavard. Amour fraternel. Violences. (a)
11 h. 15 — **L'ENFER EST A LUI** (5) — E.-U. 1949. Drame policier. Un bandit est trahi par son compagnon de cellule. Film dur, assez bien réalisé. Violence extrême. Scènes pénibles.

MERCREDI, 11 JUIN

10 h. 30 a.m. — **L'AUBERGE FLEURIE** (5) — Fr. 1956. Comédie. Un jeune chanteur obtient du succès dans une boîte de nuit et réussit à épouser une charmante jeune fille. Ensemble allégre.
11 h. 15 — **LA CAPTIVE AUX YEUX CLAIRS** (4) — E.-U. 1952. Western. Des commerçants recueillent la fille d'un chef indien espérant traiter avec sa tribu. Pittoresque et captivant. (a)

JEUDI, 12 JUIN

10 h. 30 a.m. — **LA MAISON SUR LA COLLINE** (4) — E.-U. 1951. Drame. Une Polonoise se substitue à une amie décédée et découvre qu'on cherche à supprimer le fils de la morte. Construction

solide. In vraisemblances. Comportements répréhensibles.

7 h. 30 — **LES FLINGUEURS DE RIO** (6) — All. 1963. Film policier. Un repris de justice tente de s'approprier des diamants. Assez médiocre. Cadre de Rio mal utilisé.

11 h. 15 — **BELLE MENTALITE** (5) — Fr. 1952. Comédie. Les aventures d'un jeune paysan qui s'engage comme domestique chez un grand avocat parisien.

VENDREDI, 13 JUIN

10 h. 30 a.m. — **LE BIENFAITEUR** (5) — Fr. 1942. Comédie dramatique. Le bienfaiteur d'un petit village est, sans qu'on le sache, le chef d'une bande de gangsters. Sujet intéressant mais non traité à fond.
7 h. 30 — **LE DEPORTE** (5) — E.-U. 1950. Drame. Expulsé en Italie, un homme est accueilli en héros à la suite d'un quiproquo. Mise en scène neutre mais habile. Notion discutable de l'honnêteté.

SAMEDI, 14 JUIN

2 h. 30 — **BOMBES SUR HONG-KONG** (5) — E.-U. 1945. Drame de guerre. Durant la dernière guerre, un jeune aviateur retrouve sa foi en Dieu. Courage. Sentiments religieux. (a)
9 h. — **JALOUSIE** (5) — E.-U. 1948. Drame psychologique. En épousant un compagnon retrouvé après la guerre, un artiste provoque une violente jalousie chez son ancien amant. Scénario malhabile.
11 h. 15 — **L'HOMME QUI N'A JAMAIS EXISTE** (4) — G.-B. 1956. Film d'espionnage. Pour déjouer les Allemands, les Anglais placent de faux documents sur la cadavre d'un noyé. Original et passionnant. (a)

AUTRES CANAUX

Les films présentés aux canaux 4 (CKRN-TV), 3 (CJBR-TV Rimouski), 9 (CKBL-TV, Matane), 12 (CKRS-TV, Jonquière), 7 (CKRT-TV, Rivière-du-Loup) et 11 (CBVT, Québec) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal). Ces mêmes films sont aussi proposés une heure plus tard aux téléspectateurs de Carleton (CHAU-TV) et Moncton (CHAFT). Dans le cas du canal 9 (CBFT, Ottawa) les films sont les mêmes que ceux présentés au canal 2, mais certains le sont avec une semaine de retard sur l'horaire du canal montréalais.

IL FAUT VENDRE D'ABORD!

"Il faut changer notre philosophie."
avait déclaré M. Ouellet au cours d'un
atelier de travail. Sa conférence lui permit
d'expliquer son point de vue en
montrant combien les conditions
dans lesquelles s'exerce notre agriculture
ont changé profondément et comment
des solutions nouvelles doivent être apportées
à ces problèmes nouveaux:

De 1946 à 1965, la main d'œuvre agricole est passée de 20,7 p.c. de la main d'œuvre totale à seulement 5,7 p.c. La production agricole réelle est passée de 6,6 p.c. à 3,6 p.c. par rapport à l'ensemble de la production québécoise. Le secteur agricole est donc un secteur nettement en déclin.

On estime que le Québec produit à peu près 60 p.c. de sa propre nourriture; il s'agit ici de l'autoapprovisionnement pour les besoins de consommation humaine seulement. Si on voulait tenir compte des productions agricoles pour lesquelles la matière première est importée notre agriculture est encore déficiente. Par exemple, on produit environ 75 p.c. des porcs consommés au Québec mais cette production dépend largement des grains de provende en provenance de l'Ouest.

Mais les écarts que l'on peut observer entre la production et la consommation de certains produits ne doivent pas être interprétés forcément comme des voies vers lesquelles il faille orienter la production. Une agriculture qui se donnerait comme principal objectif de satisfaire aux besoins des marchés les plus près ne serait pas nécessairement la plus efficace. **Théoriquement, on pourrait avoir une agriculture beaucoup plus spécialisée qui soit plus rentable que la polyculture que nous avons présentement.** Il nous faudrait évaluer dans quelle mesure nous pouvons développer des productions susceptibles de compétitionner sur les marchés plus éloignés. Personnellement, je suis porté à croire que l'agriculture du Québec, prise globalement, offre peu d'avantages comparatifs, qui la rendent apte à produire pour des marchés éloignés. Si seulement, nous pouvions identifier les produits pour lesquels nous sommes capables de concurrencer sur notre propre marché compte tenu de sa proximité et des coûts des facteurs de production (travail, sol, etc.)...

Un monde de concurrence

Ceci ne veut pas dire que le gouvernement doive négliger l'agriculture. En effet, l'industrie agricole prise dans son ensemble (approvisionnement, production, transformation) emploie 14,6 p.c. de la main d'œuvre et contribue pour 14,1 p.c. à la production totale du Québec.

Ce fait s'explique par l'évolution très rapide de l'agro-économie (c'est-à-dire l'ensemble des activités économiques qui sont reliées à l'agriculture, depuis la fabrication des machines agricoles jusqu'à la distribution des produits alimentaires). Ainsi le dollar dépensé par le consommateur québécois pour son alimentation se répartit de la façon suivante: 60 et pour les industries en aval (engrais, machinerie, etc...), 22 et pour les industries en amont (transformation, distribution, etc...) et 18 et pour le cultivateur.

D'autre part nous vivons dans un monde de concurrence ou le

plus habile l'emporte, continue M. Ouellet. Cette loi est encore plus vraie dans le secteur agricole. Environ 25 à 30% de la production canadienne est exportée. Nos produits rencontrent des barrières à l'entrée des autres pays et, bien plus, ils doivent concurrencer des produits venant de pays qui sont plus en mesure que nous de subventionner leurs exportations. Par exemple les exportations des États-Unis sont 2 à 3 fois plus importantes que les nôtres alors que leur revenu national est 16 fois plus élevé. Les subventions que le gouvernement peut accorder représentent donc un faible coût par personne.

Pour lutter contre ces conditions défavorables M. Ouellet propose plusieurs moyens: aménagement du territoire, aménagement des structures, amélioration de la mise en marché. Mais il est clair qu'à ses yeux le dernier point est de loin le plus important. En effet l'expérience de ces dernières années a montré que seuls les consommateurs et les intermédiaires ont bénéficié d'une plus grande efficacité des fermiers. Mais en revanche le coût des produits agricoles représente une part tellement mince dans le budget du consommateur que celui-ci ne serait pas lésé si une intervention des cultivateurs contribuait à accroître les prix des produits agricoles au même rythme que les prix des autres services.

Une bonne organisation des producteurs

Et, selon M. Ouellet, c'est là que les cultivateurs ont un rôle extrêmement important à jouer. Pour cela ils doivent tenir compte des réalités nouvelles: **Dans une agriculture de rareté, la préoccupation première était de produire. Dans une agriculture d'abondance telle que l'agriculture nord-américaine actuelle, la préoccupation première est de vendre.** D'autre part il importe d'adapter sa production aux besoins du marché qui exige de grosses quantités d'un produit de qualité uniforme. Par exemple un abattoir ne peut assurer sa clientèle d'un volume régulier et uniforme de viande que si les producteurs la lui procurent. (On estime qu'un abattoir qui transforme 10,000 oiseaux à l'heure a un coût de 2,6 c la livre alors qu'un abattoir qui traite seulement 5,000 oiseaux fera le même travail pour 2,9 c. Ce qui fait une différence énorme à la fin de l'année.) De même la majorité des industries de transformation exigent un approvisionnement régulier, de façon que leurs installations, souvent très coûteuses, soient utilisées à pleine capacité. Mêmes exigences de la part de la distribution qui évolue du commerce de détail au commerce de masse. (On sait que quatre sociétés seulement contrôlaient en 1956, 71% de la transformation des viandes).

Cet objectif ne peut être atteint poursuit M. Ouellet que si une organisation exerce un contrôle sur certaines décisions des producteurs. Comment obte-

Ce texte est le résumé d'une conférence prononcée par M. Ferdinand Ouellet, professeur à la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval à l'occasion du Colloque sur l'Agriculture organisé par le Parti québécois à St-Hyacinthe, les 17 et 18 mai dernier.

nir une uniformité de produits, un volume suffisant et régulier, sans une coordination entre la multitude de petits exploitants?

Ici, M. Ouellet expose les différences existant entre l'agriculture et les autres secteurs de l'industrie: multitude de cultivateurs qui prennent leurs décisions individuellement, production agricole très périssable, plus grande proportion de frais fixes par rapport aux frais variables, production saisonnière et difficilement ajustable à la demande. (Il faut par exemple, dans le cas du porc, de 18 à 24 mois avant que la production réponde au changement de la demande). Enfin la demande des produits agricoles est très rigide, bien que soumise au phénomène de la substitution. Ainsi, pour faire absorber le surplus d'une production parfois périssable, il faut diminuer les prix considérablement. Par exemple, un surplus de pommes de terre de 4 p.c. risque de faire fléchir les prix de 30 p.c. à moins qu'un organisme d'intervention empêche une partie de la production d'entrer dans les canaux de distribution.

Ceci amène tout naturellement à se demander comment intervenir sur les marchés. M. Ouellet propose plusieurs moyens:

- 1) en contrôlant la distribution, ce qui implique d'abord qu'on régularise l'écoulement d'une production par l'entrepôtage ou l'orientation vers d'autres usages dans le cas des produits périssables. On obtiendra alors un meilleur résultat en cloisonnant les marchés par le système des classes de produits. Le produit classé A ou B étant vendu à un prix constant alors que les surplus classés dans les catégories inférieures seront orientés vers d'autres utilisations.

- 2) en contrôlant la production par un planification tenant compte des besoins du marché. Ce qui éviterait la création de surplus qui viennent dégrader les prix.

- 3) En réduisant les frais de la mise en marché par une meilleure coordination des entreprises qui s'occupent de la mise en marché et de la production. (Si nos usines de transformation ne sont pas efficaces, les producteurs en sont pénalisés) et il est indispensable que les producteurs puissent intervenir sur le marché, afin de tirer avantage de l'accroissement des dépenses des consommateurs ou des réductions de coût de la mise en marché.

A ce niveau M. Ouellet souligne enfin le rôle du gouvernement qui doit favoriser le développement de certains organismes d'intervention et les aider financièrement. Qui doit aussi favoriser l'organisation des producteurs pour les rendre encore plus responsables tout en s'efforçant d'aider à l'expansion des marchés. Qui devrait enfin tâcher de susciter plus de collaboration interprofessionnelle et appliquer une politique favorisant une meilleure alimentation des groupes de consommateurs à bas revenus et des pays sous-alimentés.



Les timbres

par Pierre COURTEAU

Poursuivant sa série sur les oiseaux, le Canada

émettra le 23 juillet prochain trois nouveaux timbres de .06, .10 et .25 cents. De même conception que celui du geai gris émis en février 1968, les figurines représenteront dans leur habitat naturel le pinson à gorge blanche, le pinson d'Ipswich et la grive solitaire. Celui de dénomination courante sera tiré à 35 millions d'exemplaires alors que les timbres de .10 et .25 cents seront respectivement imprimés au nombre de 11,5 et 6,5 millions.



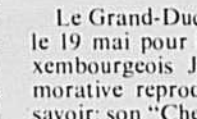
Les postes américaines, qui deviendraient prochainement une entreprise autonome dans un ultime effort de l'administration Nixon pour réduire le déficit considérable encouru par ce service public, ajouteront deux nouvelles émissions au programme 1969 en août. John Wesley Powell, géologue et explorateur sera honoré le 1er août alors que le lendemain, un autre timbre commémoratif, d'une dénomination de 6 cents également, marquera le 150e anniversaire de l'Alabama, 22e état américain.

La visite de SS le Pape Paul VI à Genève le 10 juin sera soulignée comme il se doit par un timbre de service spécial du Bureau International du Travail. Il s'agit en fait d'une figurine de 30 centimes, émise en 1960 pour l'utilisation du bureau de l'OIT en Suisse, qui sera surimprimé des mots: "Visite du Pape Paul VI-Genève 10 juin 1969". C'est la seconde fois qu'un Souverain Pontife se rend en Suisse le premier ayant été le Pape Grégoire X, en 1275.



Différents oiseaux aux plumes multicolores feront l'objet d'une émission de six timbres par l'île de Chypre le 7 juillet. Il s'agit de spécimens propres à cette petite république de la Méditerranée orientale. La valeur des timbres varie de 5 à 90 mils.

Une série de deux timbres a commémoré le 19 mai le 50e anniversaire du débarquement d'Atatürk à Samsun où débuta en 1919 la guerre d'indépendance de la Turquie. Par ailleurs, un autre timbre a été émis le 31 mai à l'occasion du XXIIe Congrès de la Chambre de Commerce Internationale.



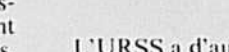
La République fédérale d'Allemagne lance aujourd'hui même, 4 juin, deux séries de quatre motifs ainsi qu'un timbre isolé ayant comme thèmes les jeux olympiques de Munich (Munich) en 1972, la protection de la nature et le cinquantième de l'association nationale pour l'entretien des cimetières militaires allemands. Ces neuf nouveaux timbres sont multicolores et imprimés sur papier blanc fluorescent non filigrané.

Le Grand-Duché de Luxembourg a mis en vente le 19 mai pour le 75e anniversaire du peintre luxembourgeois Joseph Kutter une série commémorative reproduisant 2 tableaux de l'artiste, à savoir: son "Cheval de bois" et le "Luxembourg". Également le même jour, deux timbres dans le cadre du 10e anniversaire de la Conférence Européenne des Administrations des Postes et Télécommunications intitulés "Europa-C.E.P.T.". Enfin, un timbre à l'occasion du 50e anniversaire de l'Organisation Internationale du Travail.



L'Éthiopie annonce pour sa part une série de six valeurs sur les monnaies anciennes de ce pays. Il s'agit d'illustrations de quelques-unes des pièces les plus rares connues parmi les milliers qui existent dans des collections publiques à Addis Ababa ou dans des musées européens. Cette série prévue pour le 19 juin est à l'effigie d'anciens rois d'Éthiopie.

La Yougoslavie a ajouté en mai deux nouvelles émissions à son programme 1969. Le 25 mai, six timbres sur les plantes médicinales de Yougoslavie composent une série intitulée "Flora VIII"; le 8 mai, un timbre a commémoré le centenaire de la naissance du socialiste macédonien Vasil Glavinov.



L'Australie, pour sa part, a conçu un motif spécial pour illustrer le 50e anniversaire de l'O.I.T. Ce timbre mis en circulation le 4 juin s'ajoute à ceux de plus de 80 pays qui ont voulu commémorer cet événement. Par ailleurs, les industries de la laine, du blé, du sucre et du bois seront illustrées sur quatre nouveaux timbres au cours de l'année.

L'URSS d'autre part mis en circulation un timbre spécial le 22 mai à l'occasion du 50e anniversaire de l'Académie des Sciences de la République Socialiste Soviétique de l'Ukraine. La série intitulée "Des hommes éminents du Parti et de l'État soviétique" s'est enrichie de deux timbres à l'effigie de Dybenko et de Kossior le 15 mai, cependant que le même jour paraissait un timbre sur le poète Souleïmane Stal'ski. Enfin, toujours à la mi-mai, une nouvelle série composée de cinq pièces sur le jardin botanique de l'Académie des Sciences de l'URSS.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum \$2.00. Titres en 8 points noirs capital; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 70 cents la ligne agate. CASE: 50 cents.

RABAIS DE 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSEES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

VOYAGEURS demandés, fils de cultivateurs, aviculteurs ou commis de magasin général pour vendre rations balancées, maison établie depuis 1800. Région Montréal, Joliette, Drummondville. Écrire, donnant âge et expérience, à CASE 290, 515 VIGER, MONTREAL 132.

BELLE occasion, vendre des vêtements sur mesure, directement aux clients. Compagnie établie depuis 1932. Échantillons magnifiques assurent le succès. Plein temps ou partiel. Bas prix, commissions élevées, compléments gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour agence. FENWICK TAILORING CO., DEPT. L, CASIER 3016, MONTREAL.

VENDEURS et vendeuses demandés pour marchandise importée; ne se vend pas dans les magasins. Exclutif dans la province. Tous territoires disponibles; un peu de capital requis. Bons profits. Écrire à C.P. 354, DRUMMONDVILLE, QUE.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 35 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de vaches Holstein pur-sang, croisées et croisées. Conditions de paiement et échanges acceptés. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY,
54, COTE SUD,
STE-THERESE-DE-BLAINVILLE,
TEL: 435-0220

LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUEBEC DE VACHES EPROUVÉES

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-RULIE, CTE VERCHERES, TEL: 649-1169

HOLSTEIN. Belles jeunes vaches et taures fraîches vèlant ou devant vèler sous peu. Très bonne qualité, prix raisonnable, livraison gratuite. ALBERT MAURICE, 10ème RANG, WINDSOR, CTE RICHMOND. TEL: 819-843-2149 (fruits d'appel acceptés).

FERME LEVIS CARRIER
VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, fraîche vèlant ou devant vèler sous peu. Livraison gratuite. S'adresser: PHILIPPE CARRIER, PINTENDRE, LEVIS. TEL: 837-7013

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRE, 820 GRANDE COTE, R.R.2, BERTHERVILLE, CTE BERTHERVILLE. TEL: 836-4809.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE, 521, BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, CTE L'ASSOMPTION. ROUTE 48, TEL: 819-264-2118 ou 264-5311.

AVENDRE - Traies et verrats HAMP-SHIRE et YORKSHIRE (Large White) enregistrés. Verrats garantis pour le service. Traies croisées Hampshire X Large White et Landrace X Large White. PORCHERIE IDEALE, INC., C.P. 3, ST-BARNABÉ NORD, CTE ST-MAURICE, QUE. TEL: 819-264-2118 ou 264-5311.

VACHES LAITIÈRES

Choix de vaches et taures pur-sang ou croisées, venant de l'Ontario, fraîche vèlant ou devant vèler sous peu. Aussi beau choix de vaches laitières des Cantons de l'Est. Livraison gratuite. S'adresser: LAFAILLÉ & FILS LTD., COATCOOK, CTE STANSTED. TEL: 849-3606.

VERRATS Yorkshire, parents qualifiés enregistrés, classés XXX. Prime d'achat \$45,530. PHILIPPE LEBLANC, ST-LEONARD D'ASTON, (NICOTEL) TEL: 399-2834.

GROS PROFITS...

VACHES pur-sang ou croisées, provenant des éleveurs de l'ouest d'Ontario; ces vaches sont toujours connues pour leur très bonne conformation. Production maximum et très haut pourcentage de gras. Ces qualités assurent plus de profits! Venez voir ces vaches et vous serez convaincus de leur qualité supérieure. Acceptons bœufs en échange de vaches, au plus haut prix du marché. Livraison gratuite. Conditions si approuvées par la banque. Pour plus amples détails, téléphoner à: EARL STEINBERG, a/s BERNARD LABERGE, STE-MARTINE (avoisinant la Conserve "Giant Vert"), 427-2906. Soirée et fin de semaine, appelez: Montréal, 488-5615 ou Kemptville, Ontario, 258-2167.

LAITIÈRES HOLSTEIN
VACHES, taures, jeunes sujets à vendre, en tout temps. Conditions faciles. MAURICE LAMBERT & FILS INC., 780 BEAUSÉJOUR, LOUISEVILLE, MASKINONGE - 228-4105.

CHAROLAIS pur-sang et 15/16, génisses 1 an, aussi plusieurs taureaux pur-sang. LUCIEN LALONDE, Bte 162, R.R. 5, OTTAWA, ONT.

JEUNES VACHES fraîche vèlées, donnant jusqu'à 90 lb lait ou devant vèler bientôt. Jeunes taureaux dont les 2 mères les plus proches ont jusqu'à 18,000 + 4.5% de moyenne. GEORGES LEMYRE, MASKINONGE, QUE. TEL: 819-227-4427.

HOLSTEIN enregistrées et croisées, 50 belles taures 2½ et 3 ans, vèlant mai, en tout temps. MAURICE DESAULNIERS, YAMACHECHE - 296-3654.

JERSEY - 3 taureaux 1 à 1½ an; mères qualifiées, BCA 120-125. Très bon sujets d'exposition. LUCIEN LABONTE, ST-GERMAIN, CTE DRUMMOND.

HOLSTEIN - 3 vaches fraîche vèlées, à vendre. ALBERT LAUZON, 205, BOUL. ST-CANUT, ST-RULIE, CTE DEUX-MONTAGNES. TEL: 438-8950.

ENGLISH LARGE BLACK et Hampshire enregistrés, 2 formidables races pour le croisement. Aussi races enregistrées Landrace, Lacombe, Yorkshire, Large White, Tamworth, Berkshire (Hybrides) Tachetés Bleus, race de croissance hâtive pour la boucherie. Tous âges, truies saillies. Verrats prêts pour service. Catalogue et nouvelles de Tweed-Farms, TWEDDLE FARMS, FERGUSON, ONTARIO.

HEREFORD - bœufs enregistrés de 1 à 2 ans, primables. Porcs Tamworth enregistrés, de tous âges; truies saillies. Verrats prêts pour le service. AIME LABONTE, ST-GILLES, CTE LOTBINIÈRE. TEL: 888-3395.

ACHETEUR de Troupeaux - Je suis acheteur et vendeur de troupeaux de vaches, au complet. S'adresser à: PAUL-EUGÈNE BLAIS, ST-HENRI, CTE LEVIS. TEL: 882-2627.

HEREFORD
ÉVITEZ les commissions... Achetez directement de l'éleveur. 4 bœufs pur-sang d'un an. MAURICE GÉLINAS, ROUTE NO 3, ST-GREGOIRE, CTE NICOLET.

ANIMAUX MORTS
ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE CTE ST-HYACINTHE. TEL: 792-3834.

ATTENTION! TUYAUX BÉTON ARMÉ

TUYAUX de béton armé toutes grandeurs de 9" dia. à 84" dia., avec légère imperfection. MAURICE DESROSIERS, ST-AIMÉ, CTE RICHELIEU. 514-788-2217.

A VENDRE - DIVERS

Le "DESTROYER" est destiné à être utilisé dans les cabinets d'extérieur, détruit intégralement les matières, éparpillant ainsi une tâche désagréable. Instructions détaillées. Des milliers d'utilisateurs dans tout le pays. Commandez-le vite: \$160 la boîte, port payé. LOG CABIN PRODUCTS, BOITE 771, GUELPH, ONTARIO.

RIPE DE BOIS FRANCA vendre au voyage. S'adresser: 6340 BOUL. DES MILLE ILES, ST-FRANCOIS (LAVALLÉE). TEL: 666-4417.

TUE-MOUCHES électrique, indispensable pour maison et ferme. Agents demandés pour territoire exclusif. Demandez prix gros et détail. AIR GUARD CANTONS DE L'EST, 166 COCKBURN S., DRUMMONDVILLE.

ANTIQUITE - Pendule d'antiquité à vendre, en parfaite condition. TÉLÉPHONE: 691-2914.

BOEUF "Polled" 3 ans, enregistré - Arrache-patates à pont, 1 rang, International - Semeuse à patates, 1 rang, International - Camion "Fargo" 1 tonne, roues doubles, boîte fermée - "Scraper" 3 pts. - Tuvau plastique, 600 pi. 1½ po. - CHARLEMAGNE COUSINEAU, 1789 NOTRE-DAME, ST-SULPICE (L'ASSOMPTION), - 837-4908.

SABRES - Véritables sabres antiques avec fourreaux, datant de plus de 100 ans. Un article rare pour les collectionneurs; pièce pour décoration murale. Seulement \$19.50 - \$35.00 la paire. Ajouter \$0.75 frais de poste pour chaque sabre. INTERNATIONAL FIREARMS LTD, 1011 BLEURY, MONTREAL.

Béton Étanche Armé Unique Durable Remarqué Y...est un peu là!
Diam. -16-18-20-24-30- vide-silo "PATZ".
Nouvelles Formes -1969- Joints invisibles et sûrs.

SILOS BEAUDRY

Jean-Paul Beaudry
St-Marc, Cte de Vercheres
514-584-2348

COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT à vendre dans les Laurentides. Vendue, Comté Papineau. Terrain 50 x 175. Equipement neuf, construction de 5 ans. Pas d'agents. TEL: Montréal, 725-7484.

COUPLES DEMANDÉS

FERME JOSEPH ELIE DORION, VAUDREUIL
COUPLE demandé pour ferme d'élevage d'animaux à boeuf, connaissant la machinerie et ayant licence de conducteur. Logement, 3 chambres à coucher; chauffage, éclairage. Salaire selon la qualification. S'adresser à: M. DEGUISE, TEL: 933-1103.

ÉDUCATION

DÉTECTIVES
Devenez détective ou investigateur. Hommes, femmes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Écrivez à: INSTITUT NATIONAL D'INVESTIGATION, DEPT. 7, 155 rue KENT, OTTAWA 4, ONTARIO, et recevez gratuitement "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

EMPLOIS DEMANDÉS

PRENDRAIS charge de porcherie ou d'animaux à boeuf, avec expérience et références. Écrire: CASE 292, 515 VIGER, MONTREAL 132.

ENCANS PUBLICS

ENCAN

pour M. PAUL-HENRI ROY, CHEMIN DE ST-FRANCOIS-XAVIER, 4ième RANG, à 4 milles de BROMPTONVILLE.

Mercr. le 18 juin, 1969, à 1 hre p.m. précise.

Sera vendu: 39 têtes de gros animaux HOLSTEIN d'excellente qualité dont 27 vaches, 1 taureau de 1½ an (Excellent), 6 taures de 2 ans saillies pour l'automne et 5 taures de 1 an.

MACHINERIE: Tracteur International B-414, modèle 1964, Tracteur International W4; Épandeur de fumier 150 minots, avec prise de force vivante, de marque New Holland; Conditionneur à foin New Holland 404; Presse à foin Massey-Ferguson No 9, neuve; Râteau de foin New Holland No 56 R, 2 ans d'usage; Semoir à 13 disques McCormick; Herse à doubles disques International; Chargeur de fumier McCormick; Charrue à 3 sillons, International No 36; Faucheuse International, att. 3 pts; Souffleuse à neige; Scie ronde; Coupeur d'ensilage Dion; Épandeur d'engrais; Silo 12 X 20; Wagon Normand, capacité 8 tonnes; Trailer à 2 roues; Cultivateur Triple K pour pâturage; Rouleau; 2 sets de chaînes à tracteur dont un avec grandes anneaux; 2 Cultivateurs; 1000 pi. de bois de charpente; neuf; Réservoir à gaz, cap. 250 gallons; 350 bacquets galvanisés; Fourneau Champion 4 X 10, "Bulk Tank"; Woods, capacité 350 gallons, 2 ans d'usage; Trayeuse Universal complète avec 3 chaudières et pipeline robuste, 2 ans d'usage; Réservoir à eau chaude, pour laiterie; Clippiers; Bassin de lavage en acier inoxydable; Étau de forgeron; Enclume; Banc de scie S.K.F.; Petits outils de fer, chaînes, etc.; Frigidaire; Machine à laver; Meubles antiques.

CONDITIONS: COMPTANT

Pour information, s'adresser à: ART BENNETT, Encanteur, SAWYERVILLE, P.Q. TEL: 889-2272.

LISTES DE VENTES PAR ENCANS À ÊTRE FAITES PAR LEO DASTOUS
ENCANTEUR LICENCIÉ DE PLESSISVILLE, CTE MEGANTIC.
SAMEDI, 7 juin, à 1 hre, chez M. PAUL-ÉMILE LABONTÉ, LAURIÈRVILLE, CTE MEGANTIC, troupeau et roulant.

LUNDI, 9 juin, à MIDI, chez M. DANIEL LEFEBVRE de Danville, Cte Richmond, troupeau HOLSTEIN et roulant.
MERCREDI, 11 juin, à 1 hre, chez M. AURELE BOILARD, St-Bernard, Cte Dorchester, troupeau HOLSTEIN et roulant.

SAMEDI, 14 juin, à 1 hre, chez M. BERTRAND ROBERGE, St-Rémi Tingwick, Cte Arthabaska, troupeau et roulant.
SAMEDI, 6 septembre, à 1 hre, chez M. ROBERT BLANCHETTE, ST-ÉDOUARD, CTE LOTBINIÈRE, troupeau et roulant.

LUNDI, 8 septembre, à 7 hres du soir, chez M. PHILIPPE DEMERS de St-Flavien, Cte Lotbinière, troupeau HOLSTEIN.

Pour information ou demande de crédit, veuillez vous adresser à l'encanteur.

LEO DASTOUS,
ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE DE PLESSISVILLE, CTE MEGANTIC, TEL: 362-7585.
Diplômé de l'Institut Royer de Montréal, 2 ans de cours en Agriculture.

VENTE par ENCAN
Lundi, le 9 juin, 1969, à MIDI précis, chez M. DANIEL LEFEBVRE de DANVILLE.

La Ferme est située sur la Route 3, à 3 milles de Danville, en allant vers St-Claude, Cte Richmond.

Sera vendu: un excellent troupeau HOLSTEIN de 32 bêtes, claires de test fédéral; il comprend 21 jeunes vaches laitières, 3 taures de 2 ans, 1 taureau de 2 ans, 4 taures de 1 an, 1 taureau de 1 an.
MACHINERIE: Tracteur Massey-Ferguson No 50, neuf, Tracteur Fordson, Extra, avec pelle et fourche; Presse à foin New-Holland No 268; Batteuse Forano; Moissonneuse; Monte-Balles de 30 pi.; Semoir Massey-Harris; Conditionneur New-Holland; Semoir d'engrais chimique; Moulange McCormick; Souffleur à neige; Épandeur Massey-Ferguson, capacité 120 minots; Rouleau en fer; Banc de scie; Charrue McCormick à 3 versoirs; Grader; Gros trailer; Wagon sur pneus; Faucheuse International 7 pi.; Râteau-Fleur John Deere; Camion Mercury 1963; Réservoir à gaz; Frigidaire 20 bidons Centrifuge De Laval; Trayeuse DeLaval à 3 chaudières, 3000 balles de foin; 300 balles de paille; 100 minots d'avoine; 300 piquets; Outils de hangar; une partie du ménage de maison, beaucoup de pièces d'antiquité et quantité d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE: Autre occupation.
CONDITIONS: COMPTANT
OU PRÊT DE BANQUE.
LA TERRE DE 350 ACRES, TRÈS BIEN BATIE, EST AUSSI À VENDRE.

Pour information ou demande de crédit, s'adresser à: LEO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, DE PLESSISVILLE, TEL: 362-7585.

ENCAN
SAMEDI, le 14 juin, 1969, à 1 hre p.m. précise, chez M. ÉMILE CHAPUT, RANG de la Rivière Sud, STE-ELISABETH, Comté Joliette.

Sera vendu un troupeau d'animaux HOLSTEIN comprenant 21 têtes dont 20 vaches et 1 taureau de 15 mois.
Frigidaire à lait capacité 8 bidons, de marque Star; 18 bidons à lait; Trayeuse 2 chaudières, 1 an d'usage.
Aussi un très gros roulant de ferme. Toute cette machinerie n'a pas plus d'un an d'usage.

Tous les outils de hangar et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: La terre est vendue.

CONDITIONS: ARGENT COMPTANT ou PRÊTS DE BANQUE ACCEPTÉS. Pour information ou demande de crédit, s'adresser à: M. ÉMILE CHAPUT, TEL: 756-2228 ou à: GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ SUD, CTE ST-HYACINTHE, TEL: 792-6227.

VENTE par ENCAN
Vendredi, le 13 juin, 1969, à 1 hre p.m. précise, chez M. OMER BERGERON, de ST-PAUL DE CHESTER, Cte Arthabaska.

La Ferme est située dans le Rang No 7. Sera vendu: un troupeau HOLSTEIN amélioré de 20 bêtes dont 15 vaches, 1 taureau de 2 ans, 4 génisses de choix. Ce troupeau est clair de test, certificat fourni. 2 bons chevaux de 6 et 8 ans pesant 1500 lb chacun.

Le roulant comprend: Tracteur David Brown No 880; Tracteur Massey-Harris No 30 avec pelle et chaînes à tracteur; Épandeur New Holland; Herse à disques McCormick; Herse à finir de 12 pi.; Faucheuse; Râteau-Fleur Farmand; Charrues à 2 versoirs Massey-Ferguson, neuves; Wagon sur pneus; Gros trailer; Banneau; 2 paires de sleighs; Moulin à battre avec souffleur; Semoir; lot de bois de sciage; Trayeuse COOP à 2 chaudières; Refroidisseur de 12 bidons, de marque Star; Batteuse de 2000 lb; 10 bidons; Pelle à neige; Banc de scie; Meule et tondeuse électrique; Fourche à foin au complet; 200 bons piquets; Gros étau; Feroux de 25 tonnes; Scie à chaînes McCulloch; Évaporateur de 4½ pi. X 14 pi.; Domini; 2000 chaudières d'aluminium; 2 Réservoirs et quantité d'articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT.

Pour information, s'adresser à: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE DE PLESSISVILLE, TEL: 362-2195.

PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR.

ENCAN
JEUDI le 12 juin, 1969, à 1 hre p.m. précise, chez M. PAUL JEANSON, RANG 4, ST-BERNARD DE MICHAUDVILLE, à 2 milles du Village, Comté ST-HYACINTHE.

Sera vendu un très gros roulant de ferme dont: Tracteur International 350 au gaz, avec T.A.; Charrue à 3 raies; Tracteur Super C, en parfaite condition, avec sarcleur à betteraves à 4 rangs; Tracteur Ferguson 2085, en très bon état; Faucheuse International hydraulique, 3 pts; Fleur à grand'roue; Conditionneur à foin Allis Chalmers; Séchoir à grain; Plate-forme de camion, 16 pi.; Rouleau à 3 sections; Arroseuse Myers 40 pi. avec pompe; 1,000 pi. de bois de service, 500 piquets de cède; Batteuse John Deere No 30 avec moteur; Presse à foin International No 46; "Géro-Fanneur" International; Herse à finir 15 pi. - Semoir 11 disques International; Herse à ressorts hydraulique; 3 voitures à 4 roues, sur pneus; Cultivateur International 18 dents; Épandeur New Idea 130 minots, commandé par le pouvoir; Niveau; Parapluie à tracteur; Souffleur à neige Rimac; Chaîne à tracteur; 2 Batteries électriques; Armoire antique, 300 poches d'avoine locale; 300 poches d'orge de semence; 500 chaudières aluminium 1½ gallon; 200 chaudières de 2 gallons; 20 tonnes de foin; Frigidaire à lait, 12 bidons; 25 bidons à lait; Trayeuse se DeLaval à 3 chaudières avec compresseur, Monte-Balles de 24 pi. avec moteur; Poulie à tracteur; 2 paires de sleighs doubles; Grosse quantité de broche de toutes sortes ainsi que tous les outils de hangar et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: LA TERRE EST VENDUE.

CONDITIONS: ARGENT COMPTANT OU PRÊTS DE BANQUE ACCEPTÉS.

Pour information ou demande de crédit, s'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ SUD, CTE ST-HYACINTHE, TEL: 792-6227.

VENTE par ENCAN
JEUDI, le 12 juin, 1969, à 1 hre p.m. précise, chez M. LAURENT CHABOT, de ST-BERNARD DE DORCHESTER.

La ferme est située dans le Rang St-Henri. Sera vendu: un troupeau HOLSTEIN de 25 bêtes dont 16 vaches, 1 taureau de 2 ans, 3 taures de 1 an, 6 veaux. Le troupeau est clair de test, certificat fourni. Aussi un jument de 1600 lb; 2 truies portières et un mâle.

Le roulant comprend: Tracteur Massey-Ferguson No 35 Diesel avec charrues; Faucheuse et Herse à disques Ferguson; Presse à foin New Holland; Râteau-Fleur; Épandeur à fumier pour tracteur; Moissonneuse McCormick; 2 Wagons sur pneus; Lot de machinerie pour chevaux; Trayeuse Surge; 10 bidons; Outils de hangar et quantité d'articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT.

Pour information, s'adresser à: GEORGE GOGGIN,

ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, DE PLESSISVILLE, TEL: 362-2195.

PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR.

ATTENTION Cultivateurs!!! Je suis acheteur de troupeaux et de roulant de ferme au complet, dans la Province. S'adresser à: LEO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE DE PLESSISVILLE, CTE MEGANTIC, TEL: 362-7585.

ENCAN chez M. PAUL-ÉDOUARD SAUCIER, 960 CHACOURA, LOUISEVILLE.

La Ferme est située sur la Route 44, à 2 milles de Louiseville, DIMANCHE, le 8 juin, 1969, à MIDI précis.

EN CAS DE PLUIE, L'ENCAN SERA REMIS AU LUNDI, 9 JUIN, 1969.

Sera vendu: un troupeau de vaches laitières HOLSTEIN, clair de test et comprenant 42 têtes dont 33 vaches à lait, 4 taures de 1½ an, 1 bœuf de 1½ an et 4 génisses du printemps. Ce troupeau provient en partie de l'insémination artificielle et possède un pourcentage de gras plus haut que la moyenne. Aussi 1 jument de 9 ans pesant 1500 lb, avec poulain âgé de un mois.

MACHINERIE: Nettoyeur d'étable 1-deal, 1 an d'usage, 325' de chaîne avec montée de 52"; Videur de Silo Patz, 1 an d'usage; Trayeuse SURGE 4 chaudières avec compresseur; Réservoir à eau chaude, CASCADE 40, pour laiterie; "Bulk tank" Steinhurst, capacité 6000 lb; Bassin de lavage; 2 couloirs à lait; Chariot à moulée; 2 abreuvoirs, capacité de 200 gallons chacun; Clipper à vaches; Tracteur I.H. Farmall 450 Diesel avec pelle, baquet à neige, à fumer et à terre, chaînes et cabane; Tracteur I.H. 460 Diesel; Souffleur à neige hyd.; 2 Charrues hyd. I.H. à 3 versoirs; Niveau I.H.; Herse à rouleaux; Herse à ressorts 6 valets; Semoir combiné I.H. 16 disques; Semoir d'engrais chimique I.H. 12' de largeur; Faucheuse I.H. hyd.; Râteau-Fleur I.H.; Presse I.H. à broche, modèle 56; Monte-Balles "Pop Up" avec chargeur; 2 wagons 4 roues avec plate-forme, sur pneus; Andaineuse Oliver automotrice avec conditionneur à foin et arroseuse; 2 grosses remorques à 2 roues doubles avec pompe pour grain; Lieuse-Batteuse automotrice Oliver, 430, 1 an d'usage. Vis à grain avec moteur à gaz 7½ C.V.; 2 trailer à 2 roues, 1 avec grand côté pour animaux, l'autre avec plate-forme de 9' X 10'; Camion I.H. '63, 1 tonne et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer. Stock de hangar.

CONDITIONS: ARGENT COMPTANT - Prêts de banque acceptés selon les exigences du propriétaire.

CAUSE DE VENTE: AUTRE EMPLOI.

Pour information s'adresser à: M. PAUL-ÉDOUARD SAUCIER, TEL: 228-2028 ou à: JEAN-PAUL LESAGE, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-LEON, TEL: 228-2235.

VENTE par ENCAN
Mercredi, le 11 juin, 1969, à 1 hre p.m. précise, chez M. AURELE BOILARD, RANG ST-AIMÉ, à 3 milles du village de ST-BERNARD, Cte DORCHESTER.

Sera vendu: un excellent troupeau de choix HOLSTEIN de 25 bêtes claires de test fédéral, comprenant 15 vaches laitières, 2 taureaux d'un an, 2 taures d'un an, 6 veaux; aussi 25 porcs de 4 mois. La MACHINERIE comprend: Tracteur Massey-Harris No 22 avec pelle en arrière; Moissonneuse-Batteuse; Cockshutt avec boîte à grain; Faucheuse; Charrue à 2 versoirs; Râteau-Fleur; Épandeur, capacité 120 minots, tous de marque Massey-Harris; Herse à ressorts Case à 3 sections; Presse à foin New Holland, 2 Wagons sur pneus; Monte-Balles de 30 pi.; Grader; Trayeuse Massey-Harris à 2 chaudières; Frigidaire Star, capacité 8 bidons; 500 balles de foin; 200 balles de paille; 250 minots d'avoine; outils de hangar et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT OU PRÊTS DE BANQUE ACCEPTÉS.

Pour information ou demande de crédit, veuillez vous adresser à l'encanteur.

LEO DASTOUS,

ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE DE PLESSISVILLE, CTE MEGANTIC, TEL: 362-7585.

Diplômé de l'Institut Royer de Montréal, 2 ans en Agriculture.

CHAROLAIS - 60 têtes pur-sang, croisées - vaches, taureaux - 1 hre p.m. Parc Lansdowne, Ottawa. Renseignements: LUCIEN LALONDE, BTE 162, RRS, OTTAWA.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

AIDE-MÉNAGÈRE - accepterais étudiante pour l'été. (4 enfants). Chambre seule. Bon salaire. MME LUC COÛTE, 37 BELCOURT, DOLLARD-DES-ORMEAUX. (Banlieue Montréal). TEL: 684-8270.

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 17)

JARDINAGE

PLANTS de tomates Hybrides 23, rouges, environ 4.000 pi. à 0.50 le pied. LOUIS LAMOREUX, 292, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE, VILLE MERCIER, C.T.E. CHATEAUGUAY. Tel. 691-1743.

MACHINES — OUTILLAGE

LES SYSTÈMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Que. et leurs agents autorisés dans la province.

RÉFRIGÉRATION

"BULK TANK" 100 à 500 gallons, de toutes marques. Avons en stock au-delà de 30 "Tanks". Expansion directe et à l'eau glacée. Toutes garanties. Nous finançons et livrons dans toute la province. Écrivez, téléphonez ou venez! CAPSANTÉ RÉFRIGÉRATION, CAPSANTÉ, C.T.E. PORTNEUF, Tel. 418-285-0199 (Fernand Lefebvre).

PRESSE à foin Massey-Harris No 1 avec moteur, en bonne condition, à vendre \$250. ROSS OSWALD, R.R.1, STE-SCHOLASTIQUE. Tel. 514-255-3031.

Presses à foin, avec ou sans moteur Wisconsin. Râteaux de côté sur pneus, commandes par prise de force. Faucheuse à tracteur, hydrauliques ou entraînant sur pneus, 7 pi., etc. Ces machines sont en très bonne condition. LEO DUBOIS & FILS LIMITEE, STE-THERÈSE. Tel. 435-3521.

ATTENTION Cultivateurs! Tracteurs neufs Ford 6000 Commander Diesel — 4000 gaz et Diesel — 3000 gaz et Diesel. Aussi différentes machines agricoles neuves et usagées, au prix du gros. GARAGE BESNER ENR., ST-CLET, C.T.E. SOULANGES. Tel. 456-3246.

TOUT un roulant de ferme à vendre; 2 tracteurs, 2 machines à foin, râteau, presse, etc. 4455 COTE TERREBONNE. Tel. 666-8482.

TRACTEURS — David Brown avec loader, 2 Ford, 2 Cub, 1 H-S. Presses à foin — Râteaux — Faucheuses — Conditionneur — Becheuses rotatives Muko — Jeep Willis — Van Austin — Chevrolet 1963. Aussi machines usagées de toutes marques. S'adresser à ROLAND OUELLETTE, 420 BOUL. LABELLE, ST-JANVIER. (Représentant David Brown, New-Holland, Forano). Tel. 438-7835.

TRACTEURS — Massey-Ferguson 165, Diesel — Massey 35, Diesel — 2 Massey 35, gaz — Oliver 1600 Diesel, avec cabine — Oliver 550, gaz — International 460, Diesel — International 330, gaz — International 240, gaz — B-275 avec loader, Diesel — Case 430 avec loader, Diesel — Cockshutt 35, gaz — Super Major Diesel — 3 Super C avec sarcleur à bête d'Inde et betteraves — Cockshutt 20 avec sarcleur à betteraves — International 130, avec sarcleur à betteraves — Souffleuse Fourragère Dion et International — Presses à foin de toutes marques — une à la broche, New-Holland — Bateau John Deere, trainante — B & D EQUIPEMENT ENRG., ST-DENIS, C.T.E. ST-HYACINTHE. Tel. 787-2105.

ÉPANDÉUR à fumier International-Harvester 60 minots, sur pneus — 2 Bancs de scie à bois de poêle — Herse à finir — 2 sections de rouleau — 40 coffres et cassots à fraises — 300 boîtes à tomates — "Scraper" 3 pts. — S'adresser à 6438, BOUL. DES MILLE ILES, ST-FRANÇOIS. Tel. 666-4867.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE automotrice, Super 35, Massey-Ferguson; Presse à foin Case 200; Stalles Jutras, en acier, 12" X 12"; Congélateur Woods, capacité 800 lb., à vendre. GÉRARD BOUCHARD, LEMIEUX, C.T.E. NICOLET.

TRACTEURS 65 Diesel, "multipower" "Power Steering" — 50 Massey-Ferguson — 550 Oliver — Super "A" avec faucheuse de 7 pi. entre les roues — Ferguson 2080 et 85 — Faucheuse-Conditionneuse New Holland avec 9 pi. de faux — Fourragère Dion, 6 pi. de faux et équipement à bête d'Inde — Rouleau d'acier de 8, 9 et 12 pi. de largeur — "Chopper" New Holland — Presse à foin — Faucheuses et Râteaux-Fileurs de toutes sortes — Épandeurs d'engrais 70, 90 et 110 minots, ordinaires, 100, 130 et 160 minots, sur prise de pouvoir — Lames nivélisseuses — "Bulk Tank" 29 bidons, Sunset et 35 bidons, De Laval. Toutes ces machines agricoles sont usagées et en très bon ordre. J.B. GIRARD, 194 RUE ST-DENIS, SAINT-DENIS-SUR-RICHÉLIEU, COMTE ST-HYACINTHE, P.Q. Tel. 787-2013.

ATTENTION Cultivateurs! Tracteurs International 350, Diesel — Massey-Ferguson 165 Diesel — 1 International 434 avec loader — B-414 Diesel avec loader — Cockshutt 40 avec loader — John Deere 50 avec loader — 2, B-414 — International 300 — B-275 gaz — 3 B-250 Ferguson 20-85 — 5, Massey-Harris 22 et 30 — W-4 Farmall "H" — Plusieurs Charrues usagées — Herse à disques — Presses à foin International, Massey-Ferguson, Oliver, New-Holland, Cockshutt — Presses International No 27 et 37, légèrement usagées, à prix spécial — Arracheuses de betteraves Scott & Wagner — Faucheuses, Fileurs usagés — Conditionneurs à foin International et Massey-Ferguson — Combines usagées, International et Allis Chalmers — 5, Épandeurs à fumier usagés — Fourragère et Souffleuse, Tracteurs usagés plus de \$1.000, payables 1er novembre '69, sans intérêt. CLAUDE JOYAL, ST-GUILAUME, Tel. 396-2161.

TRACTEUR à Chenilles International TD-9 avec lame avant, Tracteurs — International 656 Diesel, Ford avec chargeur hydraulique; International 300 avec chargeur hydraulique; Massey-Ferguson 35 à gaz, Oliver 550 avec chargeur hydraulique; Oliver 88, au gaz; International W-4, Farmall H; International B-414 Diesel, B-275 Diesel; Moulange Malaxeuse New-Holland; Faucheuse rotative pour verger; Charrues; Herse à disques; Épandeur de fumier, tous modèles; Faucheuses à foin; Râteaux-Fileurs; Presses à foin, tous modèles; Conditionneur à foin Gehl; Faucheuse Conditionneuse International; Chopper à foin International; Ensileur Dion; Arrache-patates International à 2 rangs, BOUCHER & FRÈRE, MARIEVILLE. Tel. 589-4951.

MOULIN à faucher Massey-Harris, Râteau à foin, hydraulique, Massey-Harris; Lieuse à grain, bête d'Inde; Cultivateur à tracteur; Chaudière traicuse CO-OP; Bidons à lait; Chassis de couchers; Lattes; Séchoir à tabac; ÉDOUARD LACHAPPELLE, MASCOUCHE, R.R.1, C.T.E. L'ASSOMPTION. Tel. 832-2910.

VOITURE sur pneus avec boîte à grain — Moulin à faucher, 7 pi., pour tracteur, International. FERNAND GADBOIS, 1000 BOUL. L'HEUREUX, BELOEIL. 467-3713.

ON DEMANDE

ACHETEUR ET VENDEUR de roulant de ferme au complet, de troupeaux laitiers, pur-sang ou croisés, d'animaux de boucherie, terre à bois ou en culture. S'adresser à LEBLANC & PICHÉ, ST-SYLVESTER, C.T.E. NICOLET, Tel. 238-1 ou 20-8-11.

ACHETERAIS "Chopper" usagé ou petite Fourragère avec faux à foin. ANDRÉ QUEVILLON, R.R.1, MASCOUCHE. Tel. 474-2939.

PRÉS Montréal, famille intéressée garder fille 10 ans, garçon 6 ans, juillet, août. Ferme préférée CASE 286, 515 VIGER, MONTRÉAL.

PNEUS D'AVION POUR LA FERME

PNEUS d'avion très larges et puissants pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec toutes agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables! H.DUBOIS & FILS LIMITEE, VILLE ST-REMI, P.Q. Tel. 454-2442.

POUSSINS, POULETTES

JUIN

POUSSINS de BONNIE'S — BONNIE'S — Votre source de confiance, ce qu'il y a de plus profitable, pondueuses d'œufs bruns, pondueuses d'œufs blancs aussi. Nous avons les races dominantes, Rouges X Sussex, Commandeur maintenant pour livraison hivernale de printemps et à l'été. Écrivez pour liste de prix et détails. BONNIE'S CHICK HATCHERY & FARM LIMITED, ELMIRA, ONTARIO.

OISONS ET CANETONS — Toulouse, Croisés, Chinois, Canetons — Muscovies, PIERRE NEY, STE-ANASTASIE, C.T.E. MEGANTIC, QUE. Tel. 389-5409.

POULETTES H & N, 20 semaines — Golden Comet — Fameuse Babcock, production annuelle 50.000 — RÉAL BILLODEAU, ST-VALÉRIEN, SHEFFORD. Tel. 514-793-2654.

POUSSINS d'un jour et démarrés, canetons, oisons, dindonneaux, chapons de 4 semaines, faisans, poulettes plus âgées, tous âges. TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉ, très propre, 6 pièces, avec grand terrain 510 pi. X 150 pi.; prix raisonnable. 4710 ST-FRANÇOIS, DUVERNAY (BANLIEUE de MONTRÉAL). Tel. 661-1379.

REMEDES

RHUMATISME

Vous avez tout essayé sans succès. Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace, le moins dispendieux? Pour \$1.00 nous vous expédierons par poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien quantité suffisante pour un mois avec directions complètes en français sur chaque paquet. LES SEMENCES LAVAL, 3505, BOUL. ST-MARTIN, CHOMÉ, QUE.

TERRES À VENDRE

TERRE à vendre, 185 arpents, 140 en culture. Maison 24 X 32, système de chauffage automatique, gros courant 220 volts. Grange 85' X 36', assez bonnes conditions, avec instruments aratoires. Route nationale. S'adresser: MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, 261, 1ÈRE AVENUE, OUEST, AMOS, ABITIBI. Tel. 732-6451.

FERME à vendre à Howick; 160 arpents, bien bâtie, maison, grange. Tél. phoner, après 5 hres p.m. à MONTRÉAL, 767-9472.

BELLE ferme, 139 arpents dont 120 en culture, sur Route No 3. Constructions neuves: grange-étable, laiterie, maison bungalow, chauffage central. CONSTANT GRONDIN, BAIEVILLE, YAMASKA.

FERME, 145 arpents, quota lait nature, équipement complet, presque neuf. Bâtiments en bon état. S'adresser à: RO-LAND POITRAS, 2584 RANG de la SAVANE, RICHELIEU. 658-2533.

A VENDRE, ferme de 324 acres dont 288 en culture, avec maison, 2 entrepôts à patates, remise et garage, située à Warwick, C.T.E. Arthabaska. Ancienne propriété de M. Jean-Louis Daigle. S'adresser à: M. G. RODRIGUE, C.A. SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, 142 NOTRE-DAME EST, VICTORIAVILLE, C.T.E. ARTHABASKA, P.Q. Tel. 752-9132.

FERME, 300 acres, 200 en culture, 1/4 mille du village. Grange-étable, comble rond-neuf. Tracteur, presse à foin, traicuse, instruments aratoires. Cause: trop âgé. ARTHUR FILIATREAU, DUPUY, (ABITIBI-OUEST).

FERME, 150 arpents, maison 6 pièces, grange, etc., tracteur, autres machines agricoles, près de grande route. ADRIEN LAGASSE, 7ÈME RANG, ST-THÉODORE D'ACTON. Tel. 546-2856.

TERRE à vendre à St-Denis-sur-Richelieu, Rang Amyot. Magnifique ferme 120 arpents cultivables. Terre franche, idéale pour culture de betteraves à sucre. Pour information, s'adresser: MARCEL EVRARD, HOWICK. Tel. 825-2620 ou 787-2511.

A proximité de la Trans-Canadienne, à St-Charles-sur-Richelieu, terre 270 arpents, 40 en bois; érablière 1200, quota lait Montréal. Bâtiments remis à neuf. Grande et confortable maison. A vendre avec ou sans roulant. Pour information, TÉLÉPHONER À: 584-2648.

A VENDRE, Ferme de 173 acres dont 111 en culture, avec maison, grange, garage, située Rang 9, Plessisville, C.T.E. Arthabaska. Ancienne propriété de M. Jean-Marc Lachance. S'adresser à: M. J.C. LEBLANC, C.A. SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, 142, NOTRE DAME EST, VICTORIAVILLE, C.T.E. ARTHABASKA, P.Q. Tel. 752-9132.

RÉGION de Farnham — Terre planche, 60 têtes de bétail. Gros quota de lait, Montréal. Complètement organisée, avec toutes machineries, aussi poulailler. Approvisionnement d'eau exceptionnel. \$65.000, incluant crédit agricole en vigueur. Partie comptant. Dites-moi ce que vous cherchez... Terre d'élevage, poulailler ou verger? PAUL GINGRAS, Agri-nome dans Cantons de l'Est depuis 40 ans, 1396 RUE du SUD, COWANSVILLE-de-MISSISSQUOI.

TERRE, 153 arpents dont 140 en culture. Cause maladie. Foin à vendre. GASTON JEANNOTTE, ST-MARC-sur-RICHÉLIEU. Tel. 584-2367.

BELLE ferme à vendre, 4 X 30, avec troupeau AYRSHIRE et quota de lait. Laiterie, équipement moderne, avec roulant. Cause mortalité. MME PHILIPAS PROULX, ST-ISIDORE, C.T.E. DORCHESTER, RANG GRANDE LIGNE. Tel. 646-5523.

FERME, 150 arpents, avec ou sans roulant, bien bâtie, maison neuve. MARCELLIN FARAND, ST-CLET, C.T.E. SOULANGES. Tel. 456-3463.

FÈRME, 120 arpents, terre planche, favorable à toutes cultures; très bien bâtie, avec ou sans roulant. CAMILLE CHEVRETTE, ST-HUGUES (BAGOT).

FERME, 225 arpents, 200 en culture, avec roulant; constructions neuves, maison, chauffage central, briques. MARTIN TRUDEL, ST-STANISLAS, C.T.E. CHAMPLAIN.

TERRE, 110 acres, 75 en culture, 220, aqueduc; avec ou sans roulant, aussi 118 acres sous location. HENAUET FORGET, 527 RANG ST-FRANÇOIS, VILLE DE LORRAINE, C.T.E. TERREBONNE.

TERRES DEMANDÉES

TERRE demandée, de petite ou grande superficie, propice pour la chasse et la pêche, sans haïsses. Envoyer détails et descriptions légales à: L. HENRY, STATION "8", BOITE 36, TORONTO 20, ONTARIO.

TERRE DEMANDÉE

Besoin bon, blanc sud, montagne, gros bois franc, Cantons de l'Est. Préférence Routes Nos. 1-5-24-32 ou 34. Mentionner prix. Donner description.

CASE 285, 515 AVENUE VIGER, MONTRÉAL 132.

PARTICULIER — 50 arpents et plus — Comté Brome — Moitié sud Comté Shefford. J. GAMBUT, 7590 BOUL. de la LOIRE, ANJOU, MONTRÉAL.

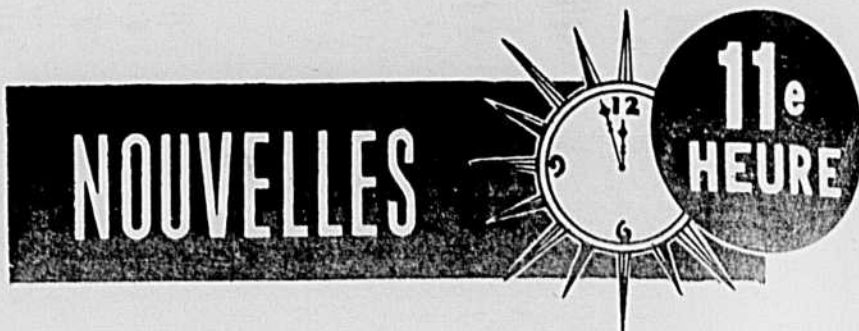
JEUNES couples sérieux cherchant ferme laitière, lait nature, pour prendre à moitié ou louer avec option. De préférence dans comtés Rouville, Iberville, Missisquoi, ou St-Jean. JEAN WUYTS, R.R.1, MARIEVILLE, C.T.E. ROUVILLE. 589-7744.

TERRES À LOUER

ST-AUGUSTIN, environ 50 arpents. Prix discutable. Pour information, Tél. phoner: 747-4625.

TRAVAUX D'IMPRIMERIE

NOUS imprimons cartes d'affaires, cartes de visite, faire-part ainsi que cartes pour toutes occasions. Spécial: 200 cartes à votre choix: \$2.00 — Confiez-nous vos travaux d'imprimerie, vous ne serez pas déçu. IMPRIMERIE JEUNE QUEBEC ENR., 888, 1ÈRE AVENUE, FABREVILLE, (VILLE de LAVAL), QUE.



OEUFs: variantes de prix

Instabilité du marché des oeufs la semaine dernière. Les prix au producteur pour toutes ou quelques-unes des catégories supérieures ont poursuivi leur baisse de 1/2 à 4c la douzaine en certaines régions; en d'autres, ils sont restés soutenus ou ont monté de 1/2-2c. Comportement à peu près semblable des B et C.

Prix moyen des A gros en cartons lors de la fermeture, du gros au détail: à Montréal, 51.2c ou recul d'une fraction de c.; à Toronto, 49.5c ou gain de deux fractions de c. Prix au producteur des oeufs non classés à Montréal: A extra gros, 1 c. de moins d'40-42c. A gros, inchangés à 39-40c. A moyens, baisse de 2c à 35-36c; A petits et B, baisse de 1c à la cote supérieure ou 28-29 et 19-23c respectivement; C, inchangés à 15-18c.

En Ontario, demande locale bonne, mais expéditions vers l'extérieur rien que passables; à certains marchés, les arrivages de A extra gros et de A gros suffisaient à peine à la demande locale; transactions plus actives pour fins de décoquillage. A Montréal, demande passablement bonne, mais l'offre des A moyens et des A petits dépassait la demande.

Provinces atlantiques: prix relativement soutenus à la plupart des marchés, sauf à Terre-Neuve où il y eut baisse de 2c des catégories supérieures; les arrivages réguliers, formés surtout de A gros et de A moyens, suffisaient amplement pour répondre à une demande variant de passable à bonne.

VOLAILLE: baisses dispersées

Prix soutenus dans l'ensemble pour la volaille de bonne classe, la semaine dernière, aux principaux marchés. Le rapport officiel signale toutefois quelques révisions vers le bas.

Volaille vivante: à Winnipeg, baisse de 1c la livre des poulets de 7 livres et plus; à London et Toronto, fléchissement de prix des poules de tous poids; de 1/2c à Winnipeg pour les poules de poids léger et moyen; à Montréal, des acheteurs offraient 1/2c de moins pour les jeunes dindons de 12 livres et moins.

En fin de mai, prix au producteur des poulets de moins de 5 livres, catégorie No 1, poids vif, dans les principales villes canadiennes: Halifax et Fredericton, 21 1/4c la livre; Montréal, 18 1/2c; Toronto et London, 20c; Winnipeg, 20 1/2c; Regina, 21 1/2c; Edmonton et Vancouver, 22 1/2c.

PORCS: \$1 de plus à Montréal

Hausses des prix du porc à tous les marchés la semaine dernière. Prix de base des pores répondant à l'indice moyen (100): Toronto, hausse prononcée de la cote supérieure en fermeture à \$34.90-\$38.75; Montréal, gain de \$1 les 100 livres à \$33-\$33.75; Winnipeg, \$34.35-\$36.35 durant les premiers jours de la semaine; hausses également des marchés de l'Alberta: Calgary, \$32.75-\$33.50; Edmonton et Lethbridge, \$32-\$33.50; Saskatoon, aussi en hausse à \$34.10-\$35.25.

Volume des arrivages aux abattoirs sous inspection fédérale pendant la semaine terminée le 24 mai: 132,559 au total, soit 15,635 têtes de moins que durant la semaine correspondante de l'an dernier. Proportion des pores admissibles à la prime de \$3 à la qualité: 13.2% dans l'ensemble du pays; 22.1% dans les provinces de l'Atlantique; 13.5% au Québec, 12.6% en Ontario; 10.8% au Manitoba; 13.5% en Saskatchewan; 12.5% en Alberta, et 14.2% en Colombie.

VEAUX: marché bien soutenu

A Toronto, les veaux de lait Bons et De choix s'écoulaient à \$1 de plus la semaine dernière ou \$36-\$46; Montréal, prix fermes à \$40-\$44.50; Winnipeg, prix au moins réguliers à \$42-\$49; Edmonton, prix inchangés à \$43-\$48.

AGNEAUX: peu de changement

Les bons agneaux des parcs d'engraissement s'écoulaient la semaine dernière au prix soutenu de \$37.50 les 100 livres à Toronto; au même endroit, les agneaux de printemps se vendaient de \$40 à \$52 selon le poids. Aux autres marchés, offre insuffisante pour justifier une cote officielle. Importations des Etats-Unis durant la semaine: 1,916 agneaux pour abattage immédiat.

BOVINS: fléchissement des prix

Arrivages accrus d'environ 5,000 têtes par rapport à la semaine précédente; demande irrégulière et tendance inverse des prix des meilleures catégories après les hausses consécutives des semaines antérieures. Presque partout, pressions sur les prix en fermeture tout spécialement.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons et génisses, prix variant de légèrement supérieurs à inférieurs de \$1 les 100 livres; vaches, fluctuations de \$1 vers le haut à \$2 vers le bas -- à Montréal, les bonnes se vendaient \$1 de plus à \$24-\$26.50; taureaux, fluctuations de \$2 vers le haut à 50c vers le bas.

Bovins d'engrais ou de remplacement: offre légère, demande considérable; prix allant de stables à supérieurs de \$1. Exportations aux E.-U.: 758 têtes.

EFFECTIFS: main-d'oeuvre agricole

Vers la mi-avril, le nombre de travailleurs agricoles (521,000) dépassait celui de mars dernier (466,000), mais était inférieur de 12,000 aux effectifs affectés à l'agriculture en avril de l'an dernier (533,000).

SITUATION: des viandes porcines

Les importations de viandes porcines des Etats-Unis ont pris cette année une ampleur qu'elles n'avaient pas l'an dernier. Du début de l'année jusque vers la mi-mai, elles étaient huit fois plus considérables que durant la période correspondante de 1967: 30 millions de livres contre environ 3.8 millions l'an dernier. Les arrivages continuent d'être inférieurs à ceux de l'an dernier et les exportations ont diminué. Tout compte fait, il se peut que la production porcine du pays en 1969 soit à peu près comparable à celle de 1968. Les arrivages continueront d'être moindres que ceux de l'an dernier jusqu'en fin septembre, prévoit-on. D'octobre 1968 à mars 1970 inclusivement, il y aurait augmentation de 2% dans l'Est et de 8% dans l'Ouest. De juillet à septembre inclusivement, les arrivages aux abattoirs seraient de 137,400 seulement par semaine, d'après les estimations officielles.

REVUE des MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des produits avicoles nous sont fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

MARDI, LE 3 JUIN 1969

Le marché des oeufs fut à peine stable. Les offres ont excédé légèrement la demande et les prix n'ont pas changé en général.

Le marché de la volaille a continué d'être stable. Les offres de poulets à griller furent abondantes et la demande fut bonne. Le marché du dindon et de la poule fut tranquille. Les prix sont demeurés les mêmes pour toutes les catégories de volailles.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail à Montréal

POULETS	
6 lb et plus.....	43c-45c
5 lb et moins de 6.....	43c-44c
4 lb et moins de 5.....	36c-37c
Poulets à griller et à frire (sous glace)	
Moins de 4 lb.....	32c-33c

POULES	
6 lb et plus.....	40c-41c
5 lb et moins de 6.....	40c-41c
4 lb et moins de 5.....	38c-40c
Moins de 4 lb.....	32c-33c
JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb.....	35c-36c
10 lb et moins de 16.....	37c-39c
16 lb et plus.....	37c-39c
Canards.....	61c-62c

OEUFS

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douzaine)

A-Extra-gros.....	54.3c
A-Gros.....	51.0c
A-Moyens.....	46.3c
A-Petits.....	40.0c

Prix de détail aux consommateurs à Montréal (cartons d'une douzaine)

A-Extra-Gros.....	60c-65c
A-Gros.....	56c-60c
A-Moyens.....	53c-57c
A-Petits.....	46c-51c

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

**SEMAINE TERMINÉE
LE 31 MAI 1969**

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 64c, 93, 65c. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, 65c.

F.A.B. MONTREAL

Poudre de lait écrémé : ventes de 25 sacs ou plus. Pulv., Canada 1ère cat., sacs, 20c. à 22c. Cylindre, Canada 1ère cat., sacs, 19 1/2c. Aliments du bétail, sacs, 16 1/2c. à 17 1/2c.

Poudre de lait de beurre, bétail, 14c. à 14 1/2c.

Poudre de petit lait, 03 1/2c. à 03 3/4c.

Caséine 30 mailles, 32c. à 33c. Lait évaporé, caisse 48 / 16 8.05.

Crème douce la livre, matière grasse (en bidon), 94c.

Du 21 au 27 mai 1969 inclusivement, le prix du fromage blanc classé no 1, 47.5c. coloré 47.8c. (lait cru).

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS	
7 lb et plus.....	23c
6 lb et moins de 7.....	21c
5 lb et moins de 6.....	20c
Poulets à griller et à frire	
Moins de 5 lb.....	18.5c

POULES	
7 lb et plus.....	19c-20c
6 lb et moins de 7.....	14c-15c
5 lb et moins de 6.....	11c-12c
Moins de 5 lb.....	10c-12c

JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb.....	24c-25c
12 lb et moins de 20.....	nil
20 lb et plus.....	nil
Dindons adultes	
Moins de 20 lb.....	nil

POMMES DE TERRE

LE 2 JUIN 1969

Ventes par les grossistes

Québec	50 lb.....	0.95-1.00
I.P.-E.	75 lb.....	2.00-2.10
I.P.-E.	50 lb.....	1.45-1.50
I.P.-E.	10 lb.....	0.38-0.40
N.-B.	50 lb.....	1.10-1.15
N.-B.	10 lb.....	0.28-0.30
Idaho Russet	50 lb.....	6.50
Fla. blanches	100 lb.....	5.75-6.25
Fla. blanches	50 lb.....	3.00-3.25
Fla. rouges	50 lb.....	4.35
La. sucrées	boîte.....	6.00

PORCS ABATTUS

Prix payés, lundi le 2 juin 1969

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
Prix de base	35.75	35.00	38.35-38.55
Truies	nil	nil	30.60

Depuis le 31 mars 1969, l'octroi du gouvernement fédéral au montant de \$3.00 sur la qualité des porcs est versé pour ceux qui obtiennent un indice de 105 et plus.

PRIX PONDERÉ DU PORC TORONTO

(Semaine du 26 au 31 mai 1969)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Moyenne
	\$35.39	\$36.86	\$37.01	\$38.30	\$38.64	\$36.96

LES 20 ET 21 MAI 1969

MARCHÉ DE L'OUEST

Le prix de base pour les porcs cette semaine est \$1.00 plus élevé comparé à la semaine dernière soit \$33.75. Aucune truie offerte.

Prix de Base 5 à \$33.75

MARCHÉ DE L'EST

Le prix de base pour les porcs est \$1.00 plus élevé que la semaine dernière. Aucune truie offerte en vente.

Prix de base 82 à \$33.00
10 à \$33.00
plus \$1.00 ch.

FRUITS ET LÉGUMES

LE 2 JUIN 1969

Ventes par les producteurs

Prix payés aux producteurs au Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. Ces prix sont fournis par la Section de l'Inspection des Produits Agricoles, Service Salubrité des Aliments, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

POMMES : McIntosh A. C. 4.00-4.50, 3" et plus 4.75-5.00
Cortland A.C. 4.00-4.25 boisseau.

LÉGUMES

ASPERGES : 7.50 / 24 lb.
BETTERAVES : 1.25-1.50 / 50 lb.
CIBOULETTE : 0.90-1.00 / doz.
ECHALOTTES : 2.25 / 3 doz.
EPINARDS : 2.00 / minot, 2.00 / 12 cellos de 10 oz.
LAITUE : Frisée 2.00-2.50 / 2 doz. Boston 2.50 / 16, Romaine 2.50 / 18.
OIGNONS : 2.25 / 50 lb.
PANAIS : 2.50-2.75 / boisseau, 2.50 / 12 cellos de 2 lb.
POIREAUX : 1.25-1.75 / doz.
RADIS : 0.65-0.75 / doz.
RHUBARBE : 0.50-0.60 / doz.
RUTABAGA : 1.60-2.00 / minot, 1.25-1.50 / 50 lb.
PATATES : 0.95-1.00 / 50 lb. 0.55-0.60 / 25 lb.
PLANTS DE FLEURS : 0.95

MAÏS-GRAIN

Prix publié comme guide et basé sur la fermeture du marché de Chicago, le 29 mai 1969.

TRACK MONTREAL PAR WAGON COMPLET

Jaune américain, no 3
en vrac 100 lb\$2.90



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, lundi, le 2 juin 1969. Les réceptions : 428 bovins, 279 veaux, 3 porcs, aucun agneau ni mouton.

Lundi, le 2 juin, les réceptions de bovins étaient légèrement supérieures à celles de lundi dernier et se composaient de 126 bouvillons, 255 taures et vaches ainsi que de 47 taureaux. Une bonne demande a prévalu pour toutes les classes et catégories et le marché était actif. Les prix payés pour toutes les catégories étaient généralement stables comparés à ceux enregistrés lundi dernier.

Les réceptions de veaux de lundi, le 2 juin, étaient inférieures à celles de lundi dernier. Des veaux de qualités commune et moyenne formaient la majorité des réceptions. Toutes les catégories étaient en bonne demande et le marché était actif. Les prix payés, lundi, étaient stables comparés à ceux payés lundi dernier.

Les quelques porcs offerts en vente, cette semaine, ont rapporté \$2.00 de plus que la semaine dernière, soit \$35.75. Aucune truie d'offerte en vente.

Aucune réception d'agneaux ni de moutons.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 2 juin 1969.

Les réceptions : 358 bovins, 619 veaux, 94 porcs, 2 agneaux.

A l'ouverture du marché, lundi, les réceptions de bovins étaient moins nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient surtout de vaches laitières de diverses qualités. Le marché était actif en raison d'une bonne demande pour toutes les classes. Les prix payés pour les bouvillons et les taureaux étaient à peu près les mêmes que ceux enregistrés lundi dernier tandis que les prix payés pour les vaches et les taures étaient légèrement inférieurs.

Composés en majeure partie de sujets de qualités commune et moyenne, les arrivages de veaux, lundi, étaient moins nombreux que ceux de l'ouverture du marché, la semaine dernière. Toutes les classes étaient en demande et le marché était actif. Les qualités commune et moyenne s'échangeaient à des prix stables comparés à ceux de lundi dernier tandis que les veaux de bonne qualité se vendaient \$1.00 de moins.

Le prix de base des porcs est de \$2.00 plus élevé que la semaine dernière, soit \$35.00. Aucune vente de truies.

Quelques agneaux requis pour l'abattage rituel ont rapporté \$43.50 et \$45.00 les cent livres.

MARCHÉ DE L'OUEST

BOUVILLONS	
Choix.....	37.85-38.25
Bons.....	35.25-37.50
Moyens.....	33.00-35.00
Communs.....	27.50-32.50

VACHES	
Les meilleures.....	27.00-28.75
Bonnes.....	24.00-26.50
Moyennes.....	22.50-23.75
Communes.....	20.00-22.25
Très communes.....	17.00-19.50

TAUREAUX	
Bons.....	26.85-30.50
Ventes jusqu'à.....	35.50
Moyens.....	23.50-25.75

TAURES	
Choix.....	32.00-32.25
Bonnes.....	28.25-30.00
Moyennes.....	26.00-27.50
Communes.....	22.25-25.50

VEAUX DE LAIT	
Bons.....	41.00-44.50
Ventes jusqu'à.....	46.50
Moyens.....	37.00-40.50
Communs.....	26.50-36.50

AGNEAUX	
Bons.....	aucun
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage	
rituel.....	aucun
Communs.....	aucun

MOUTONS	
Bons.....	aucun
Communs.....	aucun

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS	
Choix.....	33.75-37.75
Bons.....	aucun
Moyens.....	28.00
Communs.....	aucun

VACHES	
Les meilleures.....	26.50-27.75
Bonnes.....	24.00-26.00
Moyennes.....	21.50-23.25
Communes.....	18.75-21.25
Très communes.....	14.00-18.00

TAUREAUX	
Bons.....	25.00-28.25
Ventes jusqu'à.....	31.25
Communs et moyens.....	20.75-24.50

TAURES	
Choix.....	28.00-29.50
Bonnes.....	aucune
Moyennes.....	aucune
Communes.....	21.25

VEAUX DE LAIT	
Bons.....	40.00-44.00
Ventes jusqu'à.....	45.00
Moyens.....	35.00-39.50
Communs.....	20.00-34.50

AGNEAUX	
Bons.....	aucun
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage	
rituel.....	43.50-45.00
Communs.....	aucun

MOUTONS	
Bons.....	aucun
Communs.....	aucun

3 bonnes coupes, peut-être 4 cette année

M. Georges-André Roy, r 7, Pike River, Missisquoi, est un producteur de lait. Cheptel vif : 70 têtes. Ferme moderne, entrée électrique 400 ampères. Récolte : 150 tonnes de foin. "Avec un séchoir à foin, dit-il, les récoltes sont d'une telle qualité que l'instrument s'est payé de lui-même dès la première année. Sans oublier les économies réalisées sur la moulée et l'ensilage. Avant d'utiliser un séchoir, je faisais deux coupes, et souvent la deuxième était à moitié perdue. Aujourd'hui, je suis en mesure d'effectuer 3 bonnes coupes ; j'envisage même d'en faire 4 cette année."

Mieux que le soleil pour sécher le foin — Des analyses en laboratoire ont démontré que l'exposition prolongée au soleil et les intempéries font perdre au foin de 20 à 25% de sa valeur nutritive. Ajoutons que le séchage sur le champ, même dans les meilleures conditions, se solde toujours par une certaine perte. Or, le séchage artificiel à l'air forcé s'avère comme le procédé le plus efficace et le plus économique pour conserver un foin de haute qualité. Et sans aucune perte, ce qui est important. Mentionnons entre autres avantages qu'il facilite la récolte à un degré de maturité moins avancé, permet de conserver la presque totalité des feuilles, permet d'engranger quelques heures après la coupe, diminue les risques de dommage par la pluie et de détérioration par le soleil, préserve la saveur et la valeur nutritive, réduit le coût de revient par "unité nutritive".



Dans ces conditions, faut-il s'étonner que le séchoir à foin gagne la faveur d'un nombre croissant d'exploitants de ferme ?

Régime de financement Pour la rénovation des canalisations électriques, l'Hydro-Québec met à votre disposition un régime de financement avec remboursements mensuels :

Pour 200 ampères — \$8.20 par mois

Pour 400 ampères — \$16.40 par mois

Renseignez-vous auprès de l'agronome de l'Hydro-Québec de votre région, il vous dira qu'engranger du foin de bonne qualité, c'est engranger des dollars. Mieux encore, il vous le prouvera.

*L'électricité, le confort total
à la portée de tous.*



Hydro-Québec

